GERIS

après les Cèdres Bleus ...

quel devenir à l'issue d'un placement dans une maison d'enfants ?

M. CORBILLON, A. DULERY, M.P. MACKIEWICZ

avec la participation technique de G. ROSSET

Rapport final

juin 1997

Corbillon, M., Duléry, A., Mackiewicz, M.P. (1997). *Après les Cèdres Bleus, Quel devenir à l'issue d'un placement dans une maison d'enfants ?* Olivet : GERIS. 111 p.

S o m m a i r e

Introduction p. 3

La commande, les réponses du GERIS

Les démarches effectuées p. 6

Notes de lecture... p. 8

1ère partie : Les caractéristiques du placement, des enfants accueillis et des familles (étude 1) p. 15

1°) Les jeunes accueillis p. 16

2°) Les familles p. 20

3°) La reproduction intergénérationnelle : les caractéristiques parentales et le développement de l'enfant p. 26

4°) Les caractéristiques de l'accueil aux Cèdres Bleus p. 29

5°) Les caractéristiques de l'enfant et de la famille au regard du dispositif d'accueil p. 41

6°) Analyse historique p. 43

2ème Partie : Le devenir à l'issue du placement (étude 2) p. 50

1°) Méthodologie et démarches

2°) Spécificités et représentativité de l'échantillon de l'étude p. 58

3°) Le profil psychosociologique actualisé p. 63

4°) Devenir : quels liens avec le passé ? p. 72

5°) Le souvenir des Cèdres Bleus p. 75

6°) Les accords pour un interview ultérieur p. 78

3ème Partie : Le devenir à l'issue du placement, les processus en jeu (étude 3) p. 80

1°) Problématique, hypothèses, méthodologie

2°) Les anciens placés aux Cèdres Bleus p. 83

3°) Les parents p. 96

4°) Parents, enfants : commentaires croisés p. 102

Conclusion p. 106

Bibliographie p. 110

Introduction

La commande, les réponses du GERIS

La maison d'enfants "Les Cèdres Bleus" à Sainte-Marie-sur-Mer (la maison d'enfants est présentée à la page suivante) est issue d'une longue histoire[1]. Il est apparu intéressant à cette institution et à ses responsables de s'interroger sur les effets à moyen terme du passage dans l'établissement. Cette préoccupation qui correspond à l'un des aspects d'une démarche évaluative comprise dans un sens élargi (et non restreint, comme c'est souvent le cas, à une "productivité" immédiate et perçue en termes purement économiques), n'est pas récente : "Depuis plusieurs années, nous souhaitons évaluer l'impact de notre travail sur les enfants et leur famille".

Les objectifs visés sont informatifs, mais également compréhensifs :

+ informatifs ; que sont devenus les "anciens" ? comment s'en sortent-ils ?

+ compréhensifs ; comment les jeunes et les familles ont-ils vécu le passage aux Cèdres Bleus ?

Au delà d'une intention d'objectivation et de connaissance du devenir des anciens enfants et jeunes accueillis, l'établissement affiche la volonté de donner une place à la "parole" des enfants et des parents. Cette démarche est cohérente avec les évolutions plus générales de la prise en charge des enfants et des jeunes et avec les dispositions réglementaires et législatives françaises mais également internationales[2].

Outre le souci de connaissance et d'écoute des anciens accueillis, le but ultime est de permettre une meilleure prise en charge, une amélioration du service offert, une évolution des pratiques. L'équipe éducative s'est montrée bien évidemment très intéressée par cette perspective, même si, à juste titre, elle en a souligné les difficultés[3]. Cependant, elle mettra en avant l'intérêt de "mesurer les effets du passage des enfants dans l'institution sur leur évolution personnelle et sociale" et le souci de "tirer parti de l'expérience dans une démarche plus objective pour améliorer la prise en charge en tenant compte de la structure familiale et du contexte social".

---

[1] Cf. texte de présentation de l'association et de l'établissement, mars 1992.

[2] Notons qu'il s'agit d'une des grandes tendances communes à tous les pays européens repérée dans le cadre de l'ouvrage *Suppléance familiale en Europe* (M. Corbillon, W. Hellinckx, M. J. Colton, Ed. Matrice, 1993, p. 237).

[3] Dans un travail préparatoire écrit, réalisé avant le lancement effectif de l'étude, l'équipe éducative soulignera notamment "la difficulté de mesurer le poids réel, exact des interventions éducatives" ... "les différences entre le ressenti du placement et des critères plus objectifs" ....

L'étude vise donc à participer à l'évaluation de l'action menée auprès des enfants et des familles. D'un point de vue temporel, on peut distinguer trois dimensions fondamentales d'évaluation[4] : l'évaluation préalable des intentions, l'évaluation des processus durant l'action et la mesure des effets après l'intervention.

Les propositions méthodologiques pour répondre aux questions posées s'appuient sur une position pluridimensionnelle du développement de la personne. En d'autres termes, nous partons de l'hypothèse que le devenir de tout individu résulte de facteurs multiples. Les explications déterministes d'où qu'elles viennent ne sauraient être satisfaisantes. Positions idéologiques, a priori théoriques, focalisations empiriques peuvent "aveugler" ou rendre impossible la compréhension de tel ou tel aspect de la réalité sociale, de tel ou tel phénomène social.

Les facteurs qui peuvent expliquer le devenir d'anciens placés aux Cèdres Bleus (ou ailleurs ...) résultent de leur enfance, de leur milieu familial, de leur passage dans l'institution, de leur histoire depuis qu'ils ont quitté celle-ci.

Nos hypothèses sur les processus et les mécanismes explicatifs du devenir portent donc sur quatre types de variables :

- les caractéristiques du sujet (sexe, santé, scolarité, etc.),
- le système familial d'origine (carences infantiles, conflits familiaux, psychopathologie des parents, etc.),
- le système de placement (durée de l'accueil, type de placement, stabilité du placement, etc.),
- les événements survenus depuis la sortie du placement (réseaux relationnels, réintégration dans la famille ou constitution d'un couple, insertion scolaire ou socioprofessionnelle, etc.).

Nous pensons que c'est dans l'interaction entre ces grands cadres d'analyse que se joue le devenir de l'individu et non sur un seul (comme les carences liées à la séparation, par exemple). Il s'agit tout simplement ici de relever que l'on n'est pas seulement "un ex-enfant placé" mais que d'autres éléments biographiques s'ajoutent et s'interpénètrent.

L'analyse des effets a posteriori suppose une étude longitudinale qui nécessite de disposer d'une connaissance des personnes (ou des groupes) concernées par l'action avant l'action elle-même, de retrouver ces personnes après l'action (éventuellement plusieurs mois après) et de pouvoir repérer si cette

[4] Nous reprenons ici les indications d'un important ouvrage de H. B. Weiss et F. H. Jacob sur ce sujet : *Evaluating Family Programs*, NY, Aldine de Gruyter, 1988.

action a modifié les situations sociales, les comportements, etc. Il est bien évident que ce type d'étude n'est pas simple dans sa réalisation et demande la mise en place de démarches appropriées.

Pour répondre aux questions posées, nous avons proposé de développer trois études complémentaires utilisant différentes techniques : une analyse des caractéristiques des jeunes et des familles qui ont bénéficié de l'intervention de l'établissement, une étude du devenir d'un échantillon de jeunes ayant quitté la maison d'enfants et une approche plus qualitative permettant de comprendre les processus de devenirs différenciés.

Les démarches effectuées

Les démarches de recueil des données pour les trois études ont été réalisées entre décembre 1995 et décembre 1996. Nous pouvons les synthétiser selon le tableau ci-dessus :

Programme d'études, tableau synthétique

	OBJET	POPULATION	TECHNIQUES
ETUDE 1	Les jeunes accueillis et leur famille ; les modalités de l'accueil aux Cèdres Bleus	142 jeunes ; toutes les sorties depuis juillet 1985	recueil à partir des dossiers de l'établissement
ETUDE 2	Le devenir "psychosocial" à moyen terme	le maximum de sujets de l'étude 1	questionnaires auprès des jeunes, de leur famille ou de leur structure d'accueil
ETUDE 3	Les processus du devenir	un groupe constitué à partir de l'étude 2	entretiens auprès de jeunes et de familles

L'objectif de la première étude est de repérer les caractéristiques des jeunes, de leur famille et des modalités de leur placement pour les mettre en relation avec les éléments du devenir. Mais ce travail fournit également des données plus générales sur la population accueillie en mettant en évidence les caractéristiques de cette population. A partir du dossier et de divers éléments produits par l'institution (données administratives et psycho-socio-éducatives), un document est rempli pour chaque jeune ayant quitté les Cèdres Bleus à partir de juillet 1985[5]. L'élaboration de ce document s'est appuyée sur des outils

[5] Cette date a été retenue de façon empirique afin d'avoir un échantillon satisfaisant.

similaires réalisés par le GERIS à l'occasion de travaux longitudinaux relatifs à l'Aide sociale à l'enfance et à des dispositifs d'accueil de la petite enfance. Sa version finale a été retenue après confrontation avec la direction de la Maison d'enfants.

La deuxième étude est au coeur de la recherche. Elle suppose de mettre en oeuvre une démarche longitudinale dont la validité est reconnue depuis de nombreuses années. Elle est cependant peu utilisée dans notre pays, notamment pour des questions techniques et économiques[6]. Un plan rétrospectif est plus souvent choisi malgré les nombreux biais qui lui sont attachés : non-représentativité des populations étudiées, faillibilité de la mémoire, polarisation autour des pathologies et des déficiences, etc. De nombreux auteurs ont signalé ces lacunes, signalons, Ainsworth 1962, Duyme 1981, Jenicek 1987[7].

L'étude des effets à moyen et court terme implique de recueillir des informations auprès des jeunes mais également auprès de leurs parents ou d'une structure d'accueil éventuelle. Le travail a nécessité la localisation actuelle de la population étudiée, ce qui a demandé un travail de recherche important. La participation des responsables de la Maison d'enfants s'est avérée ici indispensable. Puis, selon les cas, un contact téléphonique et/ou écrit a été directement pris avec les sujets ou, pour des sujets relativement jeunes, indirectement avec leurs parents ou des responsables de service de placement si la prise en charge se poursuit. Un questionnaire a été rempli concernant la situation actuelle du sujet et portant sur son insertion sociale, scolaire, professionnelle, ses relations, sa santé, etc. Outre des items essentiellement d'ordre social et psychosocial, une question ouverte a été insérée à la fin du questionnaire pour laisser une possibilité (certes réduite) de prise de parole et pour introduire à la troisième partie du travail, centrée sur les processus du devenir et la perception des jeunes et des familles sur le séjour aux Cèdres Bleus. Cette question invitait à évoquer les souvenirs qui subsistent du passage dans la Maison d'enfants.

La troisième a une visée plus compréhensive, notamment pour expliciter les parcours différenciés qui ont été mis en évidence dans l'étude 2. Dans le cadre d'entretiens semi-directifs, un travail plus qualitatif a été réalisé auprès de jeunes ayant séjourné dans l'institution et auprès de familles. Les modalités de choix des interviewés sont explicités dans le chapitre consacré à cette partie.

---

[6] Outre les travaux du GERIS, notons dans le domaine qui nous préoccupe, la parution de deux études récentes, proches (l'une réalisée dans le cadre de l'Oeuvre Grancher, l'autre de l'Association Les Nids). Ces deux études sont présentées ci-après dans l'analyse bibliographique.

[7] Une rapide "revue de la question" est proposée ci-dessous, elle fournit les références bibliographiques correspondant aux travaux répertoriés. Des "revues" plus complètes ont été proposées : citons Corbillon M., Assailly J.P., Duyme M. (1987) et Dumaret A. C., Coppel, M. (1995).

La grille d'entretien réalisée a permis principalement d'aborder deux domaines : d'une part les événements qui se sont produits depuis la sortie des Cèdres Bleus, d'autre part, le vécu du passage dans l'établissement (souvenirs marquants, difficultés rencontrées, aides reçues, etc.).

Le recueil de discours auprès des jeunes est bien évidemment essentiel dans cette démarche. Mais, il est apparu également intéressant pour repérer les processus et comprendre ce qui s'est passé, de recueillir le discours de parents, ceci constitue une originalité du présent travail. Afin de ne pas mettre les jeunes que nous avons interviewés, dans une position difficile (notamment pour éviter de laisser penser que nous cherchons à vérifier auprès de leurs parents la "réalité" de leurs dires), nous avons rencontré les parents d'autres jeunes. Il s'est agi de parents volontaires dont les enfants, toujours mineurs, avaient quitté l'établissement depuis moins de deux ans.

L'un des objectifs que nous visions dans ce travail étaient de comprendre quels sont les facteurs "favorisants", "protecteurs" qui sont en jeu dans des situations qui sont, par définition, difficiles. Malgré tout, certains ont des évolutions, des parcours, plus ou moins chaotiques ou "positifs". Il ne s'agit bien évidemment pas de sous-estimer les difficultés, les souffrances des jeunes et de leurs familles, la recherche devra aussi les mettre en évidence. Cependant, des travaux assez nombreux (en particulier inspirés de la psychanalyse) ont permis depuis plusieurs années de les souligner. Travailler aujourd'hui sur les facteurs "protecteurs" peut nous permettre de réfléchir aux actions menées qui favorisent le développement de ces facteurs.

La présentation des résultats de chacune des trois études constitue le plan de ce rapport. Nous proposons préalablement quelques éléments d'analyse bibliographique concernant le devenir des anciens placés.

Notes de lecture ...

La question du devenir des enfants placés a récemment fait l'objet de travaux dont cette section va rendre brièvement compte. Nous présentons plus particulièrement deux recherches récentes qui montrent de nombreuses proximités avec celle des Cèdres Bleus. Pour conclure, nous évoquerons deux autres ouvrages, aux perspectives différentes mais qui apportent un éclairage complémentaire et pertinent à la lecture de nos résultats.

Deux études récentes, proches de celle menée aux Cèdres Bleus, s'inscrivent dans le cadre d'une commande d'établissements qui s'interrogent explicitement sur le devenir des enfants placés, avec une volonté évaluative plus

ou moins affirmée. La première de ces recherches a été menée à l'Oeuvre Grancher par des chercheurs de l'INSERM et a fait l'objet d'une publication[8]. La seconde s'est déroulée aux Nids, en collaboration avec une équipe du CEREQ de Rouen[9]. Nous allons les mettre en parallèle pour pouvoir analyser les points communs ou divergents entre elles.

Les méthodologies mises en place et les analyses proposées sont d'abord sociologiques, avec un volet psychologique pour l'Oeuvre Grancher, visant à dégager "des éléments pour percevoir le fonctionnement mental de ces jeunes". Les interrogations proposées sont prioritairement descriptives et évaluatives, plutôt que théoriques. Certains développements portent spécifiquement sur l'accueil familial, seul type de placement abordé dans l'étude de l'Oeuvre Grancher et un des trois types existant aux Nids, avec l'internat et les appartements. Nous en ferons état quand des éléments nous semblent transférables d'un type d'accueil à l'autre et mettent en valeur d'éventuelles spécificités.

A l'Oeuvre Grancher, l'étude porte sur 63 jeunes adultes âgés de plus de 23 ans, accueillis en famille d'accueil pendant au moins cinq ans. Aux Nids, l'étude porte sur une évaluation des comportements de 121 jeunes de 16 à 21 ans, plus aptes selon eux à s'exprimer dans le cadre de l'étude et permettant une meilleure évaluation des résultats de la prise en charge. Ces jeunes étaient encore confiés à l'association ou bien sortis depuis deux ans maximum.

Les deux études s'appuient, dans un premier temps, sur une exploitation des dossiers tels qu'ils sont constitués au sein des établissements. La diversité et la subjectivité du matériau recueilli, parfois difficile à coder, interrogent les deux équipes, d'une part sur la pertinence de cette méthodologie et d'autre part sur la lisibilité des pratiques. Des entretiens sont aussi menés auprès de professionnels pour compléter les éléments tirés des dossiers aux Nids et pour mieux comprendre la dynamique du placement à l'Oeuvre Grancher.

L'exploitation des dossiers a pour but de repérer l'évolution des caractéristiques psychosociales de la population entre l'arrivée en placement et la sorties, selon quatre grandes thématiques : insertion scolaire et professionnelle, comportement et santé, vie socio-affective et relationnelle, en tenant compte des évolutions. De plus, les modalités de prises en charge sont décrites, en particulier les relations du jeune sur le lieu de placement et avec sa famille. Les dimensions motifs de placement, état et évolution de la situation

[8] Dumaret A.C., Coppel M. (1995), *Que sont-ils devenus ? Analyse d'un placement familial spécialisé*, Paris, Erès.

[9] Etude non publiée mais rapportée dans une publication interne, *La Lettre*, association Les Nids, n° 31 avril 1996 et d'un article dans une revue professionnelle, *A.S.H.*, rubrique "En direct", La parole aux jeunes placés sur mesure de justice, n° 1976, 24 mai 1996.

familiale sont moins explorés dans l'étude des Nids, plus centrée sur les comportements des jeunes. L'étude de l'Oeuvre Grancher s'intéresse de plus près à l'aspect thérapeutique de la prise en charge.

L'analyse des dossiers à l'Oeuvre Grancher comme aux Nids s'accorde sur les caractéristiques spécifiques des populations accueillies comme la fréquence des mesures éducatives et les placements antérieurs, le taux de séparation intra-familiales et les fratries nombreuses et recomposées. Aux Nids, le nombre de décès parentaux est souligné. A l'Oeuvre Grancher, l'importance des psycho-pathologies parentales est mise en parallèle avec le type de structure d'accueil (il existe plusieurs types de centres dans cette association)[10].

Les prises en charge sont assez peu détaillées, mais les auteurs relèvent que le placement procure :

- une amélioration des relations des jeunes avec les professionnels, amélioration moins perceptible en ce qui concerne les relations avec la famille d'origine ;
- de meilleures capacités à se prendre en charge au quotidien, bien que des difficultés perdurent pour les acquisitions "comportant une dimension sociale forte", comme s'intégrer à un groupe, respecter des règles ...
- un soutien important en terme de scolarité : soutien et orientation ;
- l'accès à des loisirs et des activités sportives ainsi qu'une prise en charge notable des problèmes de santé.

Dans un deuxième temps, ces deux études s'intéressent aux témoignages, recueillis par entretiens, de ces jeunes placés : ils portent sur le temps du placement et sur leur vie actuelle.

45 jeunes sont interviewés à l'Oeuvre Grancher où les chercheurs précisent que leur montage méthodologique a conduit à sélectionner des jeunes pour qui "ce temps n'a pas constitué un événement ponctuel de leur enfance". Aux Nids, il est par contre souligné la perte rapide du contact entre la structure et les jeunes, au détriment de la possibilité pour eux de les retrouver. Cependant, 51 jeunes ont été contactés, pour connaître leur point de vue sur l'intervention (ces contacts ont eu lieu, pour les uns "physiquement" mais aussi pour beaucoup par téléphone).

En internat, les jeunes interrogés soulignent à la fois un très bon soutien, individualisé, au quotidien, et le poids, malgré tout, de la vie en collectivité (manque d'intimité). Par contre, la qualité de l'accueil en placement familial semble dépendre de l'implication de la famille d'accueil vis-à-vis du jeune. Ce

[10] D'autres études soulignent ces constantes pour ces populations bénéficiaires de l'A.S.E., notons celle de D. Fablet et M. P. Mackiewicz (1996).

dispositif apporte un environnement social et affectif qui perdure, sauf quand des conflits et des changements l'ont perturbé. La "bonne famille" est celle qui donne le sentiment que le jeune fait partie de cette famille. Ce sentiment d'intégration passe souvent par le fait de partager les fêtes et les réunions familiales, c'est-à-dire de participer pleinement à l'environnement familial et social des parents nourriciers". (étude Œuvre Grancher). Les appartements permettent de découvrir une indépendance qui favorise une maturation, mais avec un sentiment d'isolement et des difficultés à envisager l'avenir.

Le cadre éducatif est important : "il me manquait tout, ils m'ont tout appris". L'exigence de participation et de bonne conduite se traduit par le sentiment d'avoir été élevé, éduqué. Au-delà, les jeunes semblent établir un lien entre ces règles et le sentiment d'être pris en compte, aimé.

Les jeunes identifient deux bénéfices au placement : les aides matérielles et le suivi scolaire qui facilitent la poursuite des études et une stabilisation de la scolarisation. Les camps et les sorties sont plébiscités, les pratiques sportives investies.

En cours de placement, les relations avec la famille d'origine sont complexes, les réactions des jeunes assez contrastées. Cependant, "ces adultes remettent rarement en cause la nécessité des rencontres avec leurs parents pendant le placement". Ils évoquent aussi la difficulté à vivre entre deux univers, parfois très différents, et le besoin d'être en contact avec des lieux familiers (quartier par exemple). C'est petit à petit qu'ils parviennent à s'adapter. La régularité des contacts est un facteur positif (il est d'ailleurs considéré comme un élément favorable par les professionnels eux-mêmes.

La sortie provoque un soulagement, mais aussi la découverte fréquente d'un isolement. A la question « qui vous a aidé ? », ils répondent souvent : « personne » ou « moi-même ». Les départs d'adolescents s'effectuent parfois brutalement avec des conflits. Des ruptures s'observent d'ailleurs dans le parcours (formation, liens affectifs ...), des actes de délinquance sont commis : il s'agit d'une période charnière, où des soutiens sont nécessaires, ce que facilite une sortie progressive pour ceux qui sont placés en famille d'accueil.

Les chercheurs observent des différences classiques entre garçons et filles, celles-ci plus précocement engagées dans une vie familiale et ceux-là dans une vie professionnelle. Cependant, globalement, leurs parcours ne se distinguent pas de ceux d'autres jeunes, de même âge et catégorie sociale.

Dans leurs conclusions, les auteurs de l'étude des Nids soulignent trois points:

- la question de l'utilisation des dossiers : "Est-ce simplement un document d'archives ou peut-on lui donner une plus grande lisibilité, une fonction d'aide à l'évaluation pour les éducateurs ?". Sur ce point, il est proposé que les critères d'évaluation des situations des jeunes soient "harmonisés, ce qui permettrait d'appréhender plus objectivement les évolutions poursuivies".

- les interventions cliniques, souvent interrompues, bien que perçues par les professionnels et certains jeunes comme utiles, seraient à adapter à cette population.

- selon les types d'interventions proposées, les professionnels développent des compétences différentes, ce qui à leurs yeux, nécessiterait une meilleure formalisation. Elle permettrait des orientations vraiment ajustées pour chaque jeune, afin qu'il puisse être pris en charge à un moment donné dans un type de structure plutôt qu'un autre. De plus, pourrait être développée "une fonction d'accompagnement social au-delà de la période de placement".

L'étude de l'Oeuvre Grancher se clôt, quant à elle, sur des interrogations concernant, d'une part, le devenir des jeunes et, d'autre part, les relations entre les enfants placés et leurs parents. En terme de devenir, les auteurs proposent un "score d'insertion" établi sur six dimensions cotées de 0 à 2 points : l'état de santé, l'insertion professionnelle, la vie familiale personnelle, la vie socio-relationnelle, les relations avec la famille d'accueil et la situation psychosociale générale (recours ou non à des services d'aide). Le score global témoigne dans l'ensemble d'une bonne insertion : un tiers des jeunes ont un score de 10 à 12 points, un quart de 8 à 9 points, 9 % de 7 points, un cinquième de 5 à 6 points et un cinquième de 3 à 4 points. Le travail et les relations socio-familiales divisent les premiers groupes. Dans les derniers groupes, le facteur santé distingue les jeunes les moins bien insérés. Il est aussi noté que lorsque le jeune entretient de bonnes relations avec la famille d'accueil, c'est souvent en lien avec une mise à distance de la famille d'origine.

Dans un questionnement sur la reproduction intergénérationnelle, les chercheurs constatent une meilleure insertion professionnelle et remarquent, qu'au moment de la recherche, aucun des jeunes déjà parent n'a placé son enfant.

L'étude porte un intérêt spécifique aux "modalités de rencontres souhaitables entre les enfants placés le leurs parents", liées à l'intervention des équipes. Elle conduit les chercheurs à s'interroger sur le bien-fondé de relations maintenues à tout prix avec la famille d'origine : le double mouvement d'appropriation par le milieu d'accueil et d'identification par le jeune permettrait à celui-ci de "se construire sur le modèle de la famille d'accueil". Les principales difficultés à traiter lors des retrouvailles ponctuelles s'avèrent être

soit l'intrusion, soit un rejet actif de la famille d'origine à l'égard de l'enfant. Les auteurs soulignent que "la réflexion en ce domaine est loin d'être close".

Deux autres travaux devraient permettre d'enrichir les approches précédentes. L'ouvrage de M. David[11] dont la perspective défend un mode de prise en charge très thérapeutique, reste une référence clé où nous puisons ici des éléments, notamment dans la cinquième partie, conclusive, concernant le départ des enfants et leur avenir après l'accueil.

L'auteur note tout d'abord l'anxiété qui accompagne tout départ et précise la difficulté à fixer un terme au placement : "La durée d'un placement ne constitue pas en soi un critère de réussite ou d'échec. Certes, il est souhaitable de tout mettre en oeuvre pour que parents et enfants[12] puissent au plus tôt reprendre leur vie en commun et s'efforcer de ne pas être le jouet d'une inertie qui favorise la stagnation du placement, mais à condition de s'assurer que le maintien du placement chez ses parents soit ensuite assuré dans de bonnes conditions. Sinon, mieux vaut prolonger le placement jusqu'à ce que l'enfant ait suffisamment mûri et pris de forces pour assumer des difficultés familiales persistantes ou jusqu'à ce qu'il ait acquis la possibilité d'être autonome".

M. David relève des signes qui permettent d'envisager un retour dans la famille en insistant sur l'évolution positive de la relation enfant-parent. Les parents qui ne donneraient aucun signe de "mobilisation" en cours de placement, "fuient toute aide afin de maintenir des obstacles réels pour se protéger contre les demandes éventuelles de l'enfant". L'orientation à l'issue du placement est à mettre en lien avec les modalités de la sortie dont l'auteur distingue trois modes : la rupture, le départ négocié, le départ préparé. Les départs/rupture sont ceux qui font l'objet du plus grand nombre de modifications ultérieures. La préparation du retour implique de :

- travailler auprès des parents "afin de créer un espace réel pour l'enfant",
- favoriser l'intégration de l'enfant dans sa nouvelle vie, préparer l'enfant et la famille d'accueil au processus de sevrage,

Certains jeunes ne peuvent qu'être préparés à "assumer leur autonomie". Les familles abandonniques ou trop fragiles ne peuvent servir de support, ni matériel, ni relationnel : les jeunes à la sortie doivent pouvoir "se débrouiller". Sont ainsi proposé des modèles pour la réflexion professionnelle concernant les

[11] David M. (1989), *Le placement familial, de la pratique à la théorie,* Paris, ESF.
[12] Travaillant sur le placement familial, l'auteur n'envisage pas d'autre orientation après la sortie que le retour dans la famille ; l'orientation d'adolescents après l'accueil en internant s'envisage selon des modalités plus variées.

objectifs à atteindre en fin de prise en charge et la mise en place des processus de départ.

A. Cadoret, en sa qualité d'anthropologue, s'est intéressée aux systèmes de parenté spécifique dans lesquels sont inscrits des adultes ayant été placés, là encore, en famille d'accueil. Son dernier ouvrage, *Parenté plurielle* (1996), ouvre une autre perpective à la question du devenir. En écho aux éléments recueillis dans les études présentées ci-dessus, l'auteur constate, à propos d'itinéraires déjà plus anciens (placements ruraux entre les années 1925 et 1965), des nivaux d'études faibles, souvent marqués par une rupture à l'adolescence et surtout à la rupture du placement.

Le témoignage d'une jeune adulte rapporte ce que le placement offre de plus que la famille, pauvre et isolée : une meilleure scolarisation et des moyens matériels. Etre placé comporte ainsi des avantages. Le bénéfice du placement est affirmé quand il s'agit de la scolarité et d'une bonne éducation.

Mais, c'est surtout la découverte que le lieu de placement est investi comme un lieu à partir duquel peut se construire une parenté fictive qui est au centre de ce document. L'auteur note le rôle des familles d'accueil, quand elles permettent la constitution de "ce vivier de parents, ce potentiel de lien social", face à la quête des enfants placés "d'une position structurante de la parenté". Elle remarque d'ailleurs l'existence de réseaux "d'enfants assistés", formant l'équivalent, amoindri, d'un réseau de parenté réelle.

Ainsi, si l'établissement n'a pas les qualités d'une famille, c'est sur cette dimension support à la sortie que sa fonction semble interrogée. Autrement dit, en quoi un temps d'accueil plus ou moins long en établissement vient-il s'insérer dans une "continuité familiale et sociale" ? En quoi un établissement permet-il de construire une parenté supplétive ?

1ère partie : Les caractéristiques du placement, des enfants accueillis et des familles (étude 1)

Première étude réalisée, l'objectif est de mieux connaître la population accueillie en mettant en évidence les caractéristiques de cette population. A partir du dossier et de divers éléments produits par l'institution (données administratives et psycho-socio-éducatives), un document a été rempli pour chaque jeune ayant quitté les Cèdres Bleus à partir de juillet 1985[13].

[13] Cette date a été retenue de façon empirique afin d'avoir un échantillon d'environ 140 jeunes.

L'élaboration de ce document s'est appuyée sur des outils similaires réalisés par le GERIS à l'occasion de travaux longitudinaux relatifs à l'Aide sociale à l'enfance et à des dispositifs d'accueil de la petite enfance. Sa version finale a été retenue après confrontation avec la direction de la Maison d'enfants.

Dans le questionnaire, les items retenus concernent :

- des caractéristiques des enfants accueillis avant et durant la prise en charge aux Cèdres Bleus : sexe, âge, lieu de naissance, nationalité, conditions de développement, santé, scolarité, comportements, relations à autrui, etc.

- des caractéristiques de la famille : composition de la famille, santé, aspects socio-judiciaires, données socio-économiques, conditions d'habitat, situation conjugale, relations père/mère, comportements éducatifs, réseau social, etc.

- des données propres au déroulement de la prise en charge : conditions d'admission, caractéristiques de la prise en charge, suivi spécifique du jeune, réunions de synthèse, relations avec les intervenants extérieurs, conditions de sortie, etc.

L'étude a été effectuée auprès de 142 sujets qui ont quitté les Cèdres Bleus, après un séjour d'au moins quatre mois, entre début juillet 1985 et début septembre 1995. La prise en compte de cette période résulte d'un compromis afin de bénéficier du recul nécessaire pour évaluer les évolutions récentes et pour repérer les données actuelles permettant d'apprécier le présent de l'institution.

Le lecteur trouvera en premier lieu une description de la population - caractéristiques générales des jeunes et de leur famille - et des indications sur les modalités du placement. Des analyses plus fines seront proposées à partir de croisements internes[14] à chaque grand "champ" de l'étude (l'enfant, la famille, le placement). Elles apparaissent dans le cours du texte après l'une des deux variables concernées[15]. Des croisements entre les variables des trois champs (par exemple, entre le développement de l'enfant et les relations avec les parents ou un élément de l'action menée dans l'établissement) figureront également. Le

[14] Ceci signifie que dans un premier temps, les variables ne sont mises en relation que si elles appartiennent au même "champ" (par exemple, croisement entre les différentes caractéristiques de l'enfant).
[15] Par exemple, les croisements entre les problèmes de santé de l'enfant et les aspects scolaires figurent dans le chapitre sur la scolarité (*1° e)*.

traitement des données sera enfin orienté autour d'une approche historique permettant de repérer les évolutions de la clientèle et du système de placement[16].

Les analyses issues des croisements sont effectuées à partir des corrélations entre les diverses données. Dans l'ensemble du rapport, le terme "corrélation" est employé au sens large : il signifie une relation entre plusieurs variables sans que cela implique que l'une est la cause de l'autre. En statistique, ce terme est réservé à l'analyse de la variance. Par simplification de langage, nous l'avons conservé bien que, dans le présent travail, ce soient des calculs de chi carré qui ont été effectués. Nous ne présenterons ici que les résultats faisant apparaître des différences statistiquement significatives[17].

1°) Les jeunes accueillis

a) Données démographiques

La répartition filles/garçons est équilibrée, 72 filles pour 70 garçons. Dans leur grande majorité (77 %), les enfants sont nés dans le département de Loire Atlantique. Près de la moitié (46 %) sont originaires de Nantes, près d'un quart (23 %) de Saint-Nazaire et seulement deux enfants sont nés dans l'agglomération de Pornic. En conséquence, les autres régions sont faiblement représentées (Bretagne 3,5 %, par exemple) et moins de 3 % sont nés à l'étranger. Il en résulte que la quasi totalité (95 %) est de nationalité française, ceci est à mettre en relation avec la faible présence d'immigrés dans la région (en Pays de Loire, 1,7 %[18] d'étrangers parmi les moins de 15 ans).

Très peu sont enfants uniques au moment de leur accueil aux Cèdres Bleus (3 %). La majorité (55 %) se situe en milieu de fratrie, 22 % sont des aînés et 20 % des benjamins.

Il s'agit très majoritairement d'enfants légitimes et reconnus à la naissance par les deux parents (83 %).

b) Conditions de développement

---

[16] Rappelons que, pour l'essentiel, cette partie a déjà été présentée lors du rapport intermédiaire (juillet 1996). Les données fournies en reprennent les éléments principaux. Par ailleurs, outre des croisements entre les trois grands champs de variables, un complément est inséré concernant les relations entre l'établissement et les familles.

[17] Le test du Chi carré (X^2) permet, en présence de données différenciées, d'écarter l'hypothèse d'une différence non significative statistiquement, car pouvant s'expliquer par le hasard, ou plus exactement, sous l'effet de variations fortuites liées notamment à la taille de l'échantillon. Dans le cas présent, nous avons retenu un seuil de confiance égal à .05, c'est-à-dire que nous avons pris au maximum 5 % de risques de nous tromper en affirmant que la population se différencie sur telle ou telle variable.

[18] Pour mémoire, ce taux est de 7 % pour la France entière. Sauf indication particulière, les données démographiques fournies à titre de comparaison sont isssues du dernier recensement (1990).

Le développement dans l'enfance - sur le plan de l'alimentation, du sommeil, du langage, des aspects fonctionnels et psychologiques -, tel que nous avons pu le relever dans les dossiers[19], a été sans aucun problème important dans les deux-tiers des cas ; dans 24 %, un problème est signalé, dans 11 % deux problèmes et dans 3 % au moins trois problèmes.

Les troubles les plus fréquents concernent le développement psychologique (19 %) , le sommeil (13 %) et l'alimentation (9 %).

Dans plus de la moitié des cas (54 %), les enfants apparaissent en bonne santé. Des maladies de type O.R.L. (14 %) et psychosomatiques (13 %) sont les plus fréquentes, les anomalies (handicaps) le sont peu (4 %). Pour très peu d'enfants, plusieurs problèmes de santé sont notés : 6 % deux problèmes, 5 % au moins trois problèmes. Cependant, dans 40 % des cas, l'établissement a amené l'enfant à consulter un médecin (essentiellement, dentiste et ophtalmologiste) peu de temps après son admission.

c) Caractéristiques de l'humeur et de la relation à autrui

Nous avons repéré les caractéristiques psychologiques à travers deux éléments "classiques" : l'humeur et la relation à autrui. Au début du séjour, les indications sont assez partagées entre les connotations positives et négatives sur les trois aspects retenus (humeur, relation aux adultes, relations aux autres enfants) et les taux sont proches : entre 43 et 47 % de connotations soit positives soit négatives et entre 8 à 14 % de présence conjointe des deux. L'on note une nette évolution favorable dans tous les cas : en fin de séjour, les indications positives se situent entre 55 % et 60 % et les négatives entre 30 et 36 %. Les enfants pendant le séjour paraissent moins anxieux ou angoissés, d'une part, et moins agressifs ou en retrait, d'autre part.

Caractéristiques de l'humeur et de la relation à autrui

	Début de séjour				Fin de séjour		
	humeur	relation adultes	relation enfants		humeur	relation adultes	relation enfants
Connot. positives	45 %	43	43		60	55	56

[19] A quelques très rares execeptions, toutes les informations ont été recueillies dans les dossiers. C'est une limite éventuelle de ce travail, notons que certaines rubriques peuvent être plus sensibles que d'autres à ce phénomène: ainsi, certaines informations sur le développement de l'enfant ont plus de risques d'être absentes que le sexe ou la date de naissance ...

Connot. négatives	47 %	43	47		30	35	36
Connot. mixtes	8 %	14	10		10	10	8

Il s'agit d'un premier élément d'appréciation, à prendre avec toute la prudence nécessaire, sur l'effet positif du passage dans l'établissement. Notons que, si d'une façon générale, les évolutions sont favorables, les chiffres bruts cachent des différences importantes. Ainsi, des enfants enregistrent une évolution négative : selon l'humeur 11 %, selon la relation aux adultes 18 % et selon la relation aux autres enfants 13 %. Il est bien entendu intéressant de repérer (par croisement des données) les caractéristiques éventuelles des enfants qui évoluent positivement et négativement.

L'évolution de l'humeur est reliée à quelques caractéristiques de l'enfant, en particulier lorsque l'humeur est toujours qualifiée négativement, des problèmes de développement sont signalés. Par ailleurs, les trois types d'indications (humeur, relation aux adultes et relation aux enfants) varient de façon concomitance et les différences sont significatives dans pratiquement tous les cas de figure[20].

d) Les fugues

Des fugues sont signalées pour 21 % des enfants, certaines de courte durée. Pour 6 % seulement, elles sont importantes (nous les avons nommées ainsi lorsqu'au moins trois fugues étaient relevées et/ou lorsque la durée globale était supérieure à trois jours).

e) La scolarité

Les aspects scolaires ont donné lieu à un travail particulier dans la mesure où leur importance sur l'avenir n'est plus à prouver.

La dernière classe suivie lors de l'accueil aux Cèdres Bleus est en soi une indication peu utilisable, dans la mesure où elle dépend en grande partie de l'âge de sortie. Notons cependant que le collège est majoritaire : 47 % quittent l'établissement en 6ème ou en 5ème et 22 % en 4ème ou en 3ème. Très peu sont allés au delà (2,5 %). Donnée plus pertinente, les retards scolaires sont fréquents : un enfant sur 4 seulement est à l'âge "normal", 19 % ont un an de retard, 42 % deux ans et 14 % au moins trois ans. Près d'un tiers ont fréquenté à un moment

[20] Par exemple, si la relation aux adultes est positive, la relation aux enfants l'est également, et réciproquement pour les connotations négatives.

une filière spécialisée : pour 24 %, il s'agit d'une classe spécialisée du secondaire (SES, SEGPA, CPPN, CPA). Très peu, 2 cas, ont été admis en I.M.E.

Les filières spécialisées sont en relation avec les problèmes de santé : en présence d'un problème, l'enfant a été plus souvent admis dans une telle filière. Par ailleurs et en toute logique, le retard scolaire (supérieur à trois ans) est corrélé à la participation à une filière spécialisée.

Les appréciations générales portées par les enseignants sont partagées : pour 38 % elles sont positives, pour 37 % négatives et pour 25 % "mixtes"[21]. Les appréciations spécifiques (liées à une matière) sont plus négatives, mais elles ne concernent que 75 enfants : 24 % de positives, 41 % de négatives et 35 % de "mixtes". Par ailleurs des difficultés d'apprentissage (dyslexie, notamment) sont relevées pour 15 %. Des corrélations entre ces appréciations apparaissent avec la santé (elles sont positives en l'absence de problèmes et "mixtes" à partir de deux problèmes) et avec les relations aux enfants et aux adultes (elles sont strictement symétriques : relations positives/appréciations positives, relations négatives/appréciations négatives). Elles le sont également quand elles sont négatives, aux filières spécialisées et aux troubles du comportement.

Les troubles du comportement au sein de la classe, tout autant que les performances scolaires, peuvent être révélateurs des modalités adaptatives de l'enfant. Pour près de la moitié, de tels troubles sont signalés : 34 % sont dits "perturbateurs" (dont 9 % sont en même temps qualifiés de paresseux), 6 % sont "inhibés" et 6 % "paresseux.". Les troubles du comportement sont associés aux appréciations négatives des enseignants.

2°) Les familles

Signalons, tout d'abord, que les rubriques concernant la famille (principalement les parents), sont relativement peu renseignées et, dans certains cas, la fiabilité de l'information n'est pas assurée, les chercheurs ayant parfois été amenés à extrapoler à partir d'indices. La nature des situations familiales (particulièrement difficiles et mouvantes) et les choix techniques et éducatifs faits par l'établissement (centrés sur la protection de l'enfant) n'y sont pas étrangers et peuvent permettre de comprendre pourquoi certains aspects sont sinon inconnus de l'institution, du moins non recensés dans les dossiers. Cependant, l'on peut s'interroger sur cette situation au regard des évolutions perceptibles dans ce domaine et des positions aussi bien en France qu'à l'étranger sur la place des parents et la prise en compte de l'environnement et des

[21] Présence conjointe d'appréciations positives et négatives.

réseaux sociaux dans le cadre de prise en charge, y compris dans des situations très difficiles[22].

a) Naissance, enfance et adolescence des parents

Comme leurs enfants, les parents sont principalement nés dans le département : 58 % aussi bien pour les mères que pour les pères. Les autres sont nés dans un département de la région (11 % des pères et 6 % des mères) ou dans une région limitrophe (7 % des pères et 16 % des mères). Relativement peu sont originaires de l'étranger : 12 % des pères et 9 % des mères. Si la mobilité géographique existe au sein de la population d'étude, elle paraît se faire, pour le plus grand nombre sur un territoire limité. En raison d'une possible acquisition de la nationalité française, les parents étrangers sont encore moins nombreux : 9 % des pères et 8 % des mères. Comme pour les enfants, même si le taux est supérieur, les particularités démographiques régionales se font sentir : dans les Pays de la Loire, les étrangers représentent moins de 2 % des 20-40 ans (moyenne française, un peu plus de 7 %).

A la naissance de l'enfant, on observe une différence d'âge entre les deux parents. Les pères étaient plus âgés que les mères : la moyenne d'âge des pères était de 28 ans et celle des mères de 24 ans et 4 mois (à titre de comparaison, en France, la différence d'âge lors du premier mariage est inférieure à deux ans entre les hommes et les femmes[23]). Les disparités sont plus sensibles aux âges extrêmes : 10 % des pères avaient moins de 20 ans, 24 % des mères étaient dans cette situation ; 13 % des pères étaient âgés d'au moins 36 ans (le plus âgé avait 51 ans), seulement 6 % des mères étaient dans ce cas (la plus âgée avait 39 ans). La précocité des naissances, pour les mères, repérées dans d'autres dispositifs de l'A.S.E., est également perceptible ici.

Pour 16 % des pères et 15 % des mères, un placement est signalé durant l'enfance et/ou l'adolescence ; dans la plupart des cas, il s'agit d'un placement à l'Aide sociale à l'enfance. On n'observe pas de corrélation entre le placement des pères et celui des mères. Par contre, le placement du père est lié à une détérioration des situations conjugales et celui de la mère à l'importance des problèmes sociaux et de santé.

b) Santé, actes délictueux

Les données relatives à la santé ne sont connues que pour un peu plus des deux-tiers des parents. De façon un peu paradoxale (habituellement, nous possédons plus de renseignements sur les mères), la santé des pères est plus renseignée. Mais, cela résulte en fait de l'introduction de l'item "alcoolisme"

[22] Citons notamment les travaux du G.R.E.D.E.F. (E. Palacio-Quintin et al., 1995), de J. K. Whittaker (1992) et de T. Festinger (1994).
[23] *Données sociales*, INSEE, 1990

dans cette variable. Si l'on n'en tient pas compte, nous ne possédons des informations que pour 21 % des pères et 31 % des mères (dans 11 % des cas, père ou mère, il s'agit de l'indication de "bonne santé").

L'alcoolisme se présente comme un fait majeur puisque, parmi les situations informées, il concerne 69 % des pères et 52 % des mères. Doit-on voir là un effet de la surconsommation d'alcool dans l'ouest de la France ? A titre de référence, une étude réalisée sur les conditions de vie des français en 1986/1987, indiquait un taux de buveurs "excessifs"[24] d'environ 20 % pour les hommes de 25 à 45 ans et de 1 % pour les femmes du même âge[25]. L'indication d'alcoolisme est commune aux deux parents dans la moitié des situations. Notons qu'aucun cas de toxicomanie n'est relevé.

Dans près de 20 % des cas, un diagnostic psychopathologique est posé et pour 4 % des pères et 5 % des mères, il s'accompagne d'un internement psychiatrique. Ce diagnostic pour le père est en lien avec son propre placement dans son enfance (dans près de la moitié des cas), pour la mère il l'est aux ruptures conjugales et à une évolution négative des relations avec l'enfant.

Comme, dans la population globale (environ 6 fois plus de condamnations d'hommes que de femmes), les actes délictueux concernent plus souvent les pères, 23 % (dont 22 % accompagnés d'emprisonnement) que les mères 8 % (dont 4 % avec emprisonnement). Ces taux sont nettement supérieurs à ceux de la population française de même âge. Les actes délictueux sont plus fréquents en présence d'une situation précaire face à l'emploi et de ressources résultant d'aides ou de pensions. La situation conjugale se dégrade plus fréquemment.

c) Composition familiale et situation conjugale

Au moment de l'admission, dans 33 % des cas seulement, la mère et le père de l'enfant sont présents au sein de l'unité familiale. Le père est très souvent absent alors que la mère l'est rarement : l'enfant vit avec son père dans 43 % des cas (dans 10 % avec le père seul) et avec sa mère dans 84 % (dans 51 % avec la mère seule). Dans 6 %, il ne vit avec aucun des deux parents. Là encore, si les tendances sont semblables à celle de la population globale, les taux sont différents : "ce sont au total un peu plus de deux millions d'enfants de moins de 19 ans qui ne vivent pas avec leurs deux parents biologiques, soit environ 15 %"[26].

[24] "Individu consommant 5 verres ou plus de boisson alcoolisée par jour".
[25] INSEE, *Données sociales*, 1990, p. 254.
[26] Desplanques G. (1993), Les familles recomposées en 1990, in M.T. Meulders-Klein et I. Théry, *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan, p. 82.

Les autres personnes vivant au sein de la famille sont soit des frères et soeurs (quand l'enfant n'est pas unique, l'ensemble de la fratrie vit à la maison dans seulement la moitié des cas), soit des membres de la famille élargie dans 4 % des cas, soit un beau-parent (ou un nouveau concubin) dans 28 % ou des personnes extérieures dans 21 %.

Lorsque les deux parents vivent à la maison, il n'y a pas d'autres personnes étrangères à la famille auprès d'eux. A l'opposé, lorsque la mère vit seule, on repère de façon significative, la présence d'un beau-père. Dans le cas o˘ aucun des deux parents ne vit à la maison, c'est la famille élargie qui est la référence pour l'enfant.

Les situations conjugales sont très évolutives, nous avons tenté de les repérer lors de la naissance de l'enfant, puis à l'admission aux Cèdres Bleus et, enfin, durant l'accueil. Dans près de 80 % des cas, on observe une (41,5 %) ou plusieurs ruptures (36,5 %). Dans 21,5 % des cas on note une union stable et dans un seul cas le célibat est signalé dans la durée. Entre la naissance de l'enfant et son admission dans l'établissement, la situation conjugale a beaucoup évolué.

Evolution des situations conjugales

en situation de	mariage	concubinage	divorce	séparation	veuvage
(1)	71 %	27,5	1,5	/	/
(2)	24 %	16	30	24	6

(1) à la naissance de l'enfant - (2) lors de l'admission aux Cèdres Bleus

Effet du temps, on observe une baisse régulière de la situation d'union (surtout des mariages) et parallèlement une augmentation des situations liées à une rupture (divorce, séparation ou, plus rarement, veuvage). Bien évidemment, quand les deux parents habitent au domicile familial, ils vivent plus fréquemment dans le cadre d'une union plus stable.

Nous sommes en présence de fratries nombreuses, pour une part en raison des recompositions familiales. Nous pourrions même, à l'heure actuelle, parler de familles sur-nombreuses[27]. En effet, l'on compte en moyenne cinq enfants par famille. Les familles "normales", au sens sociologique du terme, ne représentent que 8,5 % des situations. Plus de la moitié (59 %) ont entre trois et cinq enfants et près d'un tiers (32,5%) en ont plus de six (5 familles ont même plus de 10

[27] Pour l'INSEE, une famille est "nombreuse" à partir de 3 enfants et "très nombreuse" à partir de 5.

enfants). Les comparaisons avec la société globale sont à peine nécessaires : environ 20 % des familles françaises ont au moins trois enfants et 1 % en ont au moins six. Il s'agit ici d'une caractéristique très spécifique de la population d'étude mais des constatations semblables, quoique dans une moindre mesure, ont été faites dans d'autres travaux sur le placement[28].

Conséquence de la situation conjugale des parents, les enfants ont très souvent des demi-frères ou soeurs, 52 %.

d) Aspects socio-économiques

Assez peu renseignés, les aspects économiques indiquent cependant des conditions de vie particulièrement difficiles. Très majoritairement, y compris pour les femmes, les emplois occupés sont de type ouvrier, les emplois à temps plein sont assez rares : ils concernent un tiers des pères et un cinquième des mères, pour lesquels nous avons cette information. L'indication de chômage à un moment ou à un autre est présente pour une majorité de pères. Elle est corrélée au chômage et au travail partiel.

Il n'est pas possible de connaître le niveau des revenus[29], nous pouvons cependant repérer le type de ressources familiales. Elles sont constituées majoritairement d'aides et de pensions, parfois accompagnées de salaires ponctuels. Les salaires sont réguliers pour moins de 30 % des familles. Lorsque les deux parents vivent à la maison, leurs ressources sont composées pour l'essentiel de salaires accompagnés d'aides ou de prestations, plus rarement d'un salaire seul. Si la mère est seule, si le père a des problèmes de santé et si les enfants sont nombreux, les prestations constituent plus souvent le seul revenu.

Presque exclusivement locataires, les familles habitent majoritairement en appartement collectif (59 %). 24 % logent dans une maison individuelle. 2 % sont hébergées par des amis, 12 % le sont au sein de structures d'aide (foyers pour adultes, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, ...), 3 % sont sans domicile fixe. Cependant, les problèmes de logement concernent également des familles vivant dans un habitat "classique" (surpeuplement, manque de confort, logement inadapté, ...).

De ces différents éléments, il résulte la présence massive de problèmes sociaux divers. Nous avons tenté d'en apprécier la présence à travers trois catégories regroupant les problèmes d'emploi, de logement et économiques. Le

[28] M. Corbillon et div., *L'enfant placé, de l'assistance publique à l'aide sociale à l'enfance*, Paris, La documentation française, 1990, p. 65.
[29] Ceci n'est pas particulier à cette étude ; la difficulté d'apprécier le niveau de ressources, en France, est bien connue.

logement apparaît problématique pour plus d'un tiers des familles, l'emploi pour près de 60 % et les questions économiques pour plus de 70 %.

Pour constituer un indice de difficultés, nous avons ajouté la présence de problèmes de santé. Pour moins de 10 % des familles, les quatre domaines retenus ne présentent pas de problèmes importants. Mais, pour six familles sur dix, trois ou quatre de ces aspects sont relevés.

Les problèmes d'ordre médical ou social sont plus nombreux quand le père est seul (plus de trois problèmes, dans près de la moitié de ces situations), lorsque l'alcoolisme est signalé à son égard et en présence d'une famille nombreuse.

e) Les relations au sein de la famille

Les relations entre les parents "biologiques" sont bien évidemment dépendantes de l'évolution des situations conjugales. De manière presque exclusive, elles aboutissent à la mésentente (59 %) ou à l'absence de contacts (35 %). Les proportions sont ici particulièrement fortes et, en complément des difficultés sociales et de santé, illustrent l'âpreté des situations rencontrées. La mésentente domine, elle est présente dans pratiquement six cas sur dix.

En présence de plusieurs ruptures, les relations entre les parents biologiques sont caractérisées par l'absence. Dans ce cas (multi-ruptures), les problèmes de santé (rappelons que l'alcoolisme y occupe une place importante) sont plus fréquents.

Les relations entre les parents et leurs enfants sont appréhendées selon l'évaluation qui en est faite par l'institution[30]. A l'arrivée dans l'institution (ou du moins, à la première indication de cette donnée), on note principalement l'absence de relations avec les pères (44 %) et l'incapacité des mères (37 %, auxquelles il convient d'ajouter les 16 % pour lesquelles deux appréciations sont fournies : bonnes relations et incapacité). Des indications positives sont présentes pour 19 % des pères (plus 6 % de référence double : bonnes relations et incapacité) et pour 26 % des mères (plus 16 %).

Au cours du placement, des évolutions sont perceptibles (qui correspondent soit à un changement effectif des relations soit à une meilleure connaissance de l'institution). Les relations parents/enfants sont estimées stables et positives pour 15 % des pères et 22,5 % des mères, stables et négatives pour 30 % des pères et 34 % des mères. La permanence de l'absence du côté des pères (38 %) et l'amélioration des relations du côté des mères (21 %) sont notables.

[30] Les points de vue des enfants et des parents seraient sans doute différents.

Relations parents/enfants

	1ère indication				évolution	
	père	*mère*			*père*	*mère*
bonnes rel.	19 %	26 %		stable +	15 %	22,5 %
bon./incapa.	6	16		stable -	30	34
incapacité	17	37		stable abs.	38	12
néglig. rejet	4	8		évol. vers +	9	21
maltraitance	10	4		évol. vers -	6	6
absence	44	9		variable	2	4,5

Quand les deux parents vivent au domicile familial, l'évolution des relations parents/enfants demeurent mauvaises durant tout le séjour de l'enfant aux Cèdres. Si un des parents ou les deux ne vivent pas avec l'enfant, le manque de relations domine. On observe un certain parallélisme entre les relations du père et de la mère avec l'enfant : lorsqu'elles sont mauvaises de façon stable avec l'un, elles le sont également avec l'autre, lorsqu'elles évoluent positivement avec l'un, c'est aussi le cas avec l'autre.

Pour 23 pères, 10 mères et 4 tiers (nouveau concubin, membre de la famille élargie), une indication de maltraitance est portée, que ce soit au début de l'accueil ou en cours de placement. Par ailleurs, pour 38 parents (13 pères et 25 mères) des négligences importantes sont signalées.

Ce sont 55 enfants sur 142 qui sont victimes de maltraitance ou de négligence soit 39 % de l'effectif. Dans 24 cas de maltraitance et dans 12 cas de négligence, un seul adulte est concerné : dans 2 cas, les deux parents sont maltraitants et dans 8 cas, ils sont négligents ; dans 9 cas, on note conjointement la maltraitance et la négligence.

La maltraitance paternelle est signalée principalement lorsqu'aucun des deux parents ne vit à la maison au moment de l'admission : dans ce cas, l'enfant a été préalablement retiré de la famille. Elle est davantage présente quand les relations entre les deux parents sont "inexistantes" ou qualifiées de "mauvaises".

En l'absence de maltraitance maternelle, les relations parents/enfant sont majoritairement positives. La maltraitance maternelle s'exprime davantage lorsqu'il y a un beau-père vivant au domicile. Dans sept situations sur dix,

lorsque la mère a été maltraitante, ses relations avec son enfant restent mauvaises tout au long du séjour.

Les données sur la famille élargie peuvent être un élément intéressant, les relations avec cette famille font partie du réseau social qu'entretient telle ou telle famille. Ce renseignement est peu fourni. Les relations avec des frères ou des soeurs sont renseignées dans le cas d'admission de fratrie dans l'établissement (très fréquemment, 80 % des situations, l'accueil concerne plusieurs enfants de la même famille) ; ces relations apparaissent presque toujours positives. Dans 30 dossiers, la présence des grands-parents dans le placement est manifeste (visite, accueil des enfants, courrier à la direction, ...). Les informations relatives aux contacts avec les autres membres de la famille élargie font état essentiellement d'absence de relations (43 %) et de mésentente (36 %).

3°) La reproduction intergénérationnelle : les caractéristiques parentales et le développement de l'enfant

a) Les parents, le développement comportemental de l'enfant et l'évolution de la relation à autrui

Il est banal aujourd'hui de considérer que les caractéristiques parentales influent sur le développement de l'enfant quand celui-ci vit dans son milieu d'origine. Quel rôle jouent-elles lorsqu'il y a séparation ? Les parents conservent-ils alors une possibilité d'agir sur le développement de leur enfant ? Est-il possible d'en mesurer les effets ? Nous abordons ici rapidement ces questions en observant l'incidence des caractéristiques des parents sur trois aspects du développement : le comportement de l'enfant, ses relations avec les autres et le déroulement de sa scolarité.

L'évolution du comportement

Le comportement de l'enfant durant son séjour aux Cèdres Bleus évolue favorablement si les relations avec ses parents, et plus particulièrement son père, évoluent également favorablement. Il est variable si les relations avec sa mère sont mauvaises.

Il varie aussi selon le degré de mobilisation parentale autour du placement de l'enfant : il évolue favorablement si la mobilisation de la mère progresse et reste variable si cette mobilisation est moyenne.

Les relations à autrui

Le développement de l'enfant, notamment dans sa relation avec les adultes, apparaît plutôt positif si l'âge de la mère à sa naissance est supérieur à 26 ans et s'il n'a aucune relation avec son père tout au long du séjour.

Les relations avec les autres enfants demeurent toujours négatives si la mobilisation de la mère est moyenne tout au long du séjour, elles sont positives si les contacts avec le père sont toujours positifs.

Le déroulement de la scolarité

On note que les appréciations générales portées sur l'enfant à l'école, sont plus positives lorsque la mère est mobilisée autour du placement tout au long de l'accueil et qu'elles sont "mixtes" quand la mobilisation de la mère progresse. Par ailleurs, les filières spécialisées sont plus fréquentes quand le père entretient de façon stable de mauvaises relations avec son enfant.

Le retard scolaire est corrélé à l'évolution des relations avec la mère :
+ il est modéré en présence de relations mauvaises stables,
+ on note l'absence de retard quand la mère n'a plus de relation avec l'enfant.
D'autre part, un retard scolaire important est lié à une mobilisation faible ou négative des deux parents autour du placement.

b) Développement de l'enfant selon les personnes qui vivent au domicile

L'étude de la littérature montre clairement que la question de l'environnement dans lequel l'enfant évolue joue un rôle prépondérant sur son développement. Ainsi, devant les recompositions familiales multiples, de nombreux auteurs[31] s'interrogent sur les conséquences de ces mutations, notamment en matière d'éducation. Dans ce contexte, se posent également avec acuité des questions relatives aux repères (filiation) et à la transmission intergénérationnelle du capital familial. Nous examinerons successivement les différents cas possibles rencontrés dans l'étude.

Les deux parents "biologiques" vivent à la maison

Les indications paraissent plutôt défavorables, en particulier, les relations parents/enfant sont mauvaises durant tout le séjour. Le père ne se mobilise pas pour le placement et son attitude vis-à-vis des Cèdres Bleus est plutôt négative ou évoluant négativement ; on observe l'inverse pour la mère en ce qui concerne la mobilisation. Plus fréquemment l'enfant fréquente une filière spécialisée.

[31] Citons : F. de Singly, *La famille l'état des savoirs*, Paris, Editions de la découverte, 1991. ; D Le Gall et C. Martin, *Les réseaux de parenté après la désunion*, Rapport de recherche pour la CNAF, Caen, CRTS, 1988. ; I. Théry, *Le démariage*, Paris, Ed. Odile Jacob, 1993.

Un seul parent est présent

Quand un seul des parents vit avec l'enfant, on observe essentiellement, de façon logique, une absence de relations entre l'enfant et l'autre parent et une faible mobilisation de sa part par rapport au placement. Quand le père est seul, sa mobilisation est plus forte et son attitude vis-à-vis de l'établissement est plus positive.

Aucun des parents n'est présent

Nous observons peu de différences significatives mais la faiblesse de cet effectif en est en partie responsable. Cependant, sans surprise les relations avec les enfants sont marquées par l'absence, de même que la mobilisation autour du placement et l'attitude face aux Cèdres Bleus. Dans cette situation, l'enfant n'a jamais fréquenté une filière spécialisée et les retards scolaires sont moins importants, par contre les troubles du comportement en classe sont plus nombreux (mais la différence n'est pas significative).

A travers ces résultats, l'on peut percevoir des indications plus favorables quand les deux parents vivent séparément ou même quand l'enfant vit auprès d'aucun des deux. Ceci rappelle (cf. ci-dessus) que les parents habitant sous le même toit sont très souvent en conflit, ce qui n'est pas favorable pour le développement de l'enfant.

c) Problématiques parentales spécifiques et développement de l'enfant

Par problématiques spécifiques, nous entendons les indications de placement des parents, de maladies, de psychopathologie, de délinquance, de maltraitance ... Nous touchons ici l'un des enjeux actuels de la recherche dans les sciences humaines. En effet, comment éclairer les phénomènes observés au delà de la simple explication causale qui vient la plupart du temps renforcer des thèses abusivement déterministes, pour des raisons idéologiques ? De nombreux chercheurs privilégient aujourd'hui les approches tenant compte de la complexité des interactions[32].

Placement des parents dans leur enfance

[32] Citons notamment les travaux d'Ercilia Palacio-Quintin et de son équipe, reconnus au plan international et qui montrent que les problèmes de négligence et de maltraitance apparaissent plus fréquemment lorsqu'il y a un ensemble d'événements difficiles dans la vie du parent (santé, emploi, événement de l'enfance, etc.) qui interagissent. Certains travaux du GERIS ont abouti aux mêmes conclusions, notamment ceux qui ont été effectués auprès d'une crèche "préventive" innovante de la région parisienne (Corbillon et al., 1993).

Ce sont essentiellement les données relatives à la relation au placement qui ressortent : plus fréquemment, les attitudes face aux Cèdres Bleus et la mobilisation autour de l'accueil dans l'établissement sont qualifiées de "variables" ou évoluent négativement. Les données apparaissent en général plus sensibles au placement du père qu'à celui de la mère. Par ailleurs, si le père a été placé, l'enfant suit plus souvent une filière spécialisée.

Santé des parents

Les pères en bonne santé ont principalement des enfants qui sont eux-mêmes en bonne santé. Par contre, l'alcoolisme des parents est plus fréquemment corrélé à des problèmes de santé chez l'enfant.

Les mères qui ont des problèmes de santé entretiennent des relations difficiles avec leur enfant.

4°) Les caractéristiques de l'accueil aux Cèdres Bleus

a) L'admission

La répartition selon les années d'admission est marquée par le mode construction de l'échantillon[33] : avant 1983, seuls les enfants qui sont restés relativement longtemps, sont concernés et à partir de 1990, quelques-uns ne sont pas encore sortis. Ainsi, on compte un sujet admis en 1979, six en 1981 et deux en 1982 et un en 1993[34]. Ensuite, selon les années, les admissions se situent entre neuf (1992) et vingt (1986).

Années d'admission des sujets de l'échantillon

	(1)	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	(2)
nbre	9	11	13	14	20	12	14	17	12	10	10
%	6 %	8 %	9 %	10 %	14 %	8,5 %	10 %	12 %	8,5 %	7 %	7 %

(1) 1982 et avant (2) 1992 et 1993

Afin d'étudier les évolutions dans la période considérée, nous avons regroupé les années d'admission en trois catégories : 1984 et avant (33 enfants), 1985 à 1988 (60 enfants), 1989 et après (49 enfants). Afin de ne pas surcharger

[33] Rappelons que l'échantillon a été constitué en fonction de la date de sortie de l'établissement, il est composé de tous les enfants ayant quitté les Cèdres Bleus entre juillet 1985 et septembre 1995.
[34] Par ailleurs, deux soeurs sorties en juillet 1985, à la suite d'une admission en 1984, avaient bénéficié d'une première admission en 1977.

cette partie descriptive, une analyse "historique" est proposée dans le chapitre suivant.

L'âge moyen d'admission est de 10 ans 7 mois, c'est également l'âge médian d'admission ce qui indique une dispersion équilibrée de part et d'autre de la moyenne. Les deux tiers des enfants avaient entre huit et douze ans lors de leur admission. Les plus jeunes avaient moins de six ans (4 sujets) et le plus âgé avait quinze ans (1 sujet).

Comme pour d'autres modes ou lieux de prise en charge, les motifs d'admission sont rarement uniques, un ensemble de causes peut amener à la décision d'admission. Parfois, des motifs différents peuvent être explicités en raison de la présence de plusieurs intervenants concernés par l'admission (la justice et un service AEMO, par exemple). Nous avons cependant essayé de retenir un motif principal, dans quelques cas cela ne fut pas possible. Dans le regroupement que nous avons opéré, nous avons tenu compte de cet aspect.

Les motifs d'admission principaux sont très majoritairement tournés vers des problèmes au sein de l'univers familial : incapacité éducative, grave mésentente familiale, etc. Dans plusieurs cas, il est explicitement annoncé que ces problèmes mettent en danger l'enfant. Viennent ensuite les motifs centrés sur l'enfant lui-même : essentiellement problèmes de comportement général ou de scolarité (absentéisme).

Motifs d'admission

	danger pour l'enf.	carences éducatives	problèmes familiaux	absent. scolaire	comport. de l'enfant	(1)
nbre	41	46	32	4	13	6
%	29 %	32,5 %	22,5 %	3 %	9 %	4 %

(1) carences du milieu familial et comportement de l'enfant

La demande d'admission est le plus souvent formulée par le secteur judiciaire, éventuellement associé à un autre partenaire. Il apparaît ainsi présent dans près des trois-quarts des cas. Les services AEMO (conjointement à la justice ou aux parents) sont ensuite les plus concernés, 15 % puis vient le département (DISS, ASE), 12,5 %. Les parents sont signalés comme directement demandeurs dans 8 % des cas.

60 enfants ont bénéficié préalablement d'un autre mode d'accueil : au sein de la famille élargie (4 %), chez une famille d'accueil (12 %), en placement

institutionnel (27 %). Par ailleurs, la plupart (87 %) ont déjà été suivis par un service de milieu ouvert. Le placement arrive donc après un parcours plus ou moins long jalonné de prises en charges socio-éducatives ou de contacts avec des services sociaux.

La présence d'un placement préalable à l'arrivée aux Cèdres Bleus est corrélée avec une admission pour prévention et difficultés familiales. Plus fréquemment, il se conclut par une réorientation dans un autre placement. En l'absence d'accueil préalable, la fin de l'accueil résultera plus souvent de l'amélioration du climat familial et/ou d'une mainlevée.

Tous les enfants, d'une façon ou d'une autre, ont besoin d'une protection quand ils sont admis aux Cèdres Bleus. Nous avons essayé d'apprécier l'importance de ce besoin à travers une échelle simple à trois degrés qualifiant l'importance de la protection requise. Elle apparaît moyenne pour 29 % des jeunes, forte pour 49 % et très forte pour 21,5 %.

b) Durée de l'accueil

La durée du séjour est limitée par l'âge limite de l'accueil, 16 ans. La durée moyenne est 2 ans et 7 mois, la médiane est assez proche, 2 ans et 5 mois. Les séjours les plus courts ont duré 6 mois (1 sujet) et 10 mois (1 sujet) et les plus longs 5 ans et 10 mois (2 sujets). On note une répartition équilibrée entre les durées inférieures à 2 ans (49 enfants), comprises entre 2 et 3 ans (46 enfants) et supérieures à 3 ans (47 enfants).

Durée du placement

	moins d'un an	1 an à 17 mois	18 à 23 mois	2 ans à 29 mois	30 à 35 mois	3 ans à 41 mois	42 à 49 mois	4 ans et plus
nbre	3	15	31	21	25	13	13	21
%	2 %	10,5 %	22 %	15 %	17,5 %	9 %	9 %	15 %

Selon la durée d'accueil, la demande d'admission n'a pas été formulée par les mêmes personnes : les parents sont plus souvent concernés pour les placements de courte durée (inférieurs à deux ans[35]), le département pour les durées moyennes et le secteur judiciaire pour les accueils les plus longs. Quand le séjour dure plus de trois ans, un placement préalable a été plus fréquent.

[35] Pour effectuer les croisements, nous avons regroupé les durées en trois classes : accueil inférieur à deux ans, compris entre deux et trois ans et supérieur à trois ans.

c) Relations de la famille et des enfants avec Les Cèdres Bleus

Les relations entre les parents et l'institution peuvent être appréciées globalement à partir de l'évaluation qu'en fait l'établissement[36]. L'attitude des mères est globalement jugée plus positive que celle des pères. Ces derniers apparaissent opposants et surtout absents de façon stable (43 %), leur attitude est jugée positive ou évoluant positivement dans seulement 29 % des cas. L'attitude des mères est toujours négative dans 12,5 % des cas et toujours positive ou évoluant positivement dans 55 %.

La mobilisation des parents envers l'enfant autour du placement recueille des résultats similaires. Cette mobilisation est appréciée négativement de façon permanente pour 51,5 % des pères et 20 % des mères, elle l'est positivement et en évolution positive pour 26 % des pères et 46 % des mères. La mobilisation des parents est plus forte - ainsi que leur attitude vis-à-vis du placement - lorsqu'il n'y a pas eu d'accueil préalable de l'enfant dans un autre placement et lorsqu'il y a peu de liens avec des services (sociaux, judiciaires, etc.) durant le séjour aux Cèdres Bleus. Elle évolue favorablement quand l'amélioration du milieu constitue le motif de sortie.

La mobilisation et l'attitude évoluent symétriquement aussi bien pour le père que pour la mère (lorsque la mobilisation est négative, l'attitude l'est également, etc.). De même, les attitudes paternelles et maternelles vis à vis du placement vont dans le même sens. Des exceptions sont notées à ces évolutions parallèles :

+ lorsque la mobilisation maternelle autour du placement est "moyenne", l'attitude du père à l'égard de l'établissement tend à évoluer défavorablement.

+ lorsque la mobilisation du père diminue, celle de la mère augmente.

La façon dont un enfant se situe face au placement, est un élément intéressant à mettre en relation avec les autres informations que nous possédons. Dans 33,5 % des cas, l'enfant a une attitude toujours positive, dans 19 % toujours négative. Dans 19 % l'évolution est positive, dans 14,5 % elle est négative et dans 14 %, nous l'avons qualifiée de variable (l'alternance des appréciations ne permettant pas de donner un sens à l'évolution).

Les retours en famille le week-end sont un indicateur pertinent des relations entre la famille, les Cèdres Bleus et l'enfant[37]. Nous avons recensé les

[36] A partir des dossiers, il n'est bien évidemment pas possible d'évaluer la perception que les parents ont de ces relations. La dernière partie de la recherche - entretiens auprès des parents dont l'enfant a quitté l'établissement - nous permettra, sur un échantillon certes restreint, d'obtenir des éléments de réponse sur ce point.

[37] Comme d'autres, cette variable pourrait être placée dans un autre chapitre de l'analyse (le retour en famille "parle" des pratiques institutionnelles, voire des effets de ces pratiques, mais aussi des relations parents/enfants). Quand la question s'est posée, nous avons, en général, privilégié la signification par rapport aux modalités d'accueil.

sorties chez les parents mois après mois. Nous avons relevé deux résultats : d'une part la moyenne de sortie sur l'ensemble du placement, d'autre part l'évolution durant le séjour. Le plus grand nombre de situations se trouve aux alentours d'un week-end sur deux (ce qui correspond à la "norme" prévue par l'institution) : 40 % des jeunes sont concernés. Mais certains ne sont jamais allés dans leur famille et quinze l'ont fait moins d'une fois sur dix. Par contre, neuf sont rentrés chez eux plus de sept fois sur dix.

Les retours dans la famille (week-end)

taux de retour	moins de 30 %	de 30 à 44 %	de 45 à 54 %	55 % et plus
% d'enfants	15,5 %	17,5 %	40 %	27 %

On note des évolutions diverses en cours de séjour, l'augmentation de la fréquence des retours[38] est le cas le plus courant (37 % des enfants) ; ainsi pour certains, durant les deux ou trois derniers mois, tous les week-ends se passent chez les parents (ou l'un des deux). Cependant, on note quelques baisses et des situations variables dans 20 % des situations.

Evolution de la fréquence des retours en famille

stabilité (1)	stabilité (2)	augmentation (plus de 20 %)	baisse (plus de 20 %)	variable
11,5 %	31 %	37 %	5,5 %	15 %

(1) stabilité pour les fréquences situées en dessous de 45 %
(2) stabilité pour les fréquences situées au dessus de 45 %

Peu de difficultés lors de retour de week-ends sont signalées : dans 15 situations seulement nous avons pu repérer cet élément ; pour 10 enfants, des difficultés ont été notées à plusieurs reprises.

Pour les enfants qui sortent fréquemment (plus de 45 %), les liens avec les services extérieurs sont plus importants, l'amélioration du climat familial constitue plus souvent le motif de sortie, la mobilisation de la mère et son attitude envers le placement évoluent favorablement.

Un travail complémentaire (relevé des contacts entre la famille et les Cèdres Bleus, pendant deux périodes de quinze jours) entrepris à l'issue du rapport intermédiaire permet d'obtenir quelques données complémentaires sur

[38] Nous avons retenu les taux d'augmentation supérieurs à 20 %.

les contacts entre parents et enfants durant l'accueil[39]. Peu de contacts à l'initiative des enfants sont repérés mais il est vraisemblable que les enfants téléphonent ou écrivent à leurs parents sans que le personnel de l'institution en soit informé. Durant les deux périodes référencées, 8 appels téléphoniques et un courrier en direction des parents sont relevés. Notons que 7 appels sont également indiqués à l'adresse de frères ou soeurs. 63 contacts (39 durant la première quinzaine et 24 durant la seconde) sont enregistrés de la part des parents en direction de leur(s) enfant(s) : 59 appels téléphoniques, 3 rencontres et 1 courrier.

d) L'action entreprise

L'objectif premier de la recherche n'est pas d'évaluer au quotidien l'action entreprise dans l'établissement, la méthodologie choisie aurait été différente. Cependant il sera intéressant de mettre en relation les différences observées dans le devenir des jeunes et les actions menées en leur direction durant le séjour. Nous sommes ici confrontés à une difficulté majeure, l'appréciation d'une action n'étant pas évidente à réaliser a posteriori, à partir de dossiers[40]. A l'issue de l'étude de faisabilité - à partir du contenu des dossiers et des entretiens réalisés durant cette étude et d'un questionnaire rempli par l'équipe éducative -, nous avions retenu quelques éléments pour qualifier, de façon différenciée, l'action entreprise par les Cèdres Bleus : les synthèses, les "points"[41], les soutiens spécifiques proposés à l'enfant, les rencontres avec la famille (à leur domicile ou dans l'établissement), les liens avec les services extérieures. Nous avions initialement prévu de prendre en compte les activités extérieures proposées durant l'année et les séjours organisés durant les vacances. Le recueil d'information s'est avéré très problématique pour les derniers et non pertinent dans le cadre de notre démarche pour les premières (en effet, tous les enfants ont une activité extérieure et nous ne pouvons repérer des différences à ce propos).

Le relevé global des synthèses et des points a été réalisé à partir d'un travail spécifique (effectué par le Chef de service éducatif). Il n'a pas été possible de prendre en compte les dossiers les plus anciens : ce recueil concerne 63 % des enfants, ceux qui ont été admis à partir de septembre 1985. Nous avons calculé une fréquence des synthèses et des points par rapport au temps de présence. Trois catégories ont été créées : fréquence "basse" (30 % : moins de 3

[39] Les modalités de ce travail dont l'objectif principal était de mieux repérer les contacts entre les parents et l'établissement sont présentées dans la partie suivante "action entreprise".

[40] Les spécialistes de l'évaluation des actions sociales soulignent l'intérêt d'évaluer en "temps réel" afin d'éviter les reconstructions a posteriori, à partir de documents ou de l'évocation des intervenants (voir notamment, F. Le Poultier, *Recherches évaluatives en travail social*, Presses Universitaires de Grenoble, 1990, p 120 et sq.).

[41] Cette appellation désigne, dans l'établissement, des rencontres ponctuelles entre quelques membres de l'équipe pour parler d'un enfant en particulier.

synthèses ou points sur 10 mois), "moyenne" (entre 30 et 39 %) et "haute" (40 % et plus). La fréquence basse comprend 51,5 % des cas connus, la fréquence moyenne 25 % et la fréquence haute 23,5 %.

Les soutiens spécifiques, à la différence de la prise en charge éducative quotidienne qui est commune à tous, ne concernent que certains enfants. Il s'agit d'un suivi effectué par le (ou la) psychologue de l'établissement ou par des spécialistes à l'extérieur. Ces soutiens apparaissent relativement peu nombreux (selon notre mode de recueil). On relève : 14 suivis par le psychologue des Cèdres Bleus (10 %), 10 suivis thérapeutiques extérieurs (7 %), 17 rééducations[42] (12 %) et 7 suivis sanitaires particuliers (5 %).

L'étude des relations entre les familles et l'établissement est un sujet sensible, dans le secteur social, nationalement ; le débat sur le sujet recouvre également des préoccupations locales. L'inscription des chercheurs concernés ici dans un laboratoire centré sur "l'éducation familiale et les interventions sociales en direction des familles" est également à prendre en compte dans l'intérêt porté à cet aspect. Comme pour les autres éléments analysés, nous avons recueilli les informations à partir des données disponibles dans les dossiers. Sur ce point sans doute plus que sur d'autres, les traces écrites sont vraisemblablement limitées : en d'autres termes, toutes les rencontres n'ont pas donné lieu à une indication même minimale dans les dossiers. Les résultats obtenus ainsi ont beaucoup interrogé les membres de l'institution dès qu'ils en ont eu connaissance. Ceci a amené la mise en place d'un travail spécifique sur ce point qui permet de compléter et relativiser le premier recueil. Nous présenterons ci-dessous les deux types de données.

Les rencontres avec la famille sont réalisées soit au domicile des parents, par l'éducatrice chargée des relations avec la famille, soit dans l'institution. Ces dernières concernent des rendez-vous organisés avec un membre de l'institution ce qui exclut les simples contacts sans doute les plus nombreux qui ont lieu lors d'une visite aux enfants ou au moment d'un départ en week-end ou en vacances. Nous avons là aussi cherché à repérer la modulation des fréquences de ces rencontres, avec toute la prudence due au mode de recueil : il va de soi que nous ne pouvions relever que les rencontres qui avaient donné lieu à des traces dans le dossier des jeunes. Dans un nombre de cas important, selon les modalités propres au type de recueil effectué (cf. ci-dessus), aucune rencontre n'est signalée : dans 39,5 % des cas au domicile et dans 55,5 % aux Cèdres Bleus.

Rencontres avec la famille

	aucune	1 fois/an	2 fois/an	3 fois/an

[42] Orthophonie, psychomotricité, ...

au domicile	39,5 %	36 %	9 %	15,5 %
aux Cèdres Bleus	55,5 %	39,5 %	1,5 %	3,5 %

Les rencontres entre les parents et l'établissement sont moins fréquentes quand l'enfant a été admis en raison des difficultés familiales. On observe une symétrie entre la fréquence des rencontres au domicile des parents et dans l'établissement. On note une tendance similaire entre les rencontres au domicile familial et l'existence de relations avec des services extérieurs : plus la fréquence des rencontres est importante, plus le nombre de services concernés augmente. Par ailleurs, à la sortie, on note une amélioration de la situation familiale, en l'absence de rencontres au domicile et en présence de visites fréquentes à l'établissement. Ce dernier constat interroge, mais il est probable que les rencontres au domicile concernent, en général, des situations plus "difficiles".

Comme nous l'annoncions, un recueil complémentaire a été effectué pour préciser les relations familles-établissement. Les membres du personnel ont rempli une fiche concernant les relations avec les familles durant quinze jours, du 25 novembre au 6 décembre 1996. Eu égard à la spécificité de la période (préparation des vacances de Noël), l'opération a été renouvelée à une autre période, du 13 au 26 janvier 1997. Sur cette grille, tous les contacts avec les familles (mais aussi avec les services sociaux extérieurs) ont été relevés avec les indications suivantes : date, initiateur du contact, destinataire, modalité (courrier, téléphone, rencontre, ...), objet (information, échange, problèmes sortie, ...) et climat (connotation positive ou tensions, conflits).

De ce travail spécifique, nous retiendrons ici les contacts entre les familles et l'établissement.

- *A l'initiative des Cèdres Bleus ...*

58 contacts avec les familles sont initiés par des membres du personnel de l'établissement, durant la première période, et 26 durant la seconde. Pour l'essentiel, la différence entre ces deux quinzaines vient de la part prise par la préparation des vacances de fin d'année (cette dernière motivent 33 contacts en 1996).

Les modalités de ces contacts font apparaître des différences selon les services qui réalisent ces contacts[43].

Type de prise de contacts avec les parents selon les services

[43] Sur de courtes périodes, l'influence des absences (pour maladies, congés, ou autres) peut se faire sentir surtout dans les services à faible effectif. L'intérêt d'un travail sur plusieurs périodes en est renforcé.

	Courrier	Téléphone	Rencontre	Total
Direction période 1	18	/	/	18
" " 2	/	/	/	/
Chefs de service 1	/	8	2	10
" " 2	1	2	/	3
ERIF * 1	/	12	14	26
" 2	/	7	13	20
Psychologue 1	2	1	/	3
" 2	non	communiqué		
Groupes éducatifs 1	/	/	/	/
" " 2	/	/	/	/
Autres personnels 1	1	1	/	2
" " 2	2	1	/	3
Total 1	21	22	16	59
Total 2	3	10	13	26
TOTAL (1+2)	24	32	29	85

ERIF, il s'agit des personnels éducatifs spécialement chargées de la relation avec les familles

Les résultats montrent la part prise par les éducatrices chargées de façon spécifique de la relation avec les familles, ce qui est cohérent avec leur rôle : la très grande majorité des contacts qui ne sont pas liés à la préparation des sorties et des vacances est assurée par ces personnels. Notons qu'en contrepartie, les éducateurs de groupe ne signalent pas de relations à leur initiative. A deux exceptions près (il s'agit des chefs de service), les rencontres ne concernent que ces éducatrices chargées des relations avec les parents. Les contacts par courrier sont essentiellement effectués par la direction.

L'objet des contacts montrent également les spécificités liées aux fonctions exercées.

Objet du contact avec les parents selon les services

	Prise de rendez-vous	Information	Echange	Problèmes sortie/vacance
Direction période 1	/	1	1	16
Chefs de service 1	/	1	/	9
" " 2	/	1	/	2
ERIF * 1	2	4	9	8
" 2	5	1	8	4
Psychologue 1	3	/	/	/
Autres personnels 1	/	1	1	/
" " 2	/	1	2	/

TOTAL	10	10	21	39

Les rencontres, en particulier au domicile des parents, sont le fait presque exclusivement des personnels chargés des relations avec les familles. La direction et les chefs de service échangent principalement avec les parents autour des sorties et des vacances des enfants. Notons que si les éducateurs de groupe ne signalent pas de contacts avec les parents à l'initiative des familles, il est vraisemblable qu'ils entrent cependant en relation "informelle" avec eux lors des appels entre enfants et parents qui sont assez fréquents (cf. ci-dessus).

Dans très peu de cas (5 sur les 79 qui possèdent ce renseignement), les échanges sont ressentis comme conflictuels ou tendus. Ils sont majoritairement (34 sur 55) "neutres" durant la première quinzaine (effet des courriers pour les vacances) et "positifs" (16 sur 24) durant la seconde.

A l'initiative des familles...

On note 12 contacts provoqués par les familles la première quinzaine et 9 la seconde. Les parents contactent seulement trois catégories de personnel : la direction (6 fois par téléphone), les chefs de service (2 fois par téléphone) et les éducatrices chargées des relations avec les familles (12 fois par téléphone et une visite). Ces contacts sont motivés par des problèmes liés aux sorties (7), des échanges (6) et des demandes de rendez-vous (5). Pour les 16 situations renseignées, 9 sont connotées positivement et 2 négativement.

Ce travail spécifique a permis de relativiser les résultats obtenus précédemment, il serait sans doute intéressant de le poursuivre en réalisant le même type de recueil des données ponctuellement à dates régulières (quinze jours par trimestre, par exemple).

Les relations avec les services extérieurs montrent, pour une situation donnée, l'importance du réseau établi avec les autres institutions. Là encore, les différences entre les enfants et les familles sont vraisemblablement plus intéressantes que les chiffres bruts, les croisements qui seront présentés ultérieurement (cf. introduction de cette deuxième partie) prendront en compte cet aspect. Ainsi, pour certains (34 %), aucun service extérieur n'est signalé, pour d'autres (25 %), au moins quatre sont impliqués. On note la relation à un service pour 15 % et à deux ou trois pour 26 %.

Ces services ont été regroupés selon leur mission et leur secteur d'intervention. Ce sont les services judiciaires qui sont les plus repérés ce qui n'est pas pour surprendre, beaucoup d'enfants étant placés sur décision d'un juge des enfants. Viennent ensuite les services d'assistance éducative en milieu ouvert qui, nous l'avons vu, sont très souvent présents dans la famille avant le placement et le seront aussi à l'issue de celui-ci.

Relations avec les services extérieurs (nature des services)

Justice	Police	Tutelles	S. Social	ASE	AEMO	Autres
53 % *	7 %	15 %	16 %	19 %	47 %	12 %

* La somme est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples.

e) Sortie

Les années de sortie, comme les années d'admission, sont marquées par les critères d'échantillonnage. Mais, nous pouvons ici retenir dix périodes d'égale durée, de juillet d'une année à août de l'année suivante. Certaines années voient des départs beaucoup plus importants que d'autres : 25 entre juillet 85 et août 86, 8 entre juillet 92 et août 93.

Année de sortie

85/86	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
25	12	19	11	17	10	13	8	14	13
17,5 %	8,5 %	13,5 %	7,5 %	12 %	7 %	9 %	6 %	10 %	9 %

Parmi les motifs de sortie, la limite d'âge (34,5 %) et la mainlevée et/ou l'amélioration de la situation familiale (également 34,5 %) dominent. Une réorientation dans un autre placement, souvent une famille d'accueil, est un motif de sortie qui concerne un quart des jeunes. Mais, en fait, le taux de réorientation vers un autre lieu d'accueil est beaucoup plus important, car quand un jeune a atteint la limite d'âge, il rejoint presque toujours un nouveau placement. Par ailleurs, 6 jeunes ont été exclus de l'établissement. Ces exclusions sont uniquement prononcées entre deux et trois ans de présence dans l'institution.

Motif principal de la sortie ou non, l'amélioration de la situation familiale est perceptible dans 40,5 % et elle se dégrade dans 26,5 % des cas. Elle est jugée stable dans 21,5 % et l'information est absente dans 11,5 %. Le motif de sortie est très lié à l'évolution du milieu familial :

+ quand il s'agit de l'âge, on observe une dégradation de la situation,

+ quand il s'agit d'une réorientation vers un autre placement, on repère à la fois une stabilité (mais le plus souvent à partir d'une appréciation négative) ou une dégradation.

Quand l'enfant n'a pas eu d'accueil préalable hors de la famille avant l'arrivée aux Cèdres Bleus, il sort plus fréquemment en raison de l'amélioration du milieu familial. Quand on note une dégradation du milieu familial, plus fréquemment on note des liens avec un grand nombre de services (quatre et plus). Il est vraisemblable que les situations qui amènent des contacts avec une multiplicité d'institutions, sont particulièrement difficiles.

L'accompagnement à la sortie est très général. Outre les réorientations dans un nouveau lieu d'accueil (63 %), une assistance est prévue dans 30 % des situations (AEMO dans 27,5 %). Pour dix enfants seulement (7 %), aucune mesure n'est prévue.

En relation avec le questionnement principal de cette recherche, nous avons cherché à percevoir les pronostics qui pouvaient être portés par l'équipe éducative sur le devenir de l'enfant. Dans 51 cas (36 %), nous n'avons pas trouvé d'indices sur cette question. Le pronostic apparaît favorable pour 47 jeunes (33 %), réservé pour 32 (22,5 %) et défavorable pour 12 (8,5%). Notons que ce pronostic varie peu avec l'évaluation de l'importance de la protection de l'enfant.

5°) Les caractéristiques de l'enfant et de la famille au regard du dispositif d'accueil

Nous présentons ici rapidement (la présente étude n'était pas centrée sur ces questions) quelques résultats portant sur les croisements entre les caractéristiques de l'enfant et de la famille, et les modalités de l'accueil.

D'une façon générale, les caractéristiques psychologiques positives et négatives de l'humeur et des relations à autrui de l'enfant sont corrélées à son comportement vis-à-vis du placement. En particulier, les appréciations positives et les évolutions favorables enregistrent dans tous les cas des différences significatives : par exemple, si le comportement de l'enfant est toujours positif face au placement, les connotations de l'humeur le sont également dans 53 %, les relations à autrui dans plus de 60 %.

Notons que les appréciations et les résultats scolaires concordent avec les résultats obtenus auprès de l'établissement (par exemple, en ce qui concerne les pronostics formulés à l'issue du placement et les motifs de sortie).

Par ailleurs, quelques données indiquent une action plus dirigée vers ceux qui sont le plus en difficulté[44]. Ainsi, les synthèses sont plus nombreuses pour ceux qui ont des difficultés relationnelles ; des soutiens spécifiques sont plus proposés à ceux dont l'humeur est connotée négativement et à ceux qui suivent une filière scolaire spécialisée. Cependant, les corrélations concernent plutôt le moment de la sortie : les réorientations vers un autre placement sont corrélées à l'absence de retard scolaire, les exclusions le sont aux troubles du comportement et les sorties à l'âge limite à la fréquentation d'une filière spécialisée. Les pronostics favorables à l'issue du placement sont en relation avec des connotations positives de l'humeur et des relations à autrui, l'absence de troubles du comportement et des appréciations positives de l'école.

Les corrélations observées entre les caractéristiques du placement et celles de la famille demanderaient des interprétations qui dépassent le cadre de ce point qui, encore une fois, n'est pas central dans la présente étude. Les admissions qui impliquent plus particulièrement une notion de prévention sont corrélées à des problèmes de santé (maladies, alcoolisme, psychopathologies ...) de la mère. Préalablement à l'admission, l'enfant a plus souvent bénéficié d'un accueil (institutionnel ou familial) quand aucun des parents ne vit à la maison au moment de l'admission, quand la situation conjugale est caractérisée par des ruptures multiples et que l'enfant n'a pas de relations avec ses parents, mais aussi lorsque la mère a elle-même été placée et qu'elle a des problèmes de santé.

Notons que l'attitude des parents envers l'établissement évolue défavorablement en présence de nombreux problèmes familiaux[45]. Les rencontres au domicile de la famille apportent des informations contrastées : elles concernent plus les familles nombreuses et les parents qui ne peuvent subvenir à leurs besoins par les seuls salaires mais aussi les situations où l'on note l'absence d'actes délictueux. Outre, bien évidemment, les situations d'absence des deux parents, les visites à domicile sont moins fréquentes lorsque l'enfant rentre très régulièrement chez lui. Les rencontres aux Cèdres Bleus sont plus le fait des mères jeunes et ayant bénéficié elles-mêmes d'un placement.

Les relations avec des services extérieurs nombreux sont corrélées avec des ressources faibles (résultant seulement d'aides) et l'absence de relations

[44] Ceci peut paraître "normal", mais il a souvent été relevé dans le cas de prises en charge de personnes en difficulté que les systèmes d'organisation amenaient les institutions à aider plus ceux qui en avaient le moins besoin.

[45] Cf. indice présenté dans le *2° d* de cette première partie du rapport.

concernent plutôt les jeunes mères et les indications d'amélioration de la relation mère-enfant.

Les connotations positives à la sortie (mainlevée, amélioration de la situation familiale, pronostic favorable) sont reliées à l'âge de la mère (moins de 20 ans à la naissance de l'enfant), à de bonnes relations parents/enfants, à des retours en famille (week-end) fréquents, à l'absence de psychopathologie des parents.

6°) Analyse "historique"

Afin d'étudier les évolutions dans la période considérée, nous avons regroupé les années d'admission en trois catégories : 1984 et avant (33 enfants), 1985 à 1988 (60 enfants), 1989 et après (49 enfants). Nous aurions pu utiliser un regroupement par années de sortie, ce qui aurait été plus cohérent avec la constitution de la population d'étude, mais cela n'aurait pas permis d'avoir une image historique du système de placement : en effet, parmi les enfants sortis en 1995, par exemple, certains ont pu arriver précocement et vivre dans l'institution durant les années 89/90, d'autres ne connaître que l'année 95.

Des différences significatives[46] nombreuses apparaissent dans la plupart des domaines étudiés, signe d'une évolution à la fois de la "clientèle" et du système de réponses proposé par l'institution[47]. Même quand elles sont significatives, certaines différences (nous les signalerons dans le texte) doivent être prises avec prudence, en raison de la dispersion de certaines variables (par exemple, l'âge des parents à la naissances : 6 classes d'âge) mais aussi du taux de non-réponses.

a) Les jeunes

Données démographiques

Seule la place dans la fratrie et la reconnaissance à la naissance entraînent des différences significatives. Dans les deux cas, les plus anciens (admis avant 1984) s'opposent aux autres.

Les plus anciens sont plus fréquemment situés en milieu de fratrie : ils le sont à 76 % alors que ce n'est le cas que d'un peu moins d'un enfant sur deux par

[46] Cf. introduction de la deuxième partie.

[47] Dans le cadre de ce rapport intermédiaire, comme pour tout le rapport, mais sans doute d'une façon plus forte pour cette partie, les indications des responsables de l'établissement et des personnels seront précieuses pour expliquer des résultats, des constats. Certaines interprétations (certaines explications) de ces résultats ne sont possibles qu'à la lumière des connaissances du terrain, la collaboration professionnels/chercheurs souhaitée par les uns et les autres trouve ici tout son sens.

la suite. Ils sont, notamment, beaucoup plus rarement en position d'aînés ou d'enfants uniques. Ils sont, également, plus souvent reconnus seulement par la mère : un sur trois sont, dans ce cas, contre un sur dix parmi les admissions les plus récentes.

Conditions de développement

Les problèmes de développement durant l'enfance sont de plus en plus fréquents (ils passent de 30 % à 47 %[48]). Mais des différences selon le nombre de problèmes apparaissent de façon moins linéaire, ainsi les années 85-88 enregistrent un taux plus important de jeunes ayant un problème et un seul mais elles affichent un taux particulièrement bas de problèmes multiples (5 % contre 23 % après 89 et 15 % avant 84 *). Notons que les troubles de l'alimentation sont particulièrement faibles à cette époque (un seul cas) et que les troubles du langage sont particulièrement importants dans les années les plus récentes (dix cas sur les douze signalés *). Pour ces derniers, une attention de plus en plus grande à ces questions en est sans doute en partie responsable.

Les problèmes de santé sont un peu moins fréquents au fur et à mesure des années, mais de façon non significative. Par contre, les visites médicales dans les semaines qui suivent l'admission sont plus nombreuses (en particulier, les visites multiples, trois et plus *), il s'agit vraisemblablement d'une préoccupation accrue concernant ces questions (et notamment une attention à des problèmes qui pouvaient apparaître mineurs précédemment, état de la dentition et qualité de la vue, ...).

Caractéristiques de l'humeur et de la relation à autrui

Les indications concernant l'humeur obtiennent des résultats contrastés : après 89, elles sont plus souvent toujours positives et toujours négatives (plus de 60 % des cas, à part égale pour les deux types de connotations *), mais elles évoluent plus souvent favorablement avant 1988 et elles sont plus souvent variables avant 1984 *.

Les tendances de l'évolution de la relation à autrui, aussi bien avec les adultes qu'avec les autres enfants, vont dans le même sens. En particulier, pour les admis avant 1984, la permanence de l'appréciation positive (faible) et la variabilité des connotations (forte). Il faut ici noter que la durée d'accueil est

[48] Selon l'annonce faite plus haut, nous ne retenons en principe que les différences statistiquement significatives. Cependant, dans cette partie, nous avons relevé des tendances. Quand sur un même thème, certaines différences sont significatives et, d'autres non, nous précisons alors par une * celles qui sont significatives (selon nos critères, cf. introduction de cette première partie), quand le texte ne le précise pas. En l'absence de précisions, les points explicités ne recueillent pas de différences significatives

plus longue pour les années les plus anciennes (il est sans doute plus facile d'observer des évolutions quand le temps de placement est plus important ...).

Scolarité

Les appréciations portées par les enseignants sur la scolarité des enfants sont de plus en plus favorables : les indications positives passent de 13 % (avant 84) à 58 % (après 89) (*), les indications négatives sont plus stables et les indications mixtes passent de 47 % à 5 % *. D'une façon un peu paradoxale, les difficultés d'apprentissage sont par contre de plus en plus relevées : de 3 % avant 84 à plus de 30 % après 89 *. Là encore, on peut penser qu'il s'agit d'une attention plus grande à ces questions.

Les retards scolaires sont cohérents avec l'évolution des pratiques dans ce domaine : les retards supérieurs à deux ans et encore plus à trois ans se raréfient (73 % de retard supérieur à deux ans avant 84, 45 % après 89). Par contre, le taux de retard égal à une seule année augmente (de 3 % à 39 % - la différence est ici significative *).

Les troubles du comportement en classe se situent de façon similaire aux conditions de développement : ils sont moins nombreux entre 85 et 88 (35 %), ils enregistrent un taux identique pour les deux regroupements historiques extrêmes (57 %) (*).

b) La famille

Notons tout d'abord que globalement les rubriques relatives à la famille sont plus renseignées avant 1984 et que, au moins pour certaines, elles le sont particulièrement peu après 1989.

Naissance, enfance et adolescence des parents

Les années d'admission ne montrent pas de spécificité sur les données concernant l'histoire des parents dans leur enfance. On note seulement que les pères étaient en moyenne plus jeunes à la naissance de leur enfant avant 1984 (les moins de 20 ans sont majoritairement dans ce regroupement) et plus âgés entre 85 et 88.

Santé, actes délictueux

Des problèmes de santé des parents sont de plus en plus relevés, les différences selon les années sont assez faibles pour le père, mais elles sont significatives pour la mère : cependant, compte tenu du faible taux de réponses,

en particulier après 89 (40 %), il faut se garder de conclure[49]. L'alcoolisme que nous avons relevé de façon importante dans la population d'étude, n'enregistre pas de différences significatives.

Les indications concernant la psychopathologie oppose les deux parents ; pour les pères, elle est plus souvent observée entre 85 et 88 alors que, pour les mères, elle est légèrement plus fréquente aux dates extrêmes.

Composition familiale et situation conjugale

Parmi les personnes présentes dans l'unité de vie de l'enfant, la fratrie est plus souvent séparée avant 84 : dans plus des deux-tiers des cas, l'enfant vit avec seulement une partie de sa fratrie au moment de l'admission ; après 1989, un peu plus d'un enfant sur trois est dans ce cas. La présence des parents ou d'un beau-parent est relativement stable, par contre entre 85 et 88, d'autres personnes (membres de la famille élargie ou non) vivent plus souvent au sein de la famille.

Les situations conjugales sont marquées de façon trop forte par les ruptures pour que l'on puisse noter des évolutions contrastées ; l'opposition se fait plutôt entre 85/88 et 89/93 (mais les différences ne sont pas significatives), les dernières années voient moins d'unions stables (elles passent de 30 % à 10 % *) et plus de ruptures (de 68 % à 90 % *). Par ailleurs, le concubinage est plus fréquent après 1989 aussi bien à la naissance de l'enfant que lors de l'admission aux Cèdres Bleus.

Si l'on n'observe pas de différences concernant le nombre d'enfants, la présence de demi-frères ou soeurs, en lien avec la progression des ruptures conjugales, augmentent après 89 ; là encore, les années 85-88 recueillent les taux les plus bas (à cette époque, 36 % des enfants ont des demi-frères ou soeurs, ils sont près de 70 % après 89 *).

Aspects socio-économiques

Rappelons que nous avions noté que les informations sur ce thème étaient partielles. Concernant les données sur l'emploi, on note seulement un accroissement des professions "moyennes" parmi les pères (mais nous sommes ici sur de petits nombres).

[49] Dans ce domaine, l'on peut en effet raisonnablement penser que l'absence de réponses correspond assez souvent à une absence de problèmes.

Sur l'habitat, on observe une progression du nombre de propriétaires après 1989 (mais le taux de non-réponses est plus important dans ces dernières années).

L'indice de difficultés familiales fait apparaître une proportion plus importante d'absence de problèmes après 89 (une seule famille avant 84 et entre 85/88 n'a pas de difficultés explicitées, elles sont 11 après 89 *). Par ailleurs, les problèmes économiques sont plus nombreux avant 84 et les problèmes de santé entre 85 et 88.

Les relations au sein de la famille

Les relations entre les parents "biologiques" sont plus marquées par l'absence avant 84 (58 % contre moins de 30 % après 85 *), parallèlement la mésentente progresse.

Les relations entre les parents et leurs enfants sont peu contrastées selon les années de référence. Les seules différences concernent :

+ lors de la première indication, une augmentation de l'indication de maltraitance dans les années récentes (observées pour les deux parents, la différence n'est significative que pour le père : un cas avant 84, dix après 89 *) ; on note également un plus fort taux de négligence pour les mères entre 85 et 89 ;

+ en termes d'évolution, une absence stable plus importante pour les pères avant 84 (55 % contre 30 % après 89 *) et moins importante pour les mères (aucun cas contre 17 % après 89 *) ; nous observons ici une sorte de "compensation" entre les deux parents, que nous avons déjà repérée à partir d'autres données.

Enfin dans un autre domaine, lors des jugements relatifs aux décisions concernant leur enfant (et eux-mêmes), on remarque une nette augmentation de la présence des parents *; sans doute, doit-on y voir la marque des évolutions de la loi et des pratiques.

c) Le placement

L'admission

L'âge à l'admission évolue peu, même si l'on peut discerner une tendance à un léger vieillissement.

L'évolution des motifs d'admission monte une prégnance de la prévention et des problèmes familiaux dans la période récente, une plus forte présence des

problèmes de comportement de l'enfant entre 85 et 88, et une majorité de motifs "mixtes" (milieu familial et comportement de l'enfant) avant 84 (*). Ce qui est sans doute le plus significatif c'est la baisse de fréquence des admissions liées à l'enfant que le milieu familial soit en cause ou non[50] : une fracture se produit après 89, puisque seulement 30 % des admissions entrent dans ce cadre alors qu'elles représentent environ 60 % des admissions avant cette date *.

L'évolution des "demandeurs" voit principalement la progression des services AEMO, seuls ou conjointement avec la justice ; absents avant 1984, ils sont présents dans 20 % des cas après 89 *. Le secteur judiciaire est presque toujours présent avant 1984 (91 %), il ne l'est plus que pour 62 % des situations après 1989 *.

La perception de l'importance de la protection de l'enfant semble augmenter dans les dernières années. Elle est repérée comme très forte pour 36 % (contre 4 % dans les années intermédiaires * et 29 % avant 84). A l'opposé, elle est dite moyenne (ce qui était l'indication la plus faible) pour 20 % après 89 contre 35 % avant.

La durée d'accueil

La durée du placement est variable selon les années de référence. Les placements longs (plus de trois ans) sont majoritaires avant 84, ils ne représentent plus qu'un quart des placements après 89 *. Mais les placements courts (moins de deux ans) dominent les années 85/88. Cependant, il faut ici prendre en compte les modalités de constitution de l'échantillon (par les années de sortie) : certains admis de courte durée avant 84 et de longue durée après 89 ne sont pas pris en compte (cf. ci-dessus, *1° a*). Le croisement entre la durée d'accueil et les années de sortie confirme que c'est l'échantillonnage qui est ici en cause, en effet, les sorties les plus anciennes enregistrent des temps d'accueil plus courts *.

Les relations de la famille et des enfants avec les Cèdres Bleus

Face au placement, seules les résultats des mères enregistrent des différences significatives :

+ dans leur mobilisation envers l'enfant, elles apparaissent plus stables positivement après 89 et elles évoluent plus positivement avant 84 *;

+ leur attitude face à l'établissement est plus souvent appréciée négativement stable après 89.

[50] Nous additionnons donc les motifs "mixtes" et les admissions en raison du seul comportement de l'enfant.

Quant à l'enfant lui-même, son comportement est jugé plus stable après 1989, que ce soit positivement (48 % des cas * contre 27 % en moyenne avant) ou négativement (34 % contre 12 % *). A contrario, des évolutions sont plus fréquemment repérées les autres années, en particulier entre 85 et 88 : on note une évolution positive plus importante (32 % des cas * contre 9 % les autres années).

Les retours fréquents dans la famille le week-end (plus de 55 % de retour) augmentent, passant de 9 % des situations avant 1984 à 50 % après 1989 *. C'est aussi dans les années récentes que l'on note le plus d'évolution, vers un retour en famille, au fur et à mesure du déroulement du placement : la fréquence des retours augmente dans 50 % des cas, à cette époque, alors qu'elle ne progresse que pour 30 % des enfants, les années précédentes *.

L'action entreprise

Les remarques que nous avons pu faire précédemment sur les difficultés de repérer les actions entreprises, a posteriori sur dossiers, sont particulièrement illustrées par cette approche historique. Il est bien évident que nous ne prenons en compte qu'une partie très réduite des pratiques quotidiennes. Mais cela renvoie aussi à l'appellation de "boîte noire" souvent utilisée pour désigner l'action éducative ou thérapeutique[51].

Les indicateurs que nous avons recueillis dans ce domaine sont peu sensibles aux évolutions : ainsi on ne repère aucune différence significative pour les synthèses et les points (mais le recul est faible puisque seules les admissions postérieures à septembre 85 sont concernées).

Les rencontres avec les familles, en particulier à leur domicile, sont moins fréquentes après 1989 que dans la période précédente (ou du moins elles apparaissent moins dans les dossiers) : on ne trouve traces d'aucune rencontre dans 63 % des situations récentes * (contre 23 % entre 85 et 88). Les liens avec les services extérieurs sont également moins fréquents : aucun lien n'est signalé dans 15 % des cas avant 1984 * et dans 43 %, après 1989.

La sortie

Avant 1984, les mainlevées et la limite d'âge constituent plus fréquemment le motif de sortie, mais les différences ne sont pas significatives (ces deux motifs représentent 91 % des situations contre environ 60 % par la

[51] Citons parmi, d'autres, N. Madge, principale collaboratrice de M. Rutter (responsable de la psychiatrie londonienne) : "Les principaux "trous" de notre connaissance concernent ce qui se passe entre le temps où l'enfant est placé et celui où il quitte le placement" (traduction de son intervention au séminaire de l'EUSARF à Paris en novembre 1992)

suite). Les exclusions sont peu nombreuses : une avant 84 et entre 85/ 88, et quatre après 89.

Les indications relatives à la situation familiale à la fin de l'accueil sont relativement proches, la seule différence significative concerne l'absence d'informations, plus fréquente à partir de 1989.

L'orientation à la sortie ne présente pas de particularités selon les années (notamment parce que, de façon massive, un nouveau placement suit très souvent l'accueil aux Cèdres Bleus). Le pronostic sur le devenir de l'enfant apparaît plus réservé avant 1984 et plus favorable entre 1985 et 1988 *.

2ème Partie : Le devenir psychosocial à moyen terme

En conformité avec le projet initial[52], nous avons tenté de retrouver les jeunes sortis depuis une dizaine d'années pour interroger leur devenir. Le choix de cette durée permet d'avoir un recul suffisant pour apprécier les évolutions de ces jeunes et de ne pas être trop éloigné des pratiques professionnelles actuelles[53].

Cette étude occupe une position pivot entre les deux autres. Elle vise la même population que l'étude 1, pour obtenir des données concernant la situation actuelle des 142 sujets. Il s'agit en quelque sorte d'une photographie des caractéristiques actuelles de ce groupe.

L'étude 2 était centrale dans cette recherche et la relative complexité du montage va maintenant être exposée. Pour effectuer le travail de recherche des coordonnées des anciens, les contacts réguliers, par téléphone, par courrier et lors de passages à Nantes ont été d'une grande importance. En particulier, les chercheurs avaient besoin, dans certains cas, de solliciter les Cèdres Bleus quand les premières informations s'avéraient inexactes (par exemple, un enfant ayant changé de lieu d'accueil ou n'étant pas pris en charge par le service indiqué ou encore ayant été admis dans un autre lieu de placement après un retour chez les parents)[54].

---

[52] Cf. Etude de faisablité, 1995, p. 6.

[53] Ce choix entraîne la prise en compte de jeunes d'âge varié : certains, sortis récemment, peuvent être très jeunes, d'autres pourront avoir aux environs de 25 ans. Cette option présente des aspects intéressants pour interroger le présent, mais elle limite les possibilités d'accès à un devenir plus "stabilisé" (ce que le GERIS avait valorisé dans ses recherches précédentes sur le même sujet), notamment elle amène à contacter beaucoup de jeunes qui traversent la période "agitée" de l'adolescence. Elle explique, au moins en partie, les difficultés d'obtenir des renseignements auprès d'un certain nombre de sujets.

[54] Plusieurs membres de l'équipe devraient ici être remerciés. Citons, en particulier, Mme Robard pour sa patience à notre égard !

1°) Méthodologie et démarches

L'étude 2 suppose de mettre en oeuvre une approche longitudinale plus valide qu'une démarche rétrospective, mais plus difficile à mettre en oeuvre[55].

La matrice du questionnaire prévoit l'exploration de quatre grandes thématiques (la domiciliation, le parcours scolaire et l'insertion professionnelle, la santé et l'environnement affectif), en lien avec celles déjà proposées dans l'étude 1 pour permettre de croiser ces données actualisées avec les éléments déjà collectés.

L'objectif est de mesurer, dans un premier temps, l'insertion de ces jeunes à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs, liés aux caractéristiques psychosociales. Dans un second temps, il s'agit d'analyser les liens entre les données recueillies à l'époque du placement, exposées dans l'étude 1, et les caractéristiques actuelles.

En fin de questionnaire, une question ouverte relative au souvenir conservé du passage aux Cèdres Bleus permet d'évoquer quelques éléments relatifs au vécu du passage dans l'établissement (ce qui sera approfondi à partir des entretiens de l'étude 3). Nous en ferons une analyse spécifique à la fin de ce chapitre.

Les questionnaires

Le questionnaire initialement prévu a été conçu à destination de trois types d'interlocuteurs, à partir d'une matrice commune.

Les trois types d'interlocuteurs retenus étaient les suivants : les jeunes majeurs (18 ans et plus au moins) répondant eux-mêmes au questionnaire (1), les jeunes encore mineurs à cette même date répondant eux-mêmes au questionnaire (2a) et, éventuellement, des interlocuteurs (parent ou travailleur social) répondant au questionnaire à la place d'un mineur (2b).

Les questionnaires comportent des items communs, portant sur la domiciliation, la santé et le réseau relationnel (étendue et utilisation) que complètent des items spécifiques. Pour les adultes, la vie professionnelle et matrimoniale fait l'objet de développement, ainsi que les ressources. Pour les mineurs, l'évaluation de la scolarisation est développée et des précisions sur la cohabitation éventuelle avec les proches sont apportées.

La prise de contacts

[55] Nous avons développé cet aspect méthodologique dans l'introduction.

Avec les Cèdres Bleus qui avaient fourni les coordonnées les plus récentes dont ils disposaient, il fut convenu d'une démarche en deux temps.

Dans un premier temps, nous avons procédé à l'envoi d'un courrier, rédigé et signé par le directeur des Cèdres Bleus, à destination de chaque jeune. Ce courrier annonçait la prise de contact par les chercheurs.

Dans un second temps, le contact direct a été réalisé par l'un des chercheurs de l'équipe (M.P. Mackiewicz). Il s'agissait d'obtenir une réponse au questionnaire en favorisant la réponse par téléphone, ou à défaut, en adressant un courrier et le questionnaire au lieu d'habitation connu pour chaque jeune.

Le respect d'une déontologie

L'attention portée aux questions éthiques et déontologiques s'est traduite par des précautions concernant les destinataires des courriers et une vérification de l'identité des personnes jointes au téléphone. Nous avons veillé à transmettre le moins d'information possible aux interlocuteurs autres que les destinataires de la recherche. En effet, on peut penser que certains jeunes ne font pas état de certains éléments de leur vie passée à leurs proches ou ne souhaitent pas en reparler en leur présence. Nous avons essayé dans toute la mesure du possible de ne pas nous montrer intrusif ou indiscret. Il a été précisé, en particulier, lors des prises de contact téléphonique, qu'une restitution était envisagée sous forme d'information quant aux principaux résultats[56].

Retours indiquant l'aspect intrusif de la démarche :

« *Mon fils, tout le monde le recherche, moi je ne veux plus en entendre parler* » (une mère, contact téléphonique).
« *Mon fils ne fait plus partie de la famille. Je ne veux rien savoir sur lui* » (un père, retour du courrier annoté par ses soins et signé).
« *Je vous demande de ne plus me harceler, donc de ne plus m'importuner définitivement* » (un adulte, réponse à la question ouverte).

La localisation

Le premier travail a consisté en une localisation des 142 jeunes. Quatre types de situations se présentaient :

- jeunes placés, en institutions ou en familles d'accueil,
- jeunes ayant un domicile personnel,

[56] Les modalités de cette restitution seront évoquées avec les responsables de l'institution.

- jeunes domiciliés chez un parent,
- jeunes sans domicile connu.

Pour un sujet domicilié chez un parent ou dans un logement personnel, nous avons privilégié le contact téléphonique et, à défaut, recouru à l'envoi de courrier. Quand il n'était pas sûr qu'il vive au domicile d'un parent, mais que l'adresse d'un des parents figurait dans nos listes, nous avons tenté de le contacter en lui envoyant un courrier à cette adresse.

Il est arrivé qu'un numéro de téléphone ne permette pas de joindre la personne souhaitée malgré plusieurs appels. Un courrier a dans ce cas été envoyé, le plus souvent il est resté lui-même sans réponse.

Des contacts téléphoniques ont été possibles grâce à une recherche par Minitel. Plusieurs éléments compliquent cette recherche :

- le nom patronymique du jeune peut différer de celui de l'abonné ;
- certains abonnés sont sur liste rouge ;
- pour certains patronymes, il existe des homonymes sur une même commune[57];
- des jeunes femmes se sont mariées et nous ne connaissions pas le nouveau patronyme.

34 sujets ayant une adresse personnelle ou familiale ne pouvaient pas être joints par téléphone. Quand un numéro de téléphone n'a pu être trouvé, le questionnaire a été envoyé, accompagné d'un courrier et d'une enveloppe timbrée, portant l'adresse du GERIS.

Nous pouvons résumer ces contacts sous la forme du tableau suivant où l'on note que le total des contacts passant par des établissements ou des familles d'accueil est de 52 (sur 142).

Tableau des contacts - Etude 2

Les contacts	Total	Réponses positives obtenues *(1)*
. Contact par établissement	29	)
. Contact chez famille d'accueil	23	) 22 / total 52
. Contact au domicile personnel	21	15
. Contact au domicile parental	67	22

[57] Dans ce cas, nous avons dérangé plusieurs de ces personnes pour tenter de joindre le correspondant recherché.

. Pas de contact possible	2	0

(1) Quatre questionnaires ont été remplis au moment de l'étude 3. Un des questionnaires ne pouvait être traité.

Comme nous l'avions pensé, les contacts par téléphone ont assuré le plus grand nombre de réponses. Notons la très bonne réception faite à la demande des chercheurs par toutes les personnes jointes par téléphone. Ces dernières ont par ailleurs toutes acceptées le principe d'être à nouveau contactées pour un entretien éventuel. Certains ont même argumenté sur l'intérêt de leur propre point de vue !

Cet accueil très favorable reçu lors des contacts téléphoniques est à retenir, il indique que cette technique est adaptée à ce type de recherche, mais il ne faut pas négliger l'impact positif et important du courrier de l'institution elle-même. D'ailleurs, deux jeunes qui n'avaient pas reçu le courrier (il leur est parvenu ensuite), ont été les seuls à nous poser des questions concernant les finalités de la recherche et les conditions de son déroulement.

Déroulement de contacts téléphoniques - deux exemples[58] :

Exemple A
1er appel au domicile : A. est absente. La dame qui me reçoit, prend mes coordonnées ; je suis ennuyée car elle interprète mon appel comme lié à une possibilité d'emploi. De ce fait, je lui parle des Cèdres Bleus.
2ème appel, le lendemain : Je tombe sur une jeune femme qui me dit que je fais une erreur, qu'il n'y a pas personne au nom que je demande. J'ai un doute.
3ème appel aussitôt : J'ai l'impression d'avoir affaire à la même dame que la veille, qui me dit que A. est absente pour tout l'été, puis elle ajoute qu'elle ne reviendra pas, que j'ai eu sa sœur la veille (?). Elle termine en disant que mes coordonnées sont transmises, et qu'A m'appellera.
Dernier appel : Le lendemain, A. m'appelle d'une cabine. Elle est hébergée, répond très gentiment au questionnaire et accepte d'être contactée pour un entretien.

Exemple B.
En recherchant le numéro de C., je trouve à la même adresse le nom de B. J'envoie alors un courrier pour B., à l'adresse de C. Une semaine après, je téléphone, B. est présente, elle donne à manger à son fils. Comme ils sont en plein déménagement, elle me propose de

[58] Tirés du cahier de bord tenu pendant l'enquête.

rappeler trois jours après à la nouvelle adresse, même numéro. Je rappelle et elle répond au questionnaire. Il s'avère qu'elle vit avec un ancien des Cèdres Bleus et beau-frère de C.! Je le rappelle le lendemain pour qu'il puisse à son tour répondre au questionnaire. Ils acceptent tous les deux de participer à un entretien ultérieur.

Le contact avec les actuelles structures de prise en charge

Les établissements où un mineur était placé, ont été prévenus de l'envoi d'un courrier par un appel téléphonique qui permettait aussi de vérifier que le jeune était toujours présent. Il était, à chaque fois, demandé à l'interlocuteur (le plus souvent un membre de la direction ou un responsable du service) quelle était la meilleure façon de procéder : envoi direct au jeune ou à l'équipe.

Pour les familles d'accueil, nous avons contacté les services de Loire Atlantique, en procédant comme avec les établissements. Pour les accueils hors département, nous avons envoyé directement le courrier au jeune, à l'adresse connue, c'est-à-dire celle de sa famille d'accueil. Cette procédure qui peut paraître moins rigoureuse, n'a finalement pas posé de problème spécifique. Les jeunes ont reçu de la même façon le courrier de relance.

Une démarche spécifique a été mise en place vis-à-vis du plus important service de placement faisant suite aux Cèdres Bleus, celui-ci assurant le suivi de 18 enfants de notre échantillon, placés en familles d'accueil. En raison de ce nombre, et parce qu'il s'agissait d'enfants encore mineurs, nous avons rencontré la responsable afin de remplir les questionnaires avec elle. Grâce à l'envoi préalable de la liste des enfants concernés, elle put informer les travailleurs sociaux référents de chacune des situations et recueillir auprès d'eux les informations nécessaires. Au mois de septembre, lors d'un entretien très cordial avec cette responsable, l'éventualité de rencontrer soit des enfants, soit certains parents, a pu être envisagée en vue de l'étude 3[59]. Lors de cette rencontre, tous les questionnaires n'ont pu être récupérés. Outre le refus de répondre de trois enfants, une erreur de tri concernait deux enfants, et quatre avaient quitté le service sans que le questionnaire ne soit rempli. Tous les travailleurs sociaux n'avaient pu voir les enfants. Cet exemple illustre la difficulté d'obtenir des réponses par le biais institutionnel, puisque, malgré les efforts déployés ici, de part et d'autre, des obstacles n'ont pu être surmontés[60].

[59] Cette proposition n'a finalement pas été retenue compte tenu des modalités choisies ultérieurement pour l'étude 3.

[60] Notons : des erreurs "d'aiguillage" en amont (le jeune ne se trouve pas dans la structure de prise en charge indiquée) ; le départ des jeunes de cette structure et la difficulté de savoir où ils se trouvent ; la multiplicité des intervenants à contacter ; la mobilisation moindre et les réticences éventuelles de la part de certains travailleurs sociaux ; l'aléa des rencontres entre ces mêmes travailleurs sociaux et les jeunes ; le refus de certains enfants.

En ce qui concerne les autres institutions, le questionnaire leur a été envoyé, avec le numéro de code et le nom du jeune (au crayon pour être ensuite effacé au moment du traitement), auquel était joint le courrier des Cèdres Bleus à son intention.

Relance et résultat final des contacts.

Les contacts se sont échelonnés entre juin et septembre 1996. Malgré les efforts déployés, on ne comptait fin septembre que 38 questionnaires retournés. A cela, deux raisons probables : le manque de relais personnels auprès des jeunes rend la démarche plus complexe car, faute d'un contact direct, le nombre d'intermédiaires sollicités augmente et l'on diminue d'autant la possibilité d'obtenir une réponse[61]. En outre, l'intérêt escompté des institutions vis-à-vis d'une telle sollicitation est apparu plutôt modéré et une, voire deux relances ont été nécessaires.

Une relance de 106 courriers a été mise en oeuvre en octobre 1996. Aux jeunes domiciliés chez un parent et n'ayant pas répondu, un courrier a été envoyé à l'adresse du deuxième parent, en cas de séparation du couple. 20 courriers étaient revenus porteurs de la formule "n'habite pas à l'adresse indiquée".

N'ont pas été contactés à nouveau un jeune SDF sans coordonnées familiales et ceux auxquels le premier courrier n'était pas parvenu et pour lesquels nous ne possédions qu'une seule adresse parentale. Pour quelques jeunes, un contact par téléphone a été tenté, en particulier quand un frère ou une soeur avait répondu favorablement, ce qui pouvait être incitatif. Enfin, quatre questionnaires ont été remplis lors des contacts noués pour les entretiens de l'étude 3.

Au total, 19 contacts téléphoniques ont permis un contact direct avec le jeune concerné et 21 ont répondu eux-mêmes par courrier.

Parmi les jeunes contactés à leur domicile, 15 ont répondu par téléphone ou par courrier, il s'agit proportionnellement du sous-groupe le plus coopérant. Il semblerait que l'acquisition d'une certaine indépendance est nécessaire pour que l'intérêt pour une telle démarche soit reconnu.

9 questionnaires ont été remplis par des travailleurs sociaux et 6 par un parent (la mère dans 5 cas sur 6).

[61] Ceci explique sans doute, en partie, le décalage avec les travaux précédents réalisés par le GERIS ; il est plus facile d'entrer en contact direct avec des adultes « installés » qu'avec des jeunes.

Sur 52 questionnaires adressés à des structures d'accueil, 22 réponses ont été enregistrées. Contrairement à ce que nous avions pensé, le fait que le jeune soit encore pris en charge, n'a pas été un facteur favorable.

Les difficultés à retrouver la population anciennement prise en charge

La période estivale, d'une part, et le choix de la prise de contact (téléphone et/ou courrier), d'autre part, sont à interroger. Une prise de contact par des intermédiaires motivés (par exemple, des éducateurs restés en contact avec des jeunes) aurait peut-être apporté des réponses plus nombreuses.

A l'issue de la restitution du 14 novembre aux Cèdres Bleus, il a été proposé de laisser à l'établissement la liste des jeunes pour lesquels aucun élément n'avait pu être recueilli, l'établissement effectuant une relance auprès des autres partenaires institutionnels ayant la charge d'un enfant. Le principe d'un recueil au sein même de l'institution de tout élément connu par les professionnels des Cèdres Bleus avait également été retenu. Cette tentative d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant certains jeunes n'a pas pu aboutir : l'établissement disposait en réalité de très peu d'éléments, au demeurant disparates et non datés, ce qui ne les rendaient pas utilisables pour la recherche.

Si le déroulement initialement prévu n'a pas connu de problème majeur, l'objectif, jugé raisonnable de 100 questionnaires, s'est vite révélé trop ambitieux, même après les démarches de relance. Nous avons pu finalement avoir des retours, échelonnés sur quatre mois, pour près de la moitié du groupe total.

Le faible taux de réponses pour les sujets contactés par l'intermédiaire d'établissements ou sur le lieu d'accueil explique une partie importante du décalage entre les prévisions et le résultat final obtenu. Le faible retour des questionnaires dans l'environnement institutionnel est peut-être un indice de prises en charge qui se relayent mais restent relativement étanches les unes par rapport aux autres. Une analyse plus fine pourrait peut-être indiquer si, dans la succession des prises en charge, on retrouve les trois types de modalités de "concertation"[62] entre intervenants repérées lors de travaux portant sur des prises en charge résidentielles spécifiques menées par l'un de nous dans les pouponnières[63].

[62] En référence à la proposition de M. David qui nomme ainsi , dans *Le placement familial ,de la pratique à la théorie* (1989), le travail effectué entre intervenants sociaux, à propos d'une même situation.

[63] Dans *Les modalités de coopération entre parents et professionnels de pouponnière*s, (M. P. Mackiewicz, 1996, Tome 2), l'auteur propose de distinguer trois modes de concertation, à savoir : la fragmentation, le recouvrement et le tuilage.

La fragmentation caractériserait la plupart de ces modalités de concertation, malgré les bons contacts entretenus par ailleurs par les intervenants entre eux, d'autant que la mise en oeuvre d'un "tuilage" est souvent rendue difficile par la mise en avant des légitimités de chacun. La fragmentation se trouve probablement aussi sous-tendue par la nécessité de "se faire confiance" entre professionnels, à savoir passer totalement d'une délégation à une autre. Déléguer est, d'ailleurs, une des meilleures stratégies d'évitement des conflits entre instances éducatives.

Matériel recueilli.

Nous n'avons pu travailler que sur 62 des 65 questionnaires recueillis ; en effet, 3 étaient inexploitables (deux retours trop peu renseignés et un non codifié). Les trois types de questionnaires ont été regroupés en deux groupes : d'une part, les questionnaires à l'intention des jeunes adultes (A) et, d'autre part, ceux concernant les jeunes encore mineurs (J). Ils se répartissent en 37 questionnaires "Adulte" et 25 "Jeune".

Le traitement des données a été effectué au moyen d'un premier tri à plat, complété de tris croisés, dans le prolongement de celui de l'étude 1. La première analyse permet de repérer les particularités éventuelles des 62 sujets de l'étude 2, par rapport à l'ensemble du groupe (les 142 sujets) concernant les variables du passé ; ceci permet notamment de tester la représentativité des personnes pour lesquels nous possédons les données actualisées. La seconde analyse propose les caractéristiques du devenir.

2°) Spécificités et représentativité de l'échantillon de l'étude

Les répondants au questionnaire, pour lesquels un certain nombre d'éléments nouveaux ont pu être collectés, se distinguent-ils de ceux qui n'ont pas été contactés ? Autrement dit, les sujets pour lesquels nous n'avons pas d'informations actualisées, sont-ils différents des sujets retrouvés (en ce qui concerne les caractéristiques de l'enfance, celles de la famille et le déroulement de la prise en charge) ?

Vont être relevées ici, plus particulièrement, les différences significatives[64] entre les deux groupes : le groupe complet (142 sujets) et le

[64] Pour apprécier la significativité statistique, nous avons procédé selon les modalités déjà présentées pour l'étude 1 dans la première partie.

sous-groupe des 62 sujets ayant répondu au questionnaire. Nous préciserons cependant certaines tendances qui, sans apporter de différence significative, peuvent permettre d'émettre quelques hypothèses. Comme dans la partie "analyse historique" de l'étude 1, les différences statistiquement significatives, seront signalés par le caractère *. Les similitudes sont aussi intéressantes à noter, car elles indiquent que le sous-groupe de l'étude 2 peut être considéré, au moins sur certains points, comme représentatif. Toutes les variables ont été croisées pour repérer les caractéristiques éventuelles du groupe des répondants au questionnaire.

La variable "sexe" donne une illustration immédiate d'une bonne répartition. Sur ce point, le sous-groupe est représentatif, comme on peut le voir à la lecture du tableau suivant :

Réponse au questionnaire selon le sexe

réponse au questionnaire	masculin	féminin	*total réponses*
oui	32	30	*62*
non	38	42	*80*
total sujets	*70*	*72*	*142*

En ce qui concerne les années d'admission, notons une sur-représentation, au sein du sous-groupe des 62 sujets, des années les plus anciennes et des durées de séjour les plus courtes :

Années d'admission

effectif	1984 et avant	1985 à 1988	1989 et après
sous-groupe/ groupe	16 / 17	24 / 36	22 / 27
total 142	33	60	49

Durées de séjour

effectif	- de 2 ans	2 ans à - de 3 ans	+ de 3 ans
sous-groupe/ groupe	21 / 28	17 / 29	24 / 47
total 142	49	46	47

La première variable véritablement discriminante concerne le comportement de l'enfant vis-à-vis du placement :

Réponse au questionnaire selon le comportement de l'enfant vis-à-vis du placement

effectif	toujours positif	toujours négatif	évolution négative	évolution positive	variable	non renseigné	*total renseigné*
oui	24	15	7	5	8	3	*59/62*
non	22	11	13	21	11	2	*78/80*
total	*46*	*26*	*20*	*26*	*19*	*5*	*137/142*

On note que sur les 26 sujets du groupe total dont le comportement avait favorablement évolué en cours de placement (colonne 5, évolution positive), seuls 5 ont répondu au questionnaire pour 21 qui ne l'ont pas fait. Ainsi, l'on peut noter que ceux qui ont participé à l'étude actualisée, ne bénéficiaient pas des évaluations les plus favorables. Nous allons croiser cet item avec d'autres qui peuvent renforcer cette interprétation ou, au contraire, la contester.

Par exemple, l'humeur en début de séjour est connotée un peu plus négativement pour les sujets de l'étude 2 (55 % contre 41 % pour ceux qui n'ont pas répondu au questionnaire[65]). La même tendance est constatée en fin de séjour (34 % de connotation négative contre 27 %). Elle s'amplifie quand il s'agit de repérer l'évolution de l'humeur, les répondants s'inscrivant de façon un peu plus importante dans le groupe "toujours négative" (28 % contre 15 %). Cette tendance paraît confirmée en ce qui concerne les relations aux autres enfants, au moment de l'admission et en cours d'accueil. L'item "troubles du comportement" suit la même tendance, et le nombre des répondants concernés est proportionnellement plus important (56%).

Les 62 sujets de l'étude 2 ne se distinguent pas de façon importante, du groupe total, mais on note que leur comportement n'était pas repéré parmi les plus positifs sur le lieu de placement.

Stabilité du groupe familial.

[65] Dans cet exemple et dans la suite de ce chapitre, bien que le nombre de sujets soit inférieur à 100 (sous-groupe de l'étude 2), nous nous sommes permis de fournir des pourcentages pour rendre la lecture plus aisée.

Les sujets pour lesquels un plus grand éloignement en terme de lieu de naissance (commune et département) a été relevé, ont moins répondu au questionnaire[66]. Les variables concernant les lieux de naissance des pères et mères observent les mêmes tendances, qui se renforcent si l'on s'intéresse à la nationalité (celles des enfants comme celles des parents) : de façon significative[67], le sous-groupe voit disparaître les jeunes de nationalité étrangère puisque sur 7 sujets concernés, aucun n'a répondu (*). Cette différence nous était apparue dès le recueil de données, en particulier pour les enfants africains pour lesquels nous ne disposions d'aucun élément de localisation. Il est possible que pour eux, le moment du placement corresponde à une période de mobilité particulièrement grande et à une restructuration familiale dans laquelle le placement n'est qu'une étape transitoire.

Le sous-groupe de l'étude 2 se caractérise par une plus grande stabilité d'implantation géographique sur un ensemble d'autres variables : moins de changements d'adresse, plus de parents propriétaires de leur logement, moins de parents en "appartement assisté" (2 répondants sur 12 sujets concernés dans l'échantillon global *).

A l'époque du placement, les "répondants" habitaient plus souvent avec les deux parents et l'ensemble de leur fratrie. Ils vivaient un peu plus fréquemment au sein de familles recomposées. Plus souvent, leurs frères et soeurs étaient également placés. L'écart devient significatif à propos de la "séparation du couple parental" notée lors de l'admission, avec une sous-représentation des jeunes concernés dans le groupe répondant (6 répondants sur 33 sujets concernés *).

Autrement dit, il s'agirait de sujets qui ont connu une stabilité du groupe familial plus importante.

De quelques autres caractéristiques familiales

Les sujets du sous-groupe se situent plutôt dans le groupe des cadets, des enfants légitimes (avec une sous-représentation significative des sujets dont les parents sont en situation de concubinage au moment de leur naissance *) et de ceux qui dépendent de l'autorité paternelle.

[66] Dans ce chapitre, nous allons parler de sujets "ayant répondu" ou "répondants" ou encore des "sujets de l'étude 2", ou parfois de "sous-groupe". En réalité, il serait plus précis de noter qu'il s'agit "du groupe de 62 sujets pour lesquels nous avons obtenu des réponses au questionnaire" ; par commodité d'écriture, nous convenons de les dénommer alternativement par les termes précisés ci-dessus.
[67] Rappelons qu'en présence du caractère *, les différences sont statistiquement significatives.

De façon significative, les parents sont à la naissance du sujet plus jeunes. Ceux dont le père était âgé de plus de 36 ans sont sous-représentés (2 répondants pour 15 concernés *) comme ceux dont la mère avait plus de 26 ans (17 répondants sur 53 concernés *).

Le placement éventuel des parents dans leur jeunesse entraîne des différences : ainsi, les sujets dont la mère a elle-même bénéficié d'un placement sont moins représentés dans le sous-groupe (*). La proportion est plus équilibrée quand il s'agit du placement du père.

Les répondants sont relativement représentatifs de l'ensemble du groupe pour toutes les questions liées à la santé, l'alcoolisme et la psychopathologie des parents. Par contre, des différences apparaissent à propos des actes délictueux du père (7 répondants sur 32 concernés *). Quand il s'agit de la mère, la tendance n'est pas discriminante et la proportion s'inverse même légèrement entre le sous-groupe et le groupe total (8 répondent sur les 12 concernés).

Les pères des répondants sont plutôt des ouvriers qualifiés et ils ont plus souvent un emploi à plein-temps alors que les pères de ceux qui n'ont pas répondu sont plutôt sans emploi. La tendance est à nouveau inversée en ce qui concerne l'activité professionnelle des mères.

Cet ensemble de tendances convergentes semblent indiquer que les sujets du sous-groupe ont été élevés par des parents moins "marginaux", plus insérés, plus conformes en quelque sorte aux normes sociales communes. Par contre, on remarque que le père et la mère ont des résultats quelque peu différenciés.

Les caractéristiques personnelles des sujets

Le développement fonctionnel (alimentation, langage, sommeil) n'est pas discriminant, à l'inverse du développement psychologique ou global : ceux pour qui un trouble avait été décelé, sont proportionnellement un peu plus représentés. Les problèmes de santé ne sont pas discriminants, alors que le nombre de visites médicales[68] l'est significativement : les répondants au questionnaire ont moins bénéficié de ces visites (7 ont eu "deux visites ou plus" sur les 26 concernés *).

Par rapport à l'évaluation de la scolarité, les répondants recueillent une appréciation générale plutôt meilleure, ils sont moins souvent repérés comme développant des comportements d'absentéisme et ils ont un niveau légèrement supérieur (selon l'indication de la dernière classe suivie). En réalité, ce sous-groupe présente, souvent sous forme de tendances, un ensemble d'éléments qui

[68] Il s'agit des visites médicales réalisées dans les jours qui suivent l'admission.

paraissent plus favorables sur le plan social, sans que cela se traduise par moins de difficultés à vivre le placement. Cependant, leur propre insertion sociale, sur le plan de la scolarisation, semblait, durant le placement, un peu moins problématique.

Déroulement du placement.

En ce qui concerne les relations entre parents et enfants, le sous-groupe est un peu plus concerné par la mésentente parentale. Par ailleurs, l'évolution des relations avec les parents durant le placement apparaît plutôt stable. L'attitude de la mère à l'égard du placement évolue plutôt positivement alors que celle du père est stable. Il était par contre plus souvent fait état de mauvaises relations avec la famille élargie et d'une présence moindre des grand-parents.

Le motif d'admission "prévention de problèmes familiaux" (s'opposant à "problèmes de l'enfant" et "cumul des deux types de problèmes") est un peu plus courant dans le sous-groupe. Ces sujets seraient par ailleurs plus concernés par une protection très forte.

Une discrimination très importante apparaît pour les retours en week-ends et les vacances dans la famille. Les sujets qui rentraient le moins souvent chez eux ne sont que 4 pour 22 jeunes concernés dans le groupe général (*). En conséquence, les sujets qui retournaient peu dans leur famille, ont moins répondu au questionnaire. Il est important de le noter en termes d'évaluation de l'action et de connotation des souvenirs (cf. ci-dessous : réponses à la question ouverte et étude 3).

Les éléments suivants peuvent éclairer ce constat : les membres du sous-groupe ont été moins souvent l'objet de synthèses et de visites au domicile de la famille. Leurs situations ont fait l'objet de moins de contacts avec les services extérieurs. A la sortie, ils ont plus bénéficié d'une aide "seulement" "légère". Mais de façon significative, le pronostic à leur égard est plus souvent optimiste *.

3°) Le profil psychosociologique actualisé

Après avoir évalué la représentativité des 62 jeunes de l'étude 2, nous allons maintenant, en exposant cette partie des résultats, donner un aperçu de leur devenir actuel.

Le questionnaire était divisé en quatre grandes rubriques qui offrent des information sur :

- leur lieu de vie,
- leur insertion sociale,
- leur intégration sociofamiliale,
- leur santé.

Ces rubriques permettent de suivre les indications de R. Castel dans son ouvrage *Les métamorphoses de la question sociale* (1995). Il propose de retenir deux axes pour situer un individu dans l'espace social : l'insertion dans le monde du travail et l'intégration à un réseau sociofamilial. Il désigne comme "désaffilié" l'individu qui ne bénéficie ni de l'insertion ni de l'intégration. La question du devenir se présente souvent comme une interrogation sur la "désaffiliation" potentielle de ceux qui auraient connu un placement dans leur enfance. Ces résultats apportent une réponse partielle et provisoire à cette interrogation.

Pour présenter ce profil psychosociologique des 62 jeunes de l'étude 2, nous distinguerons le plus souvent les réponses des adultes (A) et des jeunes (J)[69]. Par ailleurs, utilisant quelques tris croisés sur les questions communes entre les questionnaires (A) et (J), nous avons cherché à savoir si, entre les sujets encore mineurs et ceux déjà majeurs, des différences pouvaient apparaître.

Type d'habitat et cohabitation.

Les adultes (au nombre de 37), sont en grande majorité locataires de leur logement. Ils partagent ce logement avec un ami pour près d'un tiers d'entre eux. 20 ont, à l'âge adulte, commencé une vie de type conjugal.

Logement des adultes

type de logement	locataire 27	propriétaire 0	hébergé 7	log. Précaire 3
partage du logement	parents 6	fratrie 1	conjoint/ami 20	sans réponse 10

Nombre de déménagements

déménagement	aucun	de un à trois	plus de trois	non réponse
Adulte	4	21	11	1

[69] Les adultes sont âgés de plus de 18 ans au 1er mai 1996, date de la répartition du groupe total pour l'étude 2; les jeunes sont encore mineurs à cette même date.

Jeune	19	3	2	1

Les deux groupes "Adulte" et "Jeune" s'opposent logiquement sur le nombre de déménagements depuis leur départ des Cèdres Bleus : les mineurs sont presque toujours sur le lieu d'accueil où ils sont allés à la sortie de l'établissement (19/25), les adultes ont, au contraire, déménagé entre 1 et 3 fois (21/37) ou plus (11).

Signalons que 11 jeunes ont séjourné hors du département, en général de façon provisoire. On notera que les parents eux-mêmes étaient pour la plupart (57/62) domiciliés dans le département.

En ce qui concerne les mineurs (J), 5 d'entre eux vivent chez un membre de leur famille dont trois seulement auprès de leurs parents, 20 sont encore placés, dont 11 en milieu résidentiel et 7 en famille d'accueil.

Milieu de vie des mineurs

Où vit le jeune ?	parents	membre de la parenté	famille d'accueil	foyer	lieu de vie
Total	3	2	7	11	2

Il est à noter que les jeunes actuellement en foyer ou en famille d'accueil qui ont rempli eux-mêmes le questionnaire, ont presque toujours répondu à la question "avec qui vit-il ?" comme s'ils vivaient dans leur famille. La famille d'accueil quant à elle, était alors spécifiée dans la parenthèse "autres personnes : précisez". Pour ces jeunes qui disent vivre dans leur famille, tout en étant placés : 5 vivent chez les deux parents, 1 avec le père et 7 avec la mère.

Pour 5 mineurs, la présence d'un beau-parent est signalée. 14 ont précisé vivre avec toute leur fratrie et 3 avec une partie des frères et soeurs.

S l'on considère, le sous-groupe dans son ensemble :
- 20 sujets ont une vie conjugale,
- 10 vivent seuls,
- 9 résident chez leurs parents,
- 3 sont accueillis par un membre de la famille élargie,
- 13 sont en foyer ou lieu de vie,
- 7 sont en famille d'accueil.

Situation matrimoniale

Situation	mariage	concubinage	célibat	non réponse
total (A)	6	17	8	6

Une seule personne (une jeune femme) a noté qu'elle était divorcée. 14 personnes ont déjà des enfants :

- 4 en ont un,
- 9 en ont deux,
- 1 en a 3.

L'emploi et la formation.

En ce qui concerne l'emploi, la moitié des adultes qui répondent à cette question, déclarent avoir un emploi (soit 16 sur 32). 15 sont au chômage (un jeune signale également cette situation). Tout en étant important, ce taux de chômage n'est, malheureusement, pas très éloigné du taux de chômage des jeunes dans les premiers moments de leur vie active[70]. Aucun n'occupe un emploi protégé.

Les qualifications connues dans les emplois exercées indiquent un groupement sur les plus petites qualifications.

Ces données, notamment chômage et faibles qualifications, ne sont bien évidemment pas spécifiques à ces jeunes adultes issus de catégories sociales très défavorisées.

Scolarité et formation en cours

Scolarité ou formation en cours	oui	non	apprentissage
adultes (A)	5	31	1
jeunes (J)	12	5	8

Bien évidemment les jeunes sont beaucoup plus concernés par une scolarité ou une formation en cours (*). Tous les jeunes sont dans ce cas alors que seuls 6 adultes sont concernés.

Dans 23 cas, nous possédons une évaluation de cette formation en cours. S'agissant le plus souvent de jeunes, le questionnaire était rempli par un tiers (personnel éducatif, le plus souvent).

Evaluation de la formation

[70] En 1994, 72 % des jeunes français sortis depuis moins de 9 mois du système scolaire sans diplôme étaient au chômage, ils étaient encore 35 %, cinq ans après leur entrée sur le marché de l'emploi (source INSEE).

positive	négative	nuancée	non réponse
13	2	8	5

Evaluation de la formation : exemples de réponses nuancées.

"S'intéresse mais des difficultés à se concentrer. Impulsif (part s'il s'ennuie)."

"Résultats en progression par rapport à l'année dernière mais le niveau reste faible. Comportement à revoir (indiscipliné, manque de travail)"

"Difficultés présentes en cours mais stages très corrects."

"Contente de l'orientation, mais besoin d'une aide et d'un soutien important."

"Des difficultés mais fait des efforts."

Les indications concernant le niveau de formation atteint et les diplômes obtenus sont plus intéressantes qu'à la sortie de l'établissement (étude 1), dans la mesure où, pour un certain nombre, la carrière scolaire paraît achevée, bien que nous ne puissions être sûr que cela soit absolument définitif (plus de quatre sujets sur dix suivent actuellement une formation). Le niveau est connu pour 56 sujets (sur 62) et les diplômes pour 60.

Niveau de formation atteint

	niveau VI[71]	niveau V	niveau IV	niveau III	niv. II et I
effectif	37	15	3	1	0

Diplômes obtenus

	Sans	BEPC-BEP-CAP	BAC	BAC+
effectif	38	18	4	0

[71] Il s'agit de la nomenclature officielle des niveaux de formation : niveau VI, sorties avant la troisième ; niveau V, sorties depuis la troisième jusqu'avant la classe terminale du second cycle ; niveau IV, sorties en terminale et abandon avant d'atteindre le niveau III ; niveau III, sorties avec un diplôme de niveau bac + 2.

Même si les carrières scolaires ne sont pas achevées, l'on peut penser que les résultats concernant la scolarité seront nettement plus faibles que ceux de la population globale[72].

Seules 17 personnes (16 adultes et 1 jeune) occupent un emploi. Les types d'emplois se répartissent de la manière suivante : 11 ouvriers non qualifiés ou personnels de service, 4 ouvriers qualifiés et 2 employés. On ne note la présence d'aucun cadre, artisan ou commerçant. Ces qualifications confirment le lien avec les niveaux de formation atteints et montrent que, pour l'instant, les sujets du sous-groupe n'ont pas accédé à des qualifications supérieures à celles de la génération précédente.

Pour ce petit groupe de 17, le nombre d'emplois occupés s'échelonnent de un à plus de sept : 8 ont eu de un à trois emplois, 5 en ont eu quatre et 4 en ont eu au moins sept.

Les données concernant les durées d'emploi et le chômage sont connues pour un nombre plus important de sujets. Environ les deux-tiers de ceux qui fournissent cette réponse, ont connu une période de travail supérieure à trois mois, mais aussi une période de chômage supérieure à cette durée.

Emploi occupé plus de trois mois

emploi occupé + de 3 mois	oui	non
Effectif (A)	23	11

Durée du chômage

durée du chômage	plus de trois mois	moins de trois mois
Effectif (A)	20	11

Les ressources se répartissent entre les salaires et les aides diverses. Trois personnes disent ne disposer d'aucune ressource.

Type de ressources

[72] Moins de 10 % des jeunes sortent aujourd'hui sans qualification du système scolaire.

Ressources	salaire	ASSEDIC	RMI	autres allocations	sans
Effectif (A)	16	7	1	9	3

La santé

La santé pose (ou a posé) problème à 10 adultes et jeunes, pour des difficultés en général ponctuelles et relativement mineures (appendicite, kystes). Cependant, quelques maladies plus graves ou chroniques sont signalées : phlébite, asthme, amblyopie, rhumatismes. Deux personnes indiquent une invalidité, l'une à 15% et l'autre à 80%, cette dernière justifiant une allocation Adulte Handicapé, versée par la COTOREP.

Le réseau relationnel

Deux questions portaient sur les amis ("sur lesquels on peut vraiment compter"), visant à obtenir une évaluation de leur nombre et de la durée de la relation.

Nombre d'amis

nombre d'amis	aucun	1 ou 2	3 et +	non réponse
Adulte	7	16	13	1
Jeune	2	12	10	2

Durée de l'amitié

durée de l'amitié	aucun	- de 1 an	entre 1 et 3 ans	+ de 3 ans	non réponse
Adulte	7	0	8	21	1
Jeune	2	5	8	8	2

Le réseau relationnel des deux groupes "Adulte" et "Jeune" est contrasté sur l'estimation de la durée des amitiés. Les plus jeunes ont des réponses réparties sur les différentes durées proposées, alors que les plus âgés les situent majoritairement à plus de 3 ans (*).

L'appartenance à trois types de groupes était proposé: soit une association sportive, culturelle ou de loisirs, soit un groupe humanitaire ou groupe d'aide, soit tout autre (à préciser). En fait, seule la première proposition a été cochée, par 16 personnes au total. Ce sont en majorité les plus jeunes qui sont inscrits

dans des clubs sportifs et de loisirs. Peu d'adultes poursuivent des activités de ce type.

La dernière question explorant le réseau social, était formulée ainsi "Qui vous aide le plus dans la vie quotidienne (conseils, achats, etc.)?" ; des réponses multiples étaient possibles. Les deux tableaux suivants montrent la proportion de personnes citées en ce qui concerne l'aide reçue au quotidien, en distinguant les réponses "Adulte" et "Jeune".

Aide au quotidien : la famille

	conjoint ou ami	parents	fratrie	proches
Adulte	10	18	5	17
Jeune	0	8	6	6

Aide au quotidien : autres personnes

	copains	voisins	autres (ex. : collègues)	(1)	famille d'accueil	travailleur social
Adulte	0	9	6	11	1	5
Jeune	4	2	3	3	9	13

(1) "Personnes qui se sont occupées de vous dans l'enfance"

La présence d'un conjoint ou ami sépare bien sûr les deux groupes (A et J), ainsi que le recours à la famille d'accueil. On peut noter que, si les jeunes semblent effectivement trouver de l'aide auprès de ces familles chez qui ils sont encore, un seul adulte s'y réfère. Si l'on peut considérer que la bonne insertion dans un milieu d'accueil passe, en partie, par le maintien de cette relation, elle semble ici relativement fragile. Le rôle de facteur protecteur joué par le maintien du contact avec la famille d'accueil, identifié dans d'autres recherches[73], ne paraît pas en mesure de s'exprimer ici.

L'arrivée, probablement assez tardive de ces jeunes dans les familles d'accueil et le passage dans une structure collective opérant peut-être un tri en amont (enfants moins demandeurs d'une structure plus proche du substitutif), peut expliquer ce résultat recueilli auprès des adultes[74]. Mais la définition du rôle des familles d'accueil auprès des adolescents n'a pas encore fait l'objet de

[73] En particulier, dans les travaux de A. Cadoret.

[74] Sur ce point d'ailleurs, l'étude se distingue d'autres travaux, portant sur des placements d'enfants à long terme, en famille d'accueil : A.M. Dumaret et M. Coppel (1995), M. Corbillon, J. P. Assailly et M. Duyme (1990) et M. Corbillon et T. Auscher (1990).

beaucoup de travaux et nous manquons ici de point de comparaison. D'autre part, on remarque que, si 7 jeunes mineurs sont encore en famille d'accueil, lors de l'enquête, ils sont 9 à reconnaître le soutien apporté par une telle famille (il s'agit donc, pour quelques-uns d'une famille connue précédemment).

20 répondants déclarent "se débrouiller seul" quand on les interroge sur l'aide reçue au quotidien. Nous avons introduit leur propre expression plutôt que celle que nous avions employée. En effet, quand nous demandions si "aucune personne" ne les aidait, nous n'avons pas obtenu de réponse, alors qu'ils ont spontanément ajouté "je me débrouille" dont la connotation est sans doute plus positive. Cette formulation leur permettait en même temps de faire état d'aides sur lesquelles ils pouvaient compter. Nous avons trouvé important de laisser apparaître cette propre façon de se présenter qui convient à 17/37 adultes[75].

Nous allons pour terminer sur ces résultats proposer un croisement interne à l'étude 2.

Retenant l'intérêt des données recueillies sur les relations sociales actuelles et le "recours à l'aide", nous avons opérer sur les deux variables "nombre d'amis" et "aide au quotidien", un croisement avec 10 des autres variables du questionnaire. L'objectif est de noter, ce qui au sein de ce sous-groupe, pourrait expliquer des différences sur ces aspects de la sociabilité.

En ce qui concerne le "nombre d'amis", les non-diplômés sont plus nombreux à indiquer qu'il n'ont aucun ami et à l'inverse ceux qui sont les plus diplômés sont plus nombreux à avoir trois amis et plus. L'appartenance à un groupe (association sportive ou culturelle) favorise le réseau amical, ce qui est cohérent.

Pour "l'aide au quotidien", une seule dimension apparaît mais elle très représentative : parmi les 10 sujets qui ont noté un problème de santé, 7 déclarent "se débrouiller seul" (contre 12 parmi les 49 qui n'ont pas de problèmes de santé*). Ceux qui déclarent se débrouiller seuls ont eu plus tendance à accepter d'être contacté pour l'entretien de l'étude 3.

4°) Devenir : quels liens avec le passé ?

Toutes les variables du questionnaire ont été croisées avec une sélection de variables de l'étude 1. Il s'agit cette fois de mettre en rapport la situation actuelle des sujets de l'étude 2 avec des éléments connus à l'époque du placement aux Cèdres Bleus, pour tenter d'en déterminer l'éventuelle influence

[75] Nous avons retrouvé auprès d'autres populations (parents de la crèche préventive "Enfant Présent", mères des centres maternels, anciens de l'aide sociale à l'enfance ...), cette même affirmation d'un relatif isolement, parfois assorti d'un revendicatif "je n'ai besoin de personne".

en termes de devenir. Nous allons donc uniquement relever ici les variables qui discriminent entre eux les sujets de l'étude 2, au vu d'éléments connus lors de leur passage aux Cèdres Bleus.

Sur l'ensemble du sous-groupe de l'étude 2, 23 personnes n'ont jamais déménagé depuis la sortie de l'établissement. D'emblée, cette variable distingue la plus grande mobilité des jeunes femmes de celles de leurs homologues masculins : 17 d'entre eux n'ont jamais déménagé[76] (*). Un plus grand nombre de déménagements est lié au retard scolaire et aux indications relatives à l'humeur et aux relations. L'importance des déménagements apparaît significative selon l'année d'admission[77] (*), avec une répartition de leur plus grand nombre (plus de 3 déménagements) avant 1984. De même, pour la durée de l'accueil, un plus grand nombre de déménagements concerne ceux qui ont été accueillis moins de 2 ans. Par ailleurs, les 13 sujets qui n'ont pas ont été réorientés vers un autre placement à la sortie, ont moins déménagé (*).

Pour la variable actualisée "scolarité/niveau de formation", on remarque sans surprise une forte corrélation avec le retard scolaire et le niveau atteint durant le placement (*). Elle se traduit par deux chiffres révélateurs : sur les 37 personnes qui ont le niveau VI aujourd'hui, 28 avaient déjà un retard d'au moins deux années ; pour les 19 qui ont les niveaux supérieurs (niveaux III à V), 14 ont au plus une année de retard. Comme on peut s'y attendre, c'est de façon très significative que le niveau VI se corrèle avec une orientation vers une filière spécialisée (*). La même corrélation apparaît avec le niveau de diplôme obtenu (*).

La mobilisation de la mère durant le placement était beaucoup plus fréquemment négative ou variable pour ceux qui possèdent aujourd'hui un diplôme (*). L'on peut se demander ce que révèle cette variabilité de la mobilisation de la mère face à une situation qui semble être celle d'une relative réussite scolaire de l'enfant. Ces réussites que traduisent l'accès (encore rare) aux diplômes se coupleraient-elles dans un certain nombre de cas, de flottements dans les relations affectives ? Plusieurs registres d'interprétation pourraient être proposés à propos de ce constat, autour de la capacité de certains jeunes (en partie, grâce au placement) à se constituer un capital personnel alors qu'ils savent ne pas pouvoir compter sur un soutien familial, ainsi que de la réaction des mères face à la réussite de leur enfant éloigné du domicile ... dans le cadre de ce travail, nous ne pouvons que les évoquer.

---

[76] Dans l'étude réalisée sur les pouponnières (D. Fablet et M. P. Mackieiwcz, 1996), on notait aussi un rapport au logement différencié entre hommes et femmes, celles-ci étant dotées de moins de ressources, subissaient plus les effets des changement dans la cellule familiale (ruptures, nouvelles unions, naissances...) et étaient plus sujettes aux hébergements provisoires et très précaires. Il est vrai que pour les hommes, le renseignement est parfois difficile à obtenir, mais ils bénéficient apparemment plus longtemps du domicile parental.

[77] On notera, à la lecture de ce paragraphe, que des variables peuvent être corrélées de façon significative sur le plan statistique, sans que l'on puisse produire une interprétation pertinente de cette corrélation...

De façon significative, pour les sujets ayant atteint un niveau plus élevé et obtenu des diplômes, on notait des problèmes sociaux et médicaux chez les parents (*). Les commentaires du paragraphe précédent pourraient ici être repris.

Pour ceux qui ont un diplôme aujourd'hui, l'évolution de l'humeur était plus variable.

A partir de ces données sur la réussite scolaire, on pourrait formuler l'hypothèse que deux catégories d'enfants sont admis aux Cèdres Bleus : des enfants qui n'auraient pas été repérés par l'école, mais qui seraient en plus grande difficulté ou rupture par rapport au milieu familial et, d'autres, par contre, qui auraient des difficultés scolaires importantes, mais de moindres problèmes au sein de la famille. L'intervention de type supplétive engagée par l'intervention sociale est à ce moment-là de nature différente, et le temps de placement permet (ou non), de gérer des niveaux de problèmes différents.

L'item "emploi occupé plus de trois mois", indicateur d'un degré d'insertion sociale, apporte très peu de différences avec les données du passé.

La variable "ressources" est corrélée au comportement de l'enfant durant le placement (*) : ceux qui sont salariés étaient évalués positivement sur cet item inversement pour ceux qui ne disposent que d'allocations. Le comportement sur le lieu de placement est une variable discriminante dans ce groupe entre les actuels salariés et les autres : peut-on faire un lien entre le comportement tel qu'observé au cours du placement, et la possibilité d'accéder à un emploi salarié ?

En ce qui concerne la situation familiale, on note que sur les 17 sujets engagés dans une vie maritale, une majorité faisait preuve d'un comportement durant le placement noté positivement, ce qui n'est pas le cas de ceux qui vivent seuls. Les sujets pour lesquels les relations parents/enfants étaient les moins positives, sont les plus nombreux à être engagés dans une vie de type conjugal. Ces derniers sont significativement plus nombreux à être sortis de l'établissement en raison de la limite d'âge (*), s'opposant sur ce point ceux qui ont quitté l'établissement en raison de l'amélioration de la vie familiale. Ainsi, un ensemble d'indications concordent, qui permettraient de penser que les sujets installés dans la vie conjugale, trouvent là un relais à des relations familiales insatisfaisantes. Une autre tendance confirme cette hypothèse : la mobilisation de la mère était moindre ou évoluait moins favorablement pour ceux qui, dans le groupe, sont installés en couple.

En ce qui concerne l'item "aide au quotidien", sont plus nombreux à recourir à une aide ceux dont le comportement à l'égard du placement avait été

évalué positivement, qui avaient le moins de retard scolaire, qui n'ont pas suivi de filières spécialisées, qui avaient été admis en raison de "problèmes de l'enfant" et dont la mobilisation du père durant le placement présentait une évolution moins positive.

Plusieurs tendances viennent compléter cette lecture : parmi ceux qui recourent à une aide, on retrouve ceux pour lesquels aucun problème de santé n'était noté, ceux pour lesquels on remarquait plus de situations de ruptures dans le milieu familial. Ceux qui affirment se "débrouiller" ont bénéficié d'une faible mobilisation maternelle durant le placement.

Si l'on rapproche cette série de constats de ceux avancés plus haut sur l'accumulation d'un capital scolaire, on retrouve ici les deux principales voies offertes aux sujets qui ne peuvent compter sur le soutien familial. La première sur le plan affectif, se traduit par la construction d'une nouvelle cellule familiale qui s'organise plutôt autour des alliances que des filiations par les ascendants. La seconde s'appuie sur l'accès au monde du travail, permettant la construction d'une identité professionnelle. En quelque sorte, nous aurions là une illustration de la capacité de certains jeunes à passer, parfois très vite, d'un dispositif de suppléance à une organisation de leur vie personnelle offrant deux types de garantie. Quelques questions seraient dès lors à poser : qu'en est-il du diagnostic des intervenants sociaux pour chaque jeune sur chacun de ces deux axes ? Qu'offre le temps d'accueil dans un dispositif de suppléance à des adolescents pour favoriser ces deux constructions ? quels modes d'interventions proposés pour s'assurer que les jeunes pris en charge puissent, à long terme trouver, leur propre solution ?

La variable santé est très discriminante entre les deux sexes, puisque sur les 10 sujets concernés par un problème de santé, 9 sont des garçons (*). Ce résultat est cohérent avec les conclusions de la plupart des travaux sur le sujet indiquant leur plus grande vulnérabilité aux stress vécus durant l'enfance. Les problèmes de santé n'avaient pas été repérés durant le placement, le comportement des personnes concernées était noté plutôt négativement ou variable, et la relation à leur mère évoluait plutôt positivement. Par ailleurs, de façon significative, ces 10 sujets ont fait l'objet d'une mobilisation du père très positive (*).

Le fait de déclarer "se débrouiller seul" est corrélé avec, d'une part, une évaluation positive de la relation à la mère au moment du placement et, d'autre part, avec une orientation qui ne soit pas un autre placement. Ceci peut être mis en lien avec l'ensemble des items qui révéleraient des stratégies chez les sujets pour compenser une problématique de soutien parental. Trois modes de compensation sont ici repérables : de nouvelles alliances, la capitalisation scolaire et le recours aux relations pour une aide au quotidien. La confrontation

aux discours des jeunes accueillis permettra de revenir sur cette question en conclusion.

5°) Le souvenir des Cèdres Bleus

Nous allons avant de clore sur les résultats de l'étude 2, analyser les éléments recueillis sur la question ouverte concernant les souvenirs des Cèdres Bleus. Ils feront le lien entre les données chiffrées et les entretiens.

La tonalité des réponses concernant l'institution est majoritairement positive (45/62) avec un contraste entre les réponses des jeunes (12 sur 25) et celles des adultes (33 sur 37). Les premiers donnent une information plus nuancée sur leur passage, ce qui peut s'expliquer par la plus grande prégnance des difficultés rencontrées, une plus grande inquiétude sur l'avenir proche et, peut-être, un moins grand effet de désirabilité sociale. Notons que la plupart sont encore dans un cadre institutionnel et qu'ils n'ont pas tous répondu eux-mêmes au questionnaire à la différence des adultes. Ceci explique sans doute pourquoi ce sont les adultes qui ont donné massivement leur accord pour être contactés en vue d'un entretien, la proposition ayant sans doute rarement été faite aux plus jeunes.

Nous avons procédé à un groupement par connotation en opposant les tonalités positives aux trois autres : tonalité négative, nuancée et non réponse. L'objectif était d'obtenir deux sous-groupes qui pouvaient se contraster sur cet item. En fait, on ne trouve sur aucune variable de discrimination entre ces deux groupes, constitués à partir de leur réponse à la question ouverte. En d'autres termes, nous n'avons pu trouver de critères à partir desquels on expliquerait la connotation du souvenir. On peut dès lors aussi considérer que la répartition de cette connotation des souvenirs se répartit de façon homogène sur l'ensemble du groupe.

6 personnes sur 63[78] n'ont pas répondu à la question ouverte ; dans ce cas, le questionnaire a toujours été complété par une autre personne que l'intéressé lui-même. Nous proposons ici un regroupement des thèmes abordés qu'illustrent des extraits de réponses qui donnent un aperçu de la tonalité des réponses, sans possibilité d'identification du locuteur.

"Le bar à Jo, les réunions du mercredi et les bons moments passés avec le personnel et les éducateurs".

Sur les 57 réponses, 14 ne contiennent qu'une seule proposition dont 9 "bons souvenirs". De façon explicite, sont exprimés 29 bons ou très bons

[78] Pour la question ouverte, nous avons pris en compte la réponse donnée dans un des trois questionnaires non retenus, puisque nous ne référons pas son analyse aux autres données du questionnaire.

souvenirs, 3 "*je n'ai pas à me plaindre*", 2 souvenirs "*bons et mauvais*" conjointement, 3 "*difficiles*", 2 mauvais ou très mauvais. Deux longs commentaires ont occasionné l'écriture d'un courrier spécifique en plus du questionnaire, il est précisé que le séjour aux Cèdres Bleus a été "*un grand passage*", pour l'une, et ses "*meilleures années*", pour l'autre.

"*Quand je suis parti, j'ai regretté mes ami(e)s d'enfance avec qui j'ai fait un tiers de ma vie ainsi que les personnes du foyer qui ont su être là quand j'en ai eu besoin. Je pense que mon passage aux Cèdres Bleus restera à tout jamais un grand passage de ma vie".*

Un jeune parle du règlement, un autre des voyages d'été, un troisième de son mieux-être en établissement que chez ses parents, le suivant note seulement "*j'y ai rencontré ma femme*" et le dernier parle des copains.

« *Je garde de bons souvenirs de cet établissement qui m'a permis de connaître d'autres personnes qui avaient des problèmes familiaux et de connaître la vie collective. J'ai eu le plaisir de faire des voyages* ».

Ces réponses offrent une vue des spécificités offertes par la vie institutionnelle : activités, règles de vie collective, rencontre avec d'autres jeunes. Quand une comparaison s'effectue, c'est soit pour parler de la famille (5) soit pour confronter la maison d'enfants à d'autres structures d'accueil (3).

"Pas très bon, une partie de ma vie hyper dure, j'ai trouvé ça difficile, le foyer, ça m'a changé, c'était plus petit, plus familial".

5 jeunes disent que les Cèdres Bleus leur ont procuré ce que leurs parents ne pouvaient leur offrir. On distingue deux aspects dans les allusions à ces limites aux capacités éducatives des parents : les premières sont liées aux ressources (ce qu'ils n'auraient pas les moyens d'offrir) et les secondes aux problèmes psychosociaux (alcoolisme, par exemple).

D'autres apports de l'établissement se présentent comme un "plus" de la vie en collectivité : ce sont à la fois des liens ("*faire des connaissances"* avec d'autres jeunes et les adultes présents), des événements, sources de plaisirs (comme partir en vacances en groupe), et des règles de vie (respecter les autres « *apprendre la vie* »).

Plusieurs d'entre eux affirment avoir profité de cette période, même si le début était souvent difficile à vivre : "*juste dur de s'adapter"*. La vie en collectivité et ses règles sont plus ou moins bien supportées : "*je trouve le règlement en foyer un peu trop sévère, mais supportable"* ou bien "*un bon encadrement, un règlement assez souple".*

Ceux qui ont les moins bons souvenirs, les relient à la souffrance endurée dans ce moment de leur vie et à la séparation avec la famille. L'un d'entre eux fait part de sa colère pour avoir subi agressions sexuelles et violences, sans s'être senti défendu.

Les contacts maintenus sont peu nombreux, bien que parfois souhaités, avec l'établissement comme avec d'anciens copains.

En conclusion, nous proposons cet extrait de lettre dans laquelle sont évoqués plusieurs des sentiments éprouvés à l'occasion du placement.

"L'Immaculée a été pour moi la maison que je n'aurais pas eue et toutes les choses qui vont avec. La gentillesse, la compréhension, l'affection, le savoir-vivre, des personnes attentives, souriantes. Le jour où je suis arrivée, que j'ai eu la chance de faire connaissance de cette grande maison, j'ai été un peu impressionnée et un peu effrayée mais au fond de moi je voulais je rêvais cette maison. Quand la porte de cette maison s'est ouverte, j'ai reçu en pleine figure toute l'affection, toute la gentillesse que jamais je n'ai eu donc cela m'a attirée et je me suis dit que je ne repartirai pas de cette maison et quand je suis partie, je n'étais pas prête donc j'ai laissé une partie de moi dans cette maison beaucoup de gentillesse et d'affection pour tous ceux qui passeront après moi. Cet épisode de ma vie a été et a compté beaucoup pour moi et je ne suis pas prête de l'oublier. Dans ma vie de maintenant je n'ai toujours pas retrouvé la joie que j'avais quand j'étais à l'Immaculée. Ma fille qui a eu 3 ans ... me donne beaucoup de joie mais c'est pas encore la même que celle que je portais en moi à cette période de ma vie je sais que je la retrouverai mais il faut patienter la vie est faite avec beaucoup de patience. Et j'espère, je pense que j'en ai beaucoup. Mais ce n'est pas pour cela que j'oublierai la maison de mes plus beaux souvenirs d'enfance" (...) signature.

Cette lettre permet de relever un certain nombre de points proches de l'analyse des entretiens de l'étude 3.

Le lieu de placement y est présenté comme celui où elle estime avoir trouvé ce qui lui manquait. Aux manifestations d'affection, à l'attention qui lui est portée, elle mêle l'apprentissage de conduites sociales (savoir-vivre). Le jour de l'arrivée est marquant. Il effraie et offre un contraste avec le monde connu. La violence évoquée fait écho au sentiment d'abandon éprouvé au moment du départ perçu comme trop précoce.

On mesure ici la complexité de la suppléance qui vient traiter un manque. On voit, dans ce témoignage, évoquer trois temps de cette période : la découverte de ce qu'il y a à combler (au risque de connaître un conflit de

loyauté envers le groupe familial), la joie de le percevoir comme comblé et la tristesse d'en percevoir le terme. Soit deux périodes, à l'admission et à la sortie, d'élaboration d'un deuil : celui de quitter la famille pour mesurer ce qu'elle n'apportait pas et celui de quitter l'établissement et de mesurer ce qu'il n'apportera plus.

Le décalage enter les deux univers risque de conduire à la construction d'un modèle idéal, situé du côté de l'établissement et en opposition à la famille, alors qu'il ne s'agit que d'une période organisée et provisoire. Peut-il y avoir, sur ce point, au moment et sur le lieu de la suppléance, un soutien spécifique des jeunes placés ? tous les jeunes ont-ils besoin de ce soutien ? n'est-il pas déjà proposé ?

6°) Les accords pour un interview ultérieur

A partir de la demande de l'accord pour être contacté en vue d'un entretien, le repérage de jeunes susceptibles d'être sélectionnés pour l'étude 3 nous a fait pressentir que la variable "sexe" serait très discriminante : sur les 27 accords, 20 émanent de jeunes femmes ... les deux longues lettres qui viennent compléter la réponse ouverte sont également écrites par deux d'entre elles. Doit-on y voir l'expression d'un rôle social féminin attendu, autour de la construction des interactions sociales ? ...

Les accords présentent une faible tendance à concerner plus de jeunes sortis après 1989. On remarquera aussi une autre tendance qui peut confirmer une remarque précédente : ceux pour qui la relation avec la mère n'a pas évolué positivement sont un peu plus représentés, c'est-à-dire que l'accord pour être interviewé sur le temps du placement ne se corrèle pas aux vécus les plus positifs de l'expérience familiale (il en est de même pour la mobilisation du père et de la mère durant l'accueil). Par contre, ceux qui ne donnent pas leur accord ont été plus souvent admis pour "prévention d'un problème familial" et ils ont plus fréquemment suivi une filière spécialisée.

Une autre tendance indique que les sujets qui auraient été victimes de maltraitance ont plutôt donné leur accord (9 sur les 14 concernés). Par contre, de façon significative cette fois, le sous-groupe se sépare autour des motifs de sortie: les sujets qui donnent leur accord sont sortis en raison d'une "amélioration de la situation familiale", à l'inverse ceux qui ne le donnent ont été plus souvent exclus ou réorientés vers un autre placement (*). On peut penser que la sortie sanctionnant une amélioration du milieu familial correspond à une évaluation plus positive par les professionnels de la situation et que les sujets qui donnent leur accord, ont une expérience plus positive du placement,

avec une éventuelle perception des Cèdres Bleus comme un lieu les ayant protégés.

Conclusion

Au cours de ce travail sur l'étude 2, nous avons à maintes reprises souligné que les tendances relevées, sont souvent des pistes ouvertes à des hypothèses, plutôt que des discriminations nettes entre plusieurs sous-groupes. Cependant, il semble pertinent d'inscrire le temps de placement dans une analyse de stratégies compensatoires et de pouvoir se demander si le dispositif de suppléance participe (et de quelle façon), à cette construction. A l'heure actuelle, la scolarisation est reconnue comme permettant un meilleur accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes issus des classes sociales populaires. Elle leur permet de constituer un capital social compensatoire et semble un axe de l'intervention à ne pas négliger.

Les jeunes dans les questions ouvertes et dans les entretiens reviendront eux-mêmes sur ce point, ainsi que les parents. Cette fonction semble parfois dénigrée alors qu'elle semble un des intérêts de la suppléance ici offerte. N'est-elle pas indispensable quand on sait l'importance de l'accès aux diplômes pour les jeunes[79]? De plus, elle peut offrir un support aux échanges entre parents et professionnels en proposant une diversion sur une tâche plus spécialisée[80], par rapport à des parents, conscients sur ce point d'avoir une capacité de soutien limitée, et prêts à l'admettre.

3ème Partie : Le devenir à l'issue du placement, les processus en jeu

1°) Problématique, hypothèses, méthodologie

Nous avons successivement étudié les caractéristiques des familles et des enfants accueillis aux Cèdres Bleus à partir de 142 dossiers de jeunes (garçons et filles), sortis depuis Juillet 1985, puis interrogé le devenir d'une partie de ce groupe à l'aide d'un questionnaire. Nous présentons maintenant les principaux résultats de la troisième phase de l'étude qui s'intéresse au processus du devenir de jeunes placés et à la perception des familles autour de cet événement.

Cette approche souhaite :

[79] Citons, parmi d'autres, un récent article du journal *Le Monde* : "Sans diplôme, les jeunes ont de plus en plus de mal à trouver un emploi", 5 mars 1997, p. 8.
[80] Cette tâche se "décale" de la suppléance en tant que telle, dont on a montré, par ailleurs, les effets de rivalité inhérents (M. P. Mackiewicz, 1996).

+ connaître le point de vue des "acteurs" sur le déroulement de leur séjour aux Cèdres Bleus, les motifs du placement, l'évolution de leur situation et leur inscription sociale actuelle,

+ mieux comprendre les processus du devenir depuis la sortie des Cèdres Bleus.

La reconstruction après coup des parcours présente un intérêt certain[81]. Le premier réside dans l'attribution faite par le sujet, quelques années plus tard, des causes qui ont entraîné le placement. Ces explications sont importantes car elles permettent de comprendre où en sont ces jeunes et ces parents à "l'identité blessée"[82].

Face aux violences rencontrées (symboliques et/ou réelles) dans l'existence, nous savons que le sentiment de honte peut s'installer. Celui-ci se construit dans la pauvreté, la mendicité, l'assistance, et les repères habituels qui permettent de se situer par rapport aux autres et à soi-même sont fragilisés ou détruits. Souffrance sociale, identité négative, désespoir de soi ou, comme l'indique P. Bourdieu dans *La misère du Monde*[83], souffrance qui concerne des gens qui sont "mal dans leur peau".

Il est intéressant de voir comment parents et anciens placés restaurent leur identité et de quelle façon ils organisent leur quête de dignité, mobilisation constante du sujet pour ne pas sombrer malgré les difficultés qui les submergent. Qu'en est-il de "l'amour propre"[84] de ces jeunes et de ces parents ? De quoi se sentent-ils capables, en quoi sentent-ils aujourd'hui qu'ils ne sont pas "mauvais", qu'ils valent bien n'importe qui et qu'ils font de nouveau "partie de la communauté des hommes" ? Telles sont les premières questions que nous aborderons.

Le second intérêt des entretiens concerne davantage l'impact, les effets du séjour aux Cèdres Bleus. Comment "anciens" et parents relient-ils les événements de leur vie actuelle avec le placement dans ses différentes composantes (cadre de vie, rencontres, soutiens et aides, place de la famille, etc.) ? Quels effets appréciables imputent-ils aujourd'hui aux actions et aux aides apportées par les professionnels ? Telles sont les autres questions que nous souhaitons éclairer par l'intermédiaire des entretiens réalisés.

---

[81] L'évocation d'événements passés est affectée par de nombreux biais. F. Le Poultier (*Recherches évaluatives en travail social,* Grenoble, PUF, 1991) a montré le risque lié à la faillibilité de la mémoire dans l'effort de reconstitution. Cependant, notre perspective visant davantage à saisir les représentations, ne souffrira pas dans cette approche de la reconstruction de l'histoire.
[82] De Gaulejac V. (1996), *Les Sources de la honte,* Paris, Desclée de Brouwer.
[83] Bourdieu P. (sous la direction de) (1993), *La misère du monde,* Paris, Seuil.
[84] Hoggart R. (1957), *La culture du pauvre,* Paris, Minuit, 1970.

Pour résumé, notre projet vise à comprendre les causes attribuées au placement, les modalités de résorption de la souffrance sociale et, enfin, d'identifier les processus du devenir adulte des jeunes qui ont séjourné à la maison d'enfants.

Les personnes rencontrées

Huit anciens "placés" aux Cèdres Bleus et quatre parents ont été rencontrés. Pour les jeunes adultes, il s'agit de quatre hommes et de quatre femmes. Quatre d'entre eux vivent en couple depuis leur rencontre aux Cèdres Bleus et ont des enfants. Deux jeunes femmes vivent "maritalement" et ont également des enfants. Un jeune homme vit chez sa mère, l'autre réside dans un foyer de jeunes travailleurs. En ce qui concerne les parents, quatre mères ont pu être rencontrées, aucun père ni couple.

Les modalités de rencontre, l'entretien, déroulement

Les entretiens ont été programmés à partir des contacts pris lors de la phase 2 de l'étude. Pour les jeunes placés, nous avons effectué une répartition selon le sexe, la durée du séjour, le degré d'insertion (à partir du questionnaire de la phase 2).

Les parents qui ont été rencontrés, ne sont pas les parents des jeunes sélectionnés. Cette méthode a été retenue car elle écarte toutes possibilités de comparaison et elle ne risque pas de mettre les jeunes interviewés dans une position difficile (ils pourraient craindre que nous cherchons à vérifier auprès de leurs parents la "réalité" de leurs dires). Par conséquent, nous avons donné la priorité à des parents d'enfants encore mineurs, sortis des Cèdres Bleus entre 1993 et 1995. Enfin, seuls des parents dont les enfants ont répondu au questionnaire de la phase 2 ont été retenus.

Les rencontres ont été effectuées par A. Duléry et M.P Mackiewicz entre novembre et décembre 1996. Le lieu de résidence actuel des jeunes et des parents correspond à la zone principale de recrutement des Cèdres Bleus, c'est à dire : la Loire Atlantique et, plus précisément, Nantes, Saint Nazaire et les environs immédiats de ces deux villes.

Constatons d'emblée que, pour les sujets de cette étude, on note peu de mobilité géographique. Presque tous nés et résidents en Loire Atlantique, ils demeurent toujours dans la même agglomération, la plupart du temps dans le même quartier. Cette "stabilité" peut être appréciée de différentes manières.

En premier lieu signalons que les sujets rencontrés ont une "stratégie" d'implantation locale qui repose sur une "circulation" des personnes entre les

logements. En effet, nous avons constaté qu'entre les frères, soeurs, parents, cousins, etc., il existait un véritable marché d'échange (souterrain) des appartements. Ces attributions "clandestines" favorisent les regroupements familiaux et fluidifient les passages en fonction des alliances du moment[85].

En dehors de ce particularisme, nous avons pu observer que les intérieurs étaient bien agencés (mobiliers, décoration, etc.) et que les logements étaient propres et "bien tenus". Une des jeunes femmes, qui est "parent isolé", vit en fait avec son compagnon qui est officiellement domicilié, chez sa mère, deux bâtiments plus loin. Cette situation paradoxale, loin d'inquiéter le couple, amène celui-ci "à négocier" régulièrement avec l'inspecteur de la CAF le maintien de l'allocation, lors des visites impromptues de celui-ci au domicile de madame.

Le contrat de communication

Trame de l'entretien et "savoirs partagés minimaux sur les enjeux et les objectifs du dialogue"[86], un contrat de communication a été élaboré. Deux versions ont été mises au point : l'une pour les entretiens menés avec les familles, l'autre pour ceux qui ont été réalisés avec les jeunes. Ce contrat prévoyait une présentation des motifs de la rencontre, de l'enquêteur et du GERIS, un exposé des raisons du choix de la personne retenue et des règles éthiques encadrant la recherche. A la suite de cette présentation, les thèmes suivants ont été systématiquement abordés :

+ la situation actuelle et les événements survenus depuis la sortie des Cèdres Bleus,
+ le séjour en lui-même,
+ les effets du passage aux Cèdres Bleus (aide, gêne...),
+ "l'avant" Cèdres Bleus (vécu dans la famille, causes et motifs du placement...).

L'entretien pour les familles et les jeunes était systématiquement introduit par la question suivante :

"Dans un premier temps pouvez-vous me dire quelles impressions générales vous gardez du séjour aux Cèdres Bleus ?"

[85] Ainsi, la mère d'un de ces jeunes a successivement hébergé ses fils, puis elle a accueilli ses belles-filles, pour ensuite "céder" son logement à un des couples. Elle occupe actuellement l'ancien logement d'un autre de ses fils. Ces "usages" singuliers brouillent les pistes et les différents noms portés sur les boîtes aux lettres attestent cette pratique sociale. L'un des exemples cités p. 53 pour expliciter les prises de contact correspond à la même problématique.
[86] Blanchet A. et al., (1987) , *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod, p. 95.

Les difficultés rencontrées

Nous n'avons rencontré aucune difficulté majeure pour organiser ces rencontres. L'accueil a toujours été favorable et chaleureux. Les rencontres avec les couples ont nécessité une approche spécifique afin de permettre aux deux interviewés de s'exprimer de façon équilibrée durant le même entretien. Il en a été de même pour un entretien avec un jeune homme de 19 ans en présence de sa mère. Tous les rendez-vous ont été respectés et les entretiens se sont déroulés selon la procédure envisagée, la plupart du temps au domicile des sujets.

Nous présenterons successivement les principaux résultats de l'analyse des entretiens réalisés auprès des jeunes, puis de ceux qui ont été menés avec les parents. Dans une troisième partie nous tenterons de dégager les principaux enseignements de ces diverses expressions en examinant notamment les points de convergence et de divergence entre les discours des parents et des jeunes.

2°) Les anciens placés aux Cèdres Bleus

a) Caractéristiques des parcours de ces jeunes

Sujet	Sexe	Age (1) à l'entrée	Age à la sortie	Durée du placement	Orientation	Mesures préalables	Présence de la fratrie	Tonalité	arrêt de toutes mesures
1	M	11	14	3	F. accueil	AEMO	oui	fugues	17 ans
2	F	14	16	2	F. accueil	non	oui	moyenne	18 ans
3	M	13	15	2	Foyer	AEMO	oui	fugues	16 1/2
4	F	6 13	12 14	6 1	famille	AEMO	oui	bonne	14 ans
5	M	12	14	2	famille	AEMO	oui	bonne	en cours
6	F	13	16	3	F. Accueil - internat	-	oui	bonne	19 ans
7	M	12	14	2	famille	NR	non	bonne	14 ans
8	F	12	15	3	famille	NR	NR	bonne	15 ans

(1) Les âges et durées sont donnés en années.

Les huit anciens des Cèdres Bleus (quatre garçons et quatre filles) que nous avons rencontrés ont été placés "tardivement", en moyenne vers l'âge de 13 ans. Une jeune femme fait exception car elle a été placé sur deux périodes de 6 à 12 ans puis de 13 à 14. La durée moyenne des séjours a été de 32 mois. A l'issue de cette période, quatre jeunes sont retournés vivre dans leur famille, quatre ont été orientés vers un autre lieu de placement.

Pour quatre situations renseignées, une mesure préalable (AEMO, généralement) avait été mise en place pour aider la famille. Six jeunes sur les

huit rencontrés ont eu un ou plusieurs membres de leur fratrie placés, à la même période qu'eux, aux Cèdres Bleus

A la fin du séjour, les orientations se sont déroulées "normalement" pour deux d'entre eux. Deux orientations ont été décidées à la suite d'un passage à l'acte des jeunes dans l'institution. L'orientation qui est privilégiée par l'établissement est la famille d'accueil (3 cas), pour une seule en Foyer de préapprentissage. Le placement a été plutôt bien accepté par ces jeunes, cinq sur huit s'expriment en ce sens.

b) Les impressions générales

L'impression généralement partagée par tous est que : *"l'Immaculée c'était bien* !". Malgré "*les coups de gueules avec les éducs*", "*le cafard du dimanche soir*" au retour d'un week-end passé en famille, la vie collective et ses contraintes, les règles et les punitions.

Dans ces conditions, comment les différents acteurs expliquent-ils, quelques années plus tard, ce sentiment parfois ambivalent fait de bien-être et de répit mais aussi d'angoisse et de crainte quand ils parlent de leur séjour aux Cèdres Bleus ?

Pour la plupart d'entre eux, "l'Immaculée"[87], comme ils nomment les Cèdres Bleus, est la première rencontre avec un "foyer". C'est la découverte d'une entité aux contours flous, une pension dont un jeune nous dira avoir vu des images dans "*les feuilletons à la télévision*". Une représentation liée à la description faite par des aînés qui sont passés par là, ajoutera un autre.

C'est un lieu qu'ils décrivent principalement sous son aspect communautaire et collectif qui contraste avec le groupe familial. Comme l'indique l'un des jeunes, c'est un espace *"plein de monde qui succède à une période pleine de vide*". Dans ce cas, tout au moins au début du séjour, pour ce jeune, ce fut "trop" d'un coup.

Généralement, les garçons parlent des copains qu'ils se sont faits, des activités, des camps, des classes vertes ainsi que "*des conneries qui faisaient rires*". Les filles évoquent davantage les Cèdres Bleus comme un "moindre mal" devant la dégradation du climat familial dans lequel elles évoluaient.

[87] Il est intéressant de constater que l'établissement est très souvent nommé "l'Immaculée", rappelant que le changement de nom est relativement récent. Nous ne reviendrons pas sur l'origine de cette appellation. Observons cependant que le foyer est rarement appelé par son nom actuel. Nous verrons plus loin la distinction que font certains jeunes entre la maison d'enfants (c'est-à-dire "l'Immaculée") et le foyer (les autres établissements).

Pour tous, "l'Immaculée" est un lieu qui a permis de prendre du recul par rapport à la famille et au quartier. Ainsi, cette jeune femme dira que son arrivée coïncidait avec une période difficile, celle du divorce de ses parents. Un autre décrit l'univers de violence dans lequel il se trouvait et la précarité dans laquelle il vivait, juste avant son entrée aux Cèdres Bleus : "*il y avait beaucoup de boisson, le chômage tout ça, voilà et la violence aussi ...*".

La maison d'enfants est également un espace d'épanouissement et de détente. Les anciens se souviennent des multiples activités qui leur étaient proposées. Dans l'ensemble, elles ont été perçues comme autant d'occasions "*d'évoluer physiquement*", de vivre quelque chose qui n'était pas possible dans le cadre de la famille et du quartier. Ainsi, cette jeune femme résume bien l'impression générale à ce sujet lorsqu'elle dit : "*j'ai apprécié cette période dans le sens où j'ai fait des choses que je n'aurais pas pu faire chez mes parents, je suis allée en voyage (...), on est allé au cinéma, à la patinoire...*". Toutes choses rendues impossibles, selon elle, compte tenu du contexte socio-économique dégradé dans lequel évoluait sa famille : "*on était quatre enfants, un seul salaire et la vie faisait que ... bon*".

Cependant, si les activités sont nombreuses - "*on allait à la patinoire, c'était cool*" -, et laissent un bon souvenir, il ne faudrait pas se méprendre sur le sens et la place qu'elles avaient pour ces jeunes placés. Elles venaient masquer un manque, combler un vide : l'absence des parents. Dans leurs expressions, les activités sont fréquemment associées au week-end passé aux Cèdres Bleus (et non en famille) ou au camp d'été obligatoire. Ainsi, ce jeune résume bien cette dialectique "occupationnelle" qui s'imposait à tous lorsqu'il indique : "*Ils disaient ce week-end, t'as rien à faire on va faire un loisir parapente, quoi des trucs comme ça...*".

En règle général, pour ces anciens placés, malgré les activités et le sentiment de bien être (relatif) qui s'installe au fil du temps, les Cèdres Bleus restent une parenthèse, un lieu d'attente où l'on espère tout au long de la semaine, le week-end libérateur concrétisant le retour tant espéré dans la famille (même si celui-ci ne se passait pas toujours très bien). Pour ces jeunes, si le foyer "*c'était pas si dur que ça*", ce "*n'est jamais aussi bien que la famille*"[88].

Les jeunes opposent la vie dans le groupe familial au côté artificiel, contraignant et réglementé de la vie en groupe au foyer. Ainsi, cette jeune femme dira au sujet de l'Immaculée que "*ça fait moins vie de famille ...*" et "*qu'il y a toujours le côté vie en collectivité, la hiérarchie ...*".

[88] Dans une très récente émission télévisuelle (*Le droit de savoir : mineurs en danger,* TF1, 7 avril 1997), les témoignages de jeunes placés par décision judiciaire confirmaient de façon quasi unanime ce sentiment, malgré des situations familiales là aussi très problématiques.

Le second souvenir important demeurant dans la mémoire de ces jeunes est la fonction d'apprentissage du foyer. Cela concerne la scolarité, les actes quotidiens (faire son lit, la vaisselle, etc.), le bricolage ou l'apprentissage d'un métier. Rétrospectivement, ces différents apprentissages laissent un bon souvenir.

En favorisant les rencontres avec l'extérieur de l'institution, ils semblent avoir (tout comme les loisirs) ouvert les jeunes "sur le monde" et rompu ainsi leur isolement social. C'est l'exemple de cette jeune femme "*qui a appris un métier*" grâce à une rencontre faite lors de l'activité équitation mise en place, pour elle, par le foyer. Ces apprentissages laissent entrevoir également la volonté de l'institution de promouvoir des projets individualisés[89].

Les Cèdres Bleus sont aussi un endroit "*chaleureux*" avec "*une bonne ambiance*". C'est un lieu d'écoute dont le souvenir reste attaché à l'image d'un éducateur, la plupart du temps "le correspondant". "*E., il me prenait bien, il pouvait me comprendre ...*" dit un ancien au sujet de son référent qui le "récupérait" régulièrement après ses fugues. "*Celle qui s'occupait de moi, on sentait qu'elle aimait son métier, elle était vraiment à l'écoute*" ajoute cette autre jeune femme qui dit aussi que "*lorsqu'on arrive aux Cèdres Bleus on n'aime pas bien*" mais qu'après "*on ne regrette pas*".

Dans la mémoire de ces jeunes, la maison d'enfants est un lieu de rencontres positives et un espace de suppléance familiale où les différents acteurs engagés dans l'action sont identifiés en fonction des tâches qu'ils réalisaient et des bénéfices relationnels obtenus. Ainsi, cet ancien placé se souvient "*de l'activité bricolage avec E. et de la construction de la cheminée*", un autre, d'une veilleuse de nuit qu'il aimait beaucoup et dont il dit : "*c'était ma grand-mère à l'époque*".

Les Cèdres Bleus proposent aussi un suivi et une aide quotidienne, notamment pour la scolarité. C'est le moment où l'éducateur "correspondant" joue un rôle primordial. Comme l'indique ce jeune "*c'était ça qui était pas mal parce que quand je rentrais le soir, y avait tout le temps un éducateur qui me disait bon ben, je vais t'aider à faire tes devoirs*". Cette aide est d'ailleurs perçue positivement car, comme le dit ce jeune, pour la première fois de leur vie, on essaye avec eux de "*parler des mauvaises notes et de trouver une réponse*". Les Cèdres Bleus représentent également la découverte d'un rythme de vie jusque là inconnu pour la plupart de ces jeunes : des repas à heures fixes, des couchers réguliers, une scolarité assidue, un suivi de l'hygiène et des soins, etc.

[89] Selon les dires de jeunes, le projet individualisé, aux Cèdres Bleus, paraît se construire essentiellement autour de la scolarité et, dans certains cas, des activités.

Mais, si la maison d'enfants est un endroit chaleureux où l'on est écouté c'est aussi, pour tous, le souvenir du Vendredi que l'on attend avec impatience, souvent tous les quinze jours, et des vacances occupées par les camps et les loisirs. Si les jeunes gardent d'excellents souvenirs des activités, la plupart d'entre eux soulignent que cela ne permettait pas d'oublier la famille qui restait tout au long du séjour leur principale préoccupation.

La dimension collective et le fonctionnement communautaire du foyer laissent à tous[90] un souvenir généralement désagréable: "*à l'arrivée, ils vous regardent, ils vous dévisagent comme si vous étiez sortie de je ne sais où*". Cependant, bien que pesante, la maison d'enfants est un espace qui peut aussi "*protéger et responsabiliser*". Ainsi cette jeune femme, comparant le foyer et sa famille, relève cette solidarité et cette aide des plus grands vers les plus petits qu'elle a rencontrées aux Cèdres Bleus.

La maison d'enfants[91] n'est ni un foyer ni une famille d'accueil. En effet, compte tenu des expériences vécues après les Cèdres Bleus, la plupart de ces jeunes (mis à part ceux qui sont retournés dans leur famille) tiennent à préciser cette différence : "*on dira ce qu'on voudra mais, dans un foyer, on est plus amené à faire des bêtises*" ... "*ça n'allait pas du tout (dans le nouveau foyer) avec les éducateurs, il y avait des problèmes de coups, de violences ...*".

Enfin, pour terminer sur les impressions générales, il convient de signaler que, pour certains jeunes, les Cèdres Bleus ont été un espace de regroupement familial, jusqu'à l'insupportable parfois ... Les Cèdres Bleus ont cependant laissé un souvenir plutôt favorable chez ces jeunes placés. Ce sont en premier lieu les activités et les loisirs qu'ils retiennent, mais aussi la scolarité et le soutien apporté par les éducateurs, notamment les "référents".

Si le collectif marque les esprits dès le début - après, *"on s'y fait plus ou moins bien*"-, la vie en groupe, parfois pesante, responsabilise, protège et rompt l'isolement. Elle permet dans certains cas de vaincre la timidité. La vie quotidienne au foyer contraste avec le vécu familial. Cependant, les jeunes passent la semaine à attendre le week-end qui permettra un retour dans la famille et dans le quartier.

---

[90] On trouve dans la littérature (scientifique ou biographique) de multiples exemples de l'arrivée "imposée" dans des espaces collectifs, que l'on pense aux expériences concentrationnaires ou carcérales. Dans toutes ces situations le sentiment partagé par le sujet est souvent le même : l'étrangeté, l'hostilité et la peur accompagnées du sentiment de honte et d'humiliation. Lévi P. (1996) , *Si c'est un homme,* Paris, Laffont ; Pollack M. (1990), *L'expérience concentrationnaire,* Paris, Métailié. L'expérience extrême et la quête de la dignité sont au coeur de ces évocations et recherches avec, comme arrière plan, la problématique de la survie et de l'identité.

[91] Comme nous l'indiquions précédemment, les Cèdres Bleus sont fréquemment nommés "la maison d'enfants". Il nous semble qu'il y a là quelque chose qui relie l'enfance des sujets au lieu qui les a accueillis. En comparaison avec "le foyer" qui vient après, quand on est plus âgé et où l'on "fait des bêtises", il semble bien que les Cèdres Bleus restent avant tout, pour ces anciens, "un souvenir d'enfance".

c) Avant les Cèdres Bleus

Les situations familiales de ces jeunes étaient toutes très dégradées avant leur placement. Cependant, la manière d'en parler quelques années plus tard, demeure prudente et réservée.

Un de ces jeunes préfère relier la cause du placement à ses problèmes de santé (l'asthme), d'ailleurs bien réels, alors que, plus tard dans l'entretien, il dira qu'effectivement ses soeurs ont également été placées alors qu'elles n'avaient aucun problème spécifique de santé.

Pour un autre, les motifs du placement ne sont pas directement imputables à ses parents : " *ce n'est pas un rejet de mes parents, mon père et ma mère me l'avaient souvent dit : si tu ne travailles pas, tu vas te retrouver dans un foyer*". Majoritairement, les "anciens" revendiquent la responsabilité du placement, même s'ils ajoutent que "*ça n'allait pas fort dans la famille*", qu'il y avait des "*problèmes de boisson*" et de fréquentes disputes entre leurs parents.

Le déni succède rapidement à l'évocation de la carence parentale. En effet, pour ce jeune s'il y avait des bagarres fréquentes entre son père et sa mère, il tient à préciser qu'elles ne l'ont pas marqué : "*une scène ou deux ont dû me marquer ... mais je n'étais pas malheureux...*"

Les motifs du placement peuvent être plus abrupts. Ainsi, cette jeune femme indique qu'elle n'a pas eu vraiment le choix, car sa mère était incarcérée ou bien cette autre qui pudiquement fait comprendre que sa mère n'était pas en mesure de s'occuper de ses enfants car elle avait des problèmes psychiatriques.

Plus classiquement, parmi les différents motifs qui ont décidé du placement, on retrouve les divorces conflictuels, les recompositions familiales chaotiques et les difficultés socio-économiques importantes (chômage persistant, invalidité, etc.).

L'alcoolisation[92] de l'un ou des deux parents est évoquée dans la plupart des cas. Elle est accompagnée de violences intra-familiales et de ruptures conjugales. A celles-ci, succèdent des recompositions familiales instables, accompagnées de la naissance de nombreux demi-frères et demi-soeurs sur fond de précarité sociale[93]. C'est souvent dans ce contexte, que se décide le placement

[92] Cette donnée a largement été identifiée lors de la première étude : sur-consommation d'alcool était indiquée pour 69% des pères et 52% des mères.

[93] De même, nous avons noté que beaucoup de familles (42 %) ont un indice de difficultés familiales (logement, emploi, problèmes économiques, santé) élevé. Les problèmes s'accroissent lorsque l'alcoolisme du père est signalé et que la famille est nombreuse.

des enfants. Bien des années plus tard, la complexité des problèmes familiaux rencontrés, ne permet pas à ces jeunes d'identifier clairement un motif central expliquant le placement.

Dans la majorité des cas, on note la présence, déjà ancienne de travailleurs sociaux auprès de ces familles. Cependant, les jeunes aujourd'hui encore ne sont pas en mesure de dire concrètement qui intervenait (éducateur, assistante sociale ...) ? pour quelle raison ? pour aider qui (les parents, un ou plusieurs enfants) ? De la même façon, le juge lorsqu'il est cité (ce qui est rare) n'a pas de fonction clairement définie.

d) La situation actuelle

Dans l'ensemble, les situations que vivent actuellement ces jeunes ne sont pas très bonnes. Nous examinerons successivement la situation d'emploi, la vie familiale, le réseau de soutien familial et social et l'intégration sociale de ces jeunes dans leur environnement. Pour tous, l'insertion socioprofessionnelle est problématique, RMiste, parent isolé, emploi intérimaire, sans emploi. Un seul d'entre eux (un homme) travaille de façon régulière comme "plaquiste" dans le bâtiment.

La situation économique est fragile et, nous avons pu constater qu'il était difficile, pour certains d'entre eux, de "joindre les deux bouts". Faiblement scolarisés et peu qualifiés, ils sont particulièrement touchés dans le contexte socio-économique actuel. A cela, il convient d'ajouter qu'ils vivent dans une région particulièrement sinistrée du point de vue de l'emploi[94].

Le contexte familial reste problématique. Dans un cas, après le décès du père, la mère est toujours "ballottée" par les problèmes de boisson. Des conflits intra-familiaux persistent. Ils peuvent tout à la fois impliquer les deux parents, les jeunes et les membres de la fratrie. En bref, le milieu familial reste fragile. Des rancoeurs persistent, des zones d'ombres existent et des conflits perdurent.

Un grand nombre d'expressions laisse entrevoir un avenir incertain. Un couple nous a semblé être déjà installé dans une logique assistancielle (RMI, API...). Tous ont cependant des projets. En cela ils rejoignent les aspirations d'une grande majorité des français en souhaitant pouvoir acheter ou faire construire une maison "à eux".

Dans l'ensemble des situations, le réseau de soutien social est peu développé. Le réseau familial, par contre, est important mais pas ou peu

[94] Au sujet de "l'histoire meurtrie de la construction navale", dans un article récent (*Le Monde*, 12 mars 1997), C. Fabre rappelle que la crise des Chantiers navals remonte en Europe aux années 60. En France, les accords de 1984 (préretraite, congé de conversion, etc.) ont concerné cinq grands sites dont Saint-Nazaire.

satisfaisant. Les jeunes qui résident à côté de leurs familles (parents, oncles, frères et soeurs, etc.) manifestent de l'agacement. Dans bien des cas, la proximité est vécue comme une promiscuité indésirable.

Les entretiens n'ont pas révélé d'inscription sociale locale forte chez ces jeunes. Les loisirs et les activités sont quasi inexistants et la vie associative est absente. Cependant, quelques loisirs modestes, routiniers et saisonniers sont évoqués sans excès de joie : la plage en été, la belote entre copains, le loto au café et le jeu de boules dans la cité.

Beaux-frères et belles-soeurs se rencontrent et s'entraident. Mais ces soutiens ont des limites. Dans l'ensemble, la tonalité est triste, voire dépressive et la situation d'emploi pèse dans la vie actuelle de ces personnes. Les événements familiaux passés et les difficultés toujours présentes sont encore, dans la plupart des cas, une préoccupation qui marque la vie quotidienne de ces jeunes adultes. Les conflits ne sont pas encore résorbés et les tensions restent vives[95].

e) Le séjour aux Cèdres Bleus

Dans l'ensemble des situations rencontrées, le séjour aux Cèdres Bleus est marqué par une arrivée difficile avec une adaptation douloureuse au collectif, au groupe d'enfants et aux éducateurs, et une sortie problématique.

Entre ces deux moments, la vie s'installe : "*une routine à comprendre*" nous dira l'un des ces anciens. Quelque chose "*qui n'est sûrement pas aussi bien que la famille*" mais "*qu'on regrette quand on l'a plus*".

L'arrivée aux Cèdres Bleus n'est pas un soulagement pour ces jeunes mais une épreuve. "*Au début, c'est difficile*" ... "*on ressent le manque, c'est dur de ne plus voir ses parents*" et puis "*on se familiarise peu à peu*". A ce sujet, on est frappé par le souvenir précis que gardent ces jeunes de leur arrivée : "*c'était l'hiver, heureusement il y avait quelqu'un que je connaissais qui était là et qui m'a parlé*" ... "*je m'en souviens bien, vous entrez dans un pièce, ils arrêtent tous de manger. Ils vous regardent, vous n'osez même pas manger parce que manger devant tout le monde, c'est terrible*".

Ce qui frappe le plus dans ces évocations c'est la prégnance du collectif, l'étrangeté des lieux et l'impression d'abandon que ressentent les jeunes lorsqu'ils arrivent. Ainsi, l'une d'entre eux est restée sans voix pendant plusieurs jours. Sur

[95] Ainsi, en parlant de ses relations actuelles avec sa mère, cette jeune femme dit : "*maman a eu des tas de fois beaucoup d'agressivité et du coup, je me rends compte qu'aujourd'hui je lui rends la monnaie de sa pièce*".

son arrivée, elle dit : "*c'était très dur, j'étais suivie par des psys, j'avais perdu la parole*". Un autre dira que "*c'est dur d'apprendre à vivre en groupe*".

Les aides reçues sont assez bien identifiées. Dans l'ensemble, c'est une écoute, un soutien, notamment pour la scolarité. Les jeunes, quelques années après, évoquent les tensions et les conflits présents durant le séjour : la cigarette qu'on a pas le droit de fumer, les amendes pour les gros mots ou alors les "*engueulades du Directeur*". Mais, globalement, les séjours ne sont marqués ni par l'incompréhension ni par un sentiment d'injustice. Comme nous l'indiquions précédemment, ce sont les activités et les loisirs qui prennent le pas et qui demeurent quelques années plus tard le temps fort de tous les séjours relatés.

Globalement les anciens estiment que leurs familles ont été assez peu présentes ou insuffisamment impliquées durant leur séjour. Ils n'en conservent aucune amertume. De toute façon, dira cette jeune femme au sujet de sa mère "*partout où on est passé, elle n'est jamais venue*". C'est comme si finalement, il y avait, à partir de leur entrée aux Cèdres Bleus, deux vies : l'une au foyer durant la semaine et l'autre un week-end sur deux dans leur famille. La coupure est nette, tout au moins dans leur discours. D'ailleurs, comme l'indique l'un des jeunes : "*dans la mesure où les enfants rentraient chaque week-end chez les parents, les Cèdres Bleus n'allaient pas chercher grand chose de ce côté là*". Un ancien ajoute cependant que si les Cèdres Bleus avaient fait un travail régulier de ce côté là, "*cela lui aurait permis de rentrer plus tôt chez lui*".

Si le contenu du séjour est peu détaillé, la plupart des jeunes se sont attardés sur les conditions de leur sortie de l'établissement. Généralement, elles ont été problématiques pour ceux que nous avons rencontrés. Dans certaines situations, il s'est agi d'une orientation-sanction mal vécue, compte tenu de la nouvelle rupture que cela représentait dans la vie de ces jeunes. Dans d'autre cas, la "fin" de prise en charge au "bénéfice de l'âge" a été mal comprise, mal acceptée et souvent subie. Les ruptures ainsi imposées réactivent l'isolement : *"il faut à nouveau vivre seul et cela est insupportable*" dit l'un d'entre eux qui est retourné vivre dans sa famille.

Dans d'autres cas, le passage dans une famille d'accueil a été difficile à supporter. Il nous a semblé que, dans au moins quatre situations, la sortie des Cèdres Bleus a été ressentie comme "*un lâchage*" ou "*une sanction*". Ainsi, ce jeune qui est retourné chez lui, dit que les Cèdres Bleus devraient aider davantage les jeunes dès leur sortie : "*parce qu'ils ne s'occupent plus de nous et que tout ça (les aides, le soutien) aura servi à rien du tout*".

Dans l'ensemble des situations, la nouvelle adaptation, en institution ou en famille d'accueil, a été difficile à négocier. Pour les garçons, l'orientation en foyer, lorsque c'était le cas, a été vécue douloureusement. Ce nouvel

hébergement, pour l'un d'entre eux, s'est déroulé dans la violence et s'est conclu par la rupture. Pour un autre, dans une famille d'accueil, le séjour s'est terminé par une fugue et un retour à la maison après un passage auprès du juge. Seules deux jeunes femmes, placées en familles d'accueil après les Cèdres Bleus, semblent avoir pu, à la longue, réinvestir positivement leur nouveau lieu.

La plupart des jeunes rencontrés se sont rendus deux ou trois années de suite à la fête des anciens organisée par les Cèdres Bleus. Après quelques participations, il semble que le désir s'émousse et que de multiples difficultés ou des prétextes fassent qu'ils s'éloignent définitivement de "l'Immaculée". De façon générale, malgré les éléments positifs notés ci-dessus, les anciens n'aiment pas forcément se souvenir de cet épisode de leur vie. "*On essaie d'oublier*" nous dira l'un d'entre eux.

Mis à part les couples qui se sont formés à l'occasion du placement, les anciens se perdent de vue et, à quelques exceptions près, ne cherchent pas à se revoir[96]. La volonté affichée par certains d'effacer cet événement de leur vie indique très certainement une difficulté encore actuelle à assumer cette part de leur existence. Mais, pour d'autres, elle peut aussi signifier que les Cèdres Bleus les ont rendus autonomes, qu'ils ne subissent pas "l'aliénation institutionnelle", que d'aucuns dénoncent dans d'autres situations.

f) Impacts, effets

Plusieurs objectifs guident l'action entreprise par l'équipe éducative des Cèdres Bleus. Cela consiste tout d'abord à accueillir les jeunes dans un cadre sécurisant qui favorise l'apprentissage des règles de vie. Il s'agit également de socialiser les jeunes par le moyen d'une vie en groupe de pairs. L'équipe veille aussi aux soins à apporter ainsi qu'à la scolarité régulière de chaque enfant accueilli. Enfin, le projet intègre un travail régulier avec les familles afin de préserver les liens entre les parents et les enfants.

L'impact du passage aux Cèdres Bleus a pu être apprécié à partir des entretiens que nous avons menés. Nous avons pu observé que malgré des pronostics alarmistes sur le devenir (délinquance), de nombreuses fugues durant le séjour et une sortie conflictuelle, aucun de ces jeunes n'a connu la prison. Un des jeunes rencontrés est même particulièrement fier d'indiquer "*qu'ils se sont trompés*" ...

La rencontre avec certains éducateurs, des paroles entendues sont encore présentes à l'esprit. Les jeunes n'hésitent pas à dire aujourd'hui que s'ils n'ont pas

[96] Quelques rencontres se font incidemment au détour d'un "tram". Dans ce cas elles sont sources de joie et d'émotions : "*on a reparlé de ça (les Cèdres Bleus), je suis allé chez lui c'est vrai que c'était des bons souvenirs, il était content de me voir ...*"

fait "*de conneries*", c'est parce qu'ils ont eu tels ou tels éducateurs qui les ont particulièrement aidés[97].

Les effets liés à la vie collective seraient peut être à apprécier différemment. Ils s'expriment aujourd'hui pour quelques uns de ces jeunes par un refus de tout groupe. Ainsi, l'un des couples rencontrés nous a dit qu'ils attribuaient leur "*côté sauvage*" au fait qu'ils aient dû vivre pendant plusieurs années en collectivité.

Les jeunes ne relient pas systématiquement leur situation actuelle d'insertion avec les soutiens proposés par les Cèdres bleus. Cependant, une "ancienne" analyse positivement l'impact de l'aide reçue, en le mettant en relation avec son parcours scolaire et professionnel actuel. Il semble que, pour beaucoup, la maison d'enfant a participé à un regain d'intérêt scolaire. L'un d'entre eux résume bien la situation lorsqu'il dit que depuis "l'Immaculée", "*il n'a plus envie de subir et de se retrouver au chômage*".

Les jeunes que nous avons rencontrés, essaient de construire leur vie et ne sont pas en marge. S'ils ont vécu "*des galères*" depuis leur sortie des Cèdres Bleus, aucun événement dramatique ou irréversible n'est à signaler. Comme beaucoup de jeunes de cette génération et, plus particulièrement du côté des femmes, ils sont touchés directement par les conditions socio-économiques défavorables de ces dernières années.

Le placement ne semble pas avoir produit d'amélioration sensible au sein du groupe familial. Ce constat recoupe les observations menées depuis de nombreuses années sur ce sujet. Il semble en effet que dans la plupart des cas, le placement n'améliore pas la dynamique d'ensemble du groupe familial. Les jeunes ont retrouvé des problématiques parfois aggravées.

Il semblerait que l'effet le plus positif dans le placement réside dans le fait qu'ils aient pu prendre (ou essayer de prendre) un certain recul par rapport à ces difficultés. L'un des constats les plus intéressants de cette investigation est la capacité d'élaboration que nous avons rencontrée chez ces jeunes. Même si cela reste parfois un peu confus, il semble qu'ils aient pris de la distance et qu'ils arrivent à se projeter dans l'avenir comme acteur de leur propre existence.

Ce qui reste tenace cependant, c'est la revendication quant aux motifs du placement. C'est parce "*qu'ils ne travaillaient pas bien à l'école*", *"qu'ils faisaient n'importe quoi chez eux*", etc. Ils continuent - comme dans le cas des enfants victimes de maltraitance - d'occulter ou d'atténuer la responsabilité de

[97] Certains jeunes vont jusqu'à attribuer à l'éducateur "référent" une présence quasi symbolique qui guide encore aujourd'hui leur vie.

leurs parents. Cette façon de lire l'histoire reste de notre point de vue préoccupante. En effet, dans l'impossibilité actuelle qu'ils sont de répartir les responsabilités, ils s'attribuent la plupart du temps les causes exclusives du placement. Comme ils n'ont pas encore la force d'interpeller leurs parents, d'une certaine manière, ils s'auto-stigmatisent.

Pour terminer sur ce point, il existe, tout au moins dans les intentions, une volonté communément partagée : celle de ne pas reproduire vis à vis de leur propre(s) enfant(s) les événements qu'ils ont rencontrés dans leur vie.

Compte tenu des questions que nous posions au début de notre réflexion et, après avoir analysé les entretiens, que pouvons nous conclure au sujet du devenir de ces jeunes après les Cèdres Bleus?

Eu égard aux violences subies, à la stigmatisation et à la souffrance sociale dans laquelle ils étaient engagés, nous observons qu'il y a aujourd'hui une distance qui s'opère. Cela reste fragile, et si ces jeunes font preuve d'une étonnante capacité d'élaboration, nous restons frappés cependant par la culpabilité qui demeure en eux. Ils ont toujours d'énormes difficultés à faire la part des choses et ils ne sont pas encore en mesure d'attribuer de façon équitable les motifs qui ont occasionné le placement.

La rupture avec le milieu familial, même s'ils l'estiment aujourd'hui nécessaire, a toujours été ressentie douloureusement. Le passage d'un milieu à un autre a été brutal. La séparation a bien souvent contribué à renforcer la disqualification parentale et la stigmatisation sociale des familles d'origine. Les jeunes se souviennent précisément de leur début dans "la carrière de placés"[98] et le souvenir de la prégnance du collectif rejoint le sentiment de honte ressenti lors de cet événement.

Les Cèdres Bleus ont exercé la fonction de suppléance familiale qui revient à ce type d'établissement dès lors que l'on reçoit en internat des jeunes en lieu et place de la famille. L'accent qui est mis sur la scolarité par l'établissement et les soutiens proposés ont incontestablement laissé des souvenirs, souvent positifs, chez les anciens.

Ce sont surtout les rencontres qui marquent le plus le séjour. Ainsi nous avons pu confirmer toute l'importance que revêt l'éducateur dès lors qu'il inscrit son action dans la continuité. Les Cèdres Bleus ont été, pour ces jeunes, une

[98] Cette notion de "carrière", développée par M. Messu (L*es assistés sociaux : analyse identitaire d'un groupe social,* Toulouse, Privat, 1991*)* repose sur les études et les constructions théoriques de E. Goffman qui, le premier, a relié l'identité sociale à l'identité personnelle. Pour lui : "l'identité personnelle et l'identité sociale d'un individu ressortissent au souci qu'ont les autres de le définir" (Goffman E., 1968, 1975).

ouverture sur un autre monde auquel ils n'auraient probablement pas pu avoir accès s'ils étaient restés dans leur milieu familial.

Ces différentes rencontres, internes et externes à l'institution, ont changé les perceptions de ces jeunes sur "les gens", favorisé les projets, notamment d'insertion et conduit à la conjugalité actuelle de certains d'entre eux.

La place des familles, l'orientation et le suivi des jeunes à l'issue de leur séjour aux Cèdres Bleus, sont les deux éléments les plus discutés dans les entretiens.

Les familles ne semblent pas avoir bénéficié de la même façon du placement de leurs enfants[99]. Les jeunes dans l'ensemble estiment que leurs parents ont été tenus "*éloignés*" des Cèdres Bleus et que les situations vécues actuellement restent problématiques. Mais peut-on raisonnablement demander à un établissement d'être sur tous les "fronts" ? Probablement non. Dès lors, si l'on postule que le travail de re-qualification des familles est une partie importante et spécifique de l'action, elle doit répondre à des exigences et, par conséquent, suppose des moyens adaptés et des partenaires stables..., toutes choses qui sont bien sont difficiles à réunir et à organiser dans le champ de l'action sociale, en France, aujourd'hui[100].

De l'avis des jeunes que nous avons rencontrés, la sortie du dispositif reste un point sensible de la prise en charge. Dans bien des cas, les orientations ont été vécues comme des lâchages ou des sanctions. Mais pouvait-il en être autrement avec des jeunes profondément carencés qui ont déjà derrière eux une longue histoire faite de ruptures successives ? Leur amertume actuelle ne marque-t-elle pas avant tout l'attachement qu'ils ressentent encore aujourd'hui envers l'institution?

Pour terminer, indiquons que les Cèdres Bleus constituent une parenthèse bénéfique qui stabilisent plutôt bien ces jeunes, compte tenu de leur "passif". Un grand nombre d'entre eux ont manifesté l'intention de ne pas reproduire les mêmes processus envers leurs enfants : "*Faire tout pour que mes enfants n'aillent jamais en foyer*" nous a dit cet ancien qui pense que c'est possible, s'il

---

[99] Comme nous le verrons plus loin dans la présentation des entretiens "parents", les familles et les professionnels des Cèdres Bleus ne "s'attendent" pas aux mêmes endroits. Dès lors, il n'est pas étonnant que les jeunes eux-mêmes reprennent ce constat : la coopération entre les familles et les professionnels durant le séjour reste problématique. Cet aspect a été révélé lors de l'étude 1 : "mobilisation très contrastée des parents autour du placement et attitudes changeantes en fonction de l'évolution de la dynamique familiale (ruptures, divorces, etc.) ".

[100] A ce sujet, F. Aballéa indique que le travail social traverse une période de turbulence, accompagnée d'une perte de cohérence du système de valeur et d'un bouleversement des systèmes d'acteurs. Dans ces conditions, dit-il, le partenariat se révèle plus complexe, plus politique : "parce que les légitimités des acteurs sont de nature différentes et que, tout au moins au début, la compétence technique et la compétence formelle ne se recouvrent pas" ("Travail social, trois points de vue", *Recherches et Prévisions,* Juin 1996, *44*, CNAF.

propose à ceux-ci "*une vie de famille stable*". Intentions louables qu'il serait intéressant de vérifier ultérieurement ...

3°) Les parents

Pour ces rencontres, nous nous sommes adressés à des parents ayant des enfants mineurs, sortis des Cèdres Bleus au cours des années 1993 à 1995 et dont nous avions l'adresse (21 familles sur 27, représentant 31 enfants).

Un contact a été pris par courrier en octobre 96. Les 21 familles contactées comprenaient : 3 couples de parents, 6 mères seules, 2 pères seuls, 10 couples séparés.

3 mères ont répondu favorablement et une mère a été rencontrée lors de l'interview de son fils.

Afin de respecter notre engagement concernant la confidentialité des propos et l'anonymat des personnes, notre présentation sera limitée afin que les familles ne puissent être identifiées.

Aucune des quatre mères rencontrées ne vit actuellement, avec le père de l'enfant concerné. Toutes les quatre sont mères de garçons (le hasard nous a ainsi conduit à rencontrer les mères de ces garçons eux-mêmes si difficiles à rencontrer[101]). Dans deux cas (A. et C.), l'enfant vit au domicile familial depuis la sortie des Cèdres Bleus. Pour les deux autres situations (B. et D.), les jeunes sont actuellement en foyer et sont reçus par leur famille chaque week-end.

Les quatre mères interviewées ont d'autres enfants à charge. Une seule (C.) a un emploi et possède son appartement. Les autres font état de faibles ressources et sont locataires.

a) Le placement aux Cèdres Bleus

Les mères se situent toujours face à la décision prise : trois l'ont acceptée, elles estiment que les circonstances ont nécessité un recours au placement, qu'elles se réapproprient avec dignité. Les motifs évoqués sont une façon pour elles de supporter la séparation. Dans ce cas, l'argument le plus utilisé est celui du "bien de l'enfant", de "sa santé", ce qui permet au parent de "sauver la face" en sauvegardant une image de soi positive. Les mauvaises conditions de vie, l'isolement, les conflits justifient le placement. Ainsi, Mme C. explique : "*Les gens y se figurent, mais des fois on en a besoin surtout les femmes seules"*, tandis que Mme A. insiste : "*J'ai pas de honte"*. Ce discours est très proche de

[101] Les jeunes de sexe masculin étaient peu nombreux à indiquer qu'ils acceptaient d'être contactés, à la différence des jeunes filles.

celui tenu par une des mères présentées dans une vidéographie de l'association La vie au grand air, intitulée : *Et si nous les élevions ensemble ...*

Mme D. se dit, au contraire, révoltée par cet événement : "*ça m'a pas passé"*. Elle a eu le sentiment que c'était la conséquence d'une mésentente entre un éducateur et elle, et compare sa situation à d'autres pour dire que ses enfants "*eux, ils ne crevaient pas de faim"*. Mère de plusieurs enfants déjà placés, elle n'a à aucun moment supporté la séparation avec les plus jeunes. C'est elle qui reste la plus critique à l'encontre de l'établissement, en particulier par rapport aux effets de séparation dans la fratrie.

Dans deux situations, le facteur déclenchant le placement est attribué à la mésentente conjugale. Pour les deux autres, c'est le comportement d'un frère aîné ou un conflit avec un éducateur. Il semblerait que, pour ces mères, une discorde, soit au sein de la famille, soit avec un intervenant social, viendrait faire basculer la situation familiale vers le placement[102].

On est frappé cependant par ces phrases tirées d'entretiens différents : "*Il aurait pas fallu avoir d'enfants"* dit Mme D. au sujet de l'attitude du père de ses 7 enfants ; "*ça le tracassait vraiment pas beaucoup"*, commente Mme B. ; "*faudrait jamais faire d'enfants"* glisse Mme C. Ne font-elles pas écho aux propos de certains jeunes, confrontés à la défaillance de leurs parents, et s'interrogeant sur la réalité d'un sentiment d'amour ?

Il se dégage un certain fatalisme chez ces mères, qui semblent difficilement en mesure de négocier la décision, toujours prise sur l'insistance d'un intervenant (une assistante sociale scolaire par exemple pour Mme B.), ou en raison de circonstances catastrophiques. Elles ne font pas part de tentatives pour que l'enfant ne soit pas placé. Ainsi, Mme C. raconte avec précision comment elle "*s'est fait embobinée"* quand le placement effectué dans le cadre d'un recueil temporaire a fait l'objet d'une OPP. Si elle reconnaît que cela arrangeait les professionnels qui l'ont toujours tenu informée des démarches, elle s'est sentie dépossédée : « *c'est eux qui décidaient* ».

Pour toutes ces mères, cette période (que deux d'entre elles "*veulent oublier"*) a été pénible, et il semble important de pouvoir échapper à la fois à la honte et au malheur du placement. Mme D. exprime le plus de révolte, elle dit son désespoir de ne pas avoir réussi à mener une vie de famille unie et son désir "*qu'ils* (ses enfants) *ne tombent pas dans les mêmes pièges que moi"*.

[102] On trouve cette même attribution de la responsabilité du placement à un proche ou à un intervenant social dans les témoignages de parents d'enfants placés en pouponnière (M. P. Mackiewicz, 1996).

b) Le déroulement du placement

Pour toutes, le début du placement a été un moment difficile, douloureux. Cette souffrance est renouvelée au moment des départs (fin de visites, fin de week-ends). Si le soulagement est un sentiment éprouvé (Mme A.), il s'éprouve aussi dans « *le vide* », vide que comble le retour des enfants, au risque de provoquer des tensions au sein des couples. Car la présence des enfants quand ils reviennent, peut être envahissante. Ainsi, Mme A. dit à propos de son concubin : "*il pouvait pas savoir ce que ça faisait d'avoir tous ces enfants à la maison*".

L'évocation du placement est associée à la peur d'une rancune de l'enfant à l'égard du parent. L'attitude des enfants, parfois relevée par les éducateurs, vient reprocher cet abandon. Le discours tenu par certains des jeunes rencontrés est d'ailleurs dans ce registre. Mme D. décrit l'éloignement toujours actuel de ses filles aînées, élevées en famille d'accueil, leur rancoeur à son égard et tout le regret qu'elle a de ne pas avoir créé une famille unie. Elle espère qu'avec les plus jeunes, cela se passera mieux. Pour décrire cette vie familiale manquée, elle reprend le discours de son fils et dit : "*ben comme il dit, on n'a pas pu jouer ensemble. C'est vrai, une famille, c'est fait pour se voir tous les jours"*.

La fin du placement est souvent vécue avec appréhension, que l'enfant revienne au domicile ou qu'il aille en foyer. En cas de retour dans la famille, on redoute l'avenir dès lors qu'il va s'agir pour les mères de faire face à nouveau à leurs responsabilités de chef de famille. Elles sont alors préoccupées principalement par le comportement de l'enfant, sa scolarité et son avenir professionnel. Après le placement, les tensions perdurent : Mme C. voulait bien récupérer certains enfants, mais pas un autre qui "*est trop dur"*. Mr A., beau-père de l'enfant placé, ne souhaitait pas son retour alors qu'il acceptait celui du frère, moins difficile. Le comportement problématique de leur enfant est un leitmotiv des parents.

c) Les bénéfices de la prise en charge

Les bénéfices du placement sont le plus fréquemment présentés sous deux angles : celui des acquis scolaires qui offrent une possibilité de meilleure orientation et celui d'un comportement amélioré.

Sur ces deux points, les avis convergent : la prise en charge par les éducateurs soutient les enfants. Pour l'aide aux devoirs, Mme C. dira : "*eux sont intelligents, ils peuvent l'aider, pas moi*". Cette incompétence notée par un parent lui-même questionne à la fois les aides reçues au sein même de la famille,

en amont et en aval du placement, et l'éventuelle mise en place d'actions de type "éducation familiale"[103].

Les avantages matériels que procurent le placement, sont notés : possibilité de choisir une école privée, de pratiquer un sport (mais comment continuer aujourd'hui ?), de partir en vacances ; l'expression "*en profiter*" ponctue ces énumérations.

d) La place de la famille

La présence des éducateurs est aussi ressentie comme un soutien affectif important, mais on ne s'étonnera pas que tous les parents réaffirment l'attachement que manifeste l'enfant à sa famille. Il ne devient pas, malgré tout, l'enfant des autres. Les manifestations de cette préférence pour la famille sont soigneusement repérées, les mères notent le désir du jeune d'être chez lui le plus possible et de revenir après le placement pour avoir "*une vie normale"*. Les entretiens avec les jeunes nuancent cette affirmation des mères, ils montrent que les mères ont besoin de se rassurer en minimisant les causes du placement.

La fugue est peut-être un des signes de l'attachement du jeune. Deux mères les évoquent (Mmes A. et D.). Elles les présentent à demi-mot comme l'échec de la prise en charge proposée. Si elles se soumettent aux positions de l'établissement, elles se montrent critiques sur les punitions qui suivent : "*ça ne servait à rien"*. Il s'agit, dans ces moments-là, de mettre en oeuvre plus que dans la routine du placement, une coéducation, car les deux instances éducatives (parent et professionnels) doivent trouver le meilleur mode de coopération possible. Les mères admettent la règle posée par l'établissement et Mme D. explique qu'elle n'accueille pas son fils fugueur, qu'elle prévient s'il arrive chez elle et qu'il connaît bien son avis sur la question. Cependant, c'est une certaine crainte qui semble la motiver et elle regrette quand elle est prévenue trop tardivement, comme elle l'a noté une fois. Elle semble avoir une position assez complexe : elle manifeste d'abord son souci pour la sécurité de son fils et un accord global quant à la position éducative des professionnels. Cependant, elle garde une certaine distance et évite de reconnaître la pleine légitimité de l'intervention en critiquant le manque de fermeté. Elle dira par exemple : "*les parents du gamin qui l'ont accepté, moi je trouve qu'ils auraient dû avoir un blâme"*.

Les mères citent, toutes, l'éducatrice qui s'est rendue régulièrement à leur domicile : "*on causait bien"*, dit l'une d'elle. C'est une démarche qui permettait d'être "*informée"*, tenue au courant des progrès ou "*quand il y avait un*

[103] Cf. G. Boutin et P. Durning, (1994), *Les interventions auprès des parents* Toulouse, Privat. Les auteurs présentent les différents types d'aide qui peuvent relever de l'éducation familiale.

problème". Deux mères ont eu ainsi le sentiment d'être associées aux décisions (notamment, les orientations).

e) Les critiques exprimées

Des critiques se font jour quand la scolarité n'est pas bien soutenue ou qu'un comportement ne s'est pas amélioré. Mme D. estime que les éducateurs sont laxistes car, selon elle, les enfants ont trop de liberté. Sur cette question de l'autorité des adultes envers les enfants, les points de vue sont contrastés, en lien probablement avec les pratiques éducatives de chaque parent[104] et de son accord plus ou moins grand avec une délégation de cette autorité aux éducateurs. Cet exercice de l'autorité semble aussi s'articuler avec un sentiment de sécurité : les parents expriment le besoin de sentir leurs enfants suffisamment surveillés et Mme C. exprime sa satisfaction en insistant sur les sorties, bien organisées, et toujours accompagnées.

Deux mères évoquent deux autres types de frictions. Pour l'une, ce sont des conflits avec le directeur, dont elle pense "*qu'il avait une dent contre lui* (son fils)", ce que le fils, présent, relativise en plaisantant. Pour l'autre, c'est la suspension de son droit de visite qui est un motif de plainte, car elle n'en comprend pas l'argument tel qu'elle l'a entendu : "*enfant trop énervé"*. Elle retourne à l'établissement la responsabilité de cet état et trouve que les conditions d'un bon déroulement des visites - "*le moment le plus important"* - ne sont pas réunies (pas d'intimité possible, selon elle).

Les mauvaises habitudes (fumer ...) et les fréquentations sont un souci pour les mères. Les copains sont une bonne chose pour une mère (Mme B.) ou, au contraire, une crainte pour une autre (Mme D.). Les jeunes, une fois de retour au domicile, sont d'ailleurs priés d'y rester, de ne pas sortir pour éviter de faire des bêtises. Ces mères annoncent leur intention de surveiller d'assez près les conduites de leur enfant et regrettent de ne pas y parvenir suffisamment[105].

Les critiques peuvent porter sur des actions interrompues sans raison (c'est-à-dire sans explication pour elles) ou si l'enfant n'est pas soigné selon leurs critères. Dans ce cas, la mère vient signifier qu'elle peut évaluer la compétence des professionnels à partir de ses propres compétences de mère.

Comme les jeunes, les mères comparent la prise en charge aux Cèdres Bleus à celle d'autres établissements fréquentés par l'enfant concerné ou ses

[104] J. Kellerhals et C. Montandon dans *Les stratégies éducative des familles* (Neufchâtel, Delachaux et Niestlé, 1991*)* proposent une typologie des familles en quatre catégories. Ces types de familles mettent en oeuvre des coordinations différenciées avec des spécialistes de l'éducation, comme par exemple les enseignants. Ce phénomène devrait s'observer également sur les lieux de placement..

[105] De nombreux auteurs ont déjà souligné l'importance des pratiques de surveillance, en particulier dans les milieux populaires.

frères et soeurs. La maison d'enfants est perçue plutôt favorablement, du fait de la proximité et des échanges fréquents avec l'institution.

Les quatre mères expriment un besoin d'aide d'autant qu'elles estiment les soutiens passés insuffisants. Compte tenu du contexte social, elles considèrent que le recours au placement était la meilleure réponse à apporter à leurs enfants, tant du point de vue matériel que moral. Dans cette perspective, elles pensent que les Cèdres Bleus pouvaient offrir à leurs enfants ce qu'elles ne pouvaient, au moins momentanément, leur apporter, d'autant qu'à la pauvreté matérielle vient s'ajouter celle du réseau social.

La fin de la prise en charge surprend d'autant plus ces femmes que la précarité de leur situation sociale ne s'est pas résorbée. Ce constat tiré des entretiens menés, interroge sur l'intensité et la nature des liens qui peuvent être proposées aux familles durant le placement de leurs enfants. La question ne concerne bien évidemment pas seulement l'établissement d'accueil, mais aussi (et surtout) la cohérence de l'action sociale à l'échelle du département et du pays.

Les quatre parents rencontrés n'ont pas ressenti de volonté de contrôle, à leur égard, de la part des Cèdres Bleus. Ce constat contraste avec celui des travaux concernant des prises en charge d'enfants plus jeunes. Les mères interviewées délèguent à l'établissement de façon relativement passive leur prérogative de parents, notamment dans le domaine scolaire. On peut à la fois y lire les effets de la stigmatisation (leur légitimité parentale étant ébranlée par l'intervention judiciaire) mais, aussi, leur impuissance à faire face à l'éducation de l'enfant. Ce double effet légitime l'intervention.

En conclusion, si les mères soulignent qu'elles ont bénéficié d'un appui indispensable pour faire face à l'éducation de leurs enfants, il n'en reste pas moins que la séparation s'est déroulée dans la douleur. Dans ces conditions, l'aide reçue n'a pas toujours produit le soulagement espéré. L'une d'entre elles résume ce point de vue en disant : "*j'aurais mieux aimé qu'ils soient chez moi oh la la oui*".

4°) Parents, enfants : commentaires croisés

Dans cette partie nous examinerons les points de convergence, les similitudes et les divergences pouvant être relevés à partir des entretiens menés auprès des anciens placés et des parents. Rappelons que, dans ce cas, il s'agit de comparer des discours de personnes n'ayant aucun lien familial ou amical entre elles.

a) Le placement

Globalement les parents et les jeunes connotent positivement le recours au placement sans discuter le choix des Cèdres Bleus[106]. Pour tous, c'était pour le bien de l'enfant, compte tenu des conditions de vie qui étaient les siennes au sein du groupe familial. En outre, les expressions des uns et des autres se recoupent dès lors qu'il s'agit d'expliquer les causes du placement : mésentente conjugale, conditions matérielles dégradées, etc. Ce qui diffère fondamentalement, ce sont les perceptions des différents acteurs à ce sujet. Les jeunes atténuent la responsabilité parentale, les parents se reprochent de ne pas avoir pu faire face.

Au discours des "anciens" sur "l'Immaculée" - où l'on "*était bien*" - , s'oppose celui des parents, plus fataliste, qui évoquent la "honte" ressentie au sujet du placement. De part et d'autre, le souvenir qui demeure, est celui de la séparation et la trace douloureuse qu'elle laisse.

L'instabilité du groupe familial est un fait patent évoqué sans ambiguïté par les jeunes et les parents Ces derniers allant jusqu'à dire que dans ces conditions, "*il faudrait mieux ne pas avoir d'enfant*". Les problèmes d'alcoolisation évoqués par les jeunes ne se retrouvent pas dans les expressions des parents. Alors que les jeunes ne connaissent qu'imparfaitement le nom et les fonctions des "décideurs" qui les ont orientés, les parents identifient mieux les différents intervenants qui gravitent autour du placement.

En outre, là où les anciens placés revendiquent une démarche personnelle, les parents préfèrent parler de dépossession[107]. Enfin, anciens placés et parents "*veulent oublier*" et souhaitent ne pas "reproduire".

b) Le séjour

De part et d'autre, le placement a été vécu comme : *"un moment difficile, douloureux*" dont la souffrance s'exacerbe à la fin de chaque week-end lorsqu'il faut rentrer à la maison d'enfants. Parents et jeunes partagent un même sentiment au sujet de la séparation : celui d'un "*vide*" qui s'installe, d'un "manque" que l'on ressent.

Cependant, les uns et les autres ne se situent pas sur le même registre dès lors, qu'ils évoquent l'avenir : les parents ont peur des reproches d'abandon qui

[106] C'est un fait qu'il convient de souligner : jeunes et parents ne discutent jamais le choix de "l'Immaculée". Les points de désaccord, lorsqu'ils existent, portent davantage sur la méthode utilisée pour le placement et l'implication parentale à la décision.

[107] Ce point est important et peut être relié à la notion de "désaffiliation" mise en évidence par R.Castel que nous avons déjà évoquée (cf. 2ème partie). Celui-ci en recoupant deux axes : l'axe intégration/non intégration par le travail et l'axe insertion/ non insertion dans une sociabilité sociofamiliale montre que la dissociation du lien social se caractérise dans les sociétés modernes par la désaffiliation qui représente les effets conjoints d'une fragilité de l'insertion (sous l'effet de la précarité économique) et de la sociabilité sociofamiliale.

pourraient leur être adressés, les jeunes redoutent davantage qu'on leur impute les motifs de la désagrégation familiale.

Ces perceptions "brouillées" affectent les relations familiales actuelles et la culpabilité ressentie par les uns et les autres ne facilite pas les retrouvailles. Chez les parents et les enfants les tensions perdurent après le placement et si les premiers souhaitent ardemment rentrer chez eux, les seconds redoutent ce moment.

Parents et jeunes sont d'accord sur le fait que les Cèdres Bleus renforcent les acquis scolaires et offrent ainsi une meilleure orientation pour l'avenir. Les parents notent également une amélioration du comportement de leurs enfants. C'est au sujet de l'aide aux devoirs, que les uns comme les autres gratifient le plus la maison d'enfants : les jeunes pour l'appétence scolaire retrouvée, les parents pour le soulagement obtenu par cette délégation. Tous sont d'accord pour relever les nombreux avantages matériels qui sont liés au placement et aux activités proposées durant celui-ci (sports, loisirs, etc.). Ce fait n'est pas sans questionner les rapports de domination et de dépendance ainsi créés qui, de notre point de vue, ne sont pas forcément émancipateurs.

c) La place de la famille

Les parents rencontrés soulignent qu'ils ont reçu de l'aide durant le séjour de leur enfant aux Cèdres Bleus. Ce soutien est identifié autour des rencontres avec l'éducatrice chargée des relations avec les familles. Il consiste pour l'essentiel en une succession de mises au point. Par conséquent, il est davantage perçu comme informatif que comme une aide concrète directe. Les parents considèrent généralement que ces soutiens n'ont pas apporté de changements significatifs dans leur existence[108].

Sur ce point, ils semblent en accord avec les jeunes qui considèrent également que cette aide n'était pas totalement adaptée. C'est autour de la fugue que l'on peut saisir davantage les différences d'attente de rôle entre les parents, les jeunes et l'institution. En effet, l'arrivée du jeune chez lui dans le cadre de la fugue est à la fois un sujet d'inquiétude pour les parents mais aussi une "revanche". Inquiétude, eu égard à la question de la visibilité sociale et aux désagréments qu'occasionnent l'événement. Mais aussi revanche par rapport à l'établissement, réputé infaillible, et qui, à l'occasion, ne se révèle pas plus capable que les parents de "surveiller" les jeunes qui lui sont confiés.

[108] Depuis plus d'une quinzaine d'années, la collaboration entre professionnels et parents figure au centre de nombreux travaux de recherches (Bouchard J.M., *Partenariat : utopie, réalité ou pédagogie sociale de l'intervention*, 5ème congrès d'éducation familiale, Porto, 1995). Cet auteur indique que la communication entre les parents et les professionnels est rendue difficile du fait d'une confrontation entre deux sortes de pouvoir : " les familles ont un pouvoir acquis par tradition mais souvent contesté par les professionnels" qui détiennent eux-mêmes "un pouvoir autorisé par législation".

La fugue, dans ses différentes composantes psychosociologiques est un observatoire pertinent des relations parent/enfant/institution[109]. Si les jeunes ressentent assez vite l'effet sécurisant offert par les Cèdres Bleus, les parents attendent de l'institution qu'elle surveille davantage leur enfant. Par conséquent ils n'acceptent pas que ceux-ci soient punis du fait de ce qu'ils considèrent comme une incapacité institutionnelle. Les parents comme les jeunes trouvent injustes les sanctions imposées et ne tolèrent pas que les droits de visites soient suspendus en cas de fugues ou de résultats scolaires insatisfaisants.

Parents et enfants considèrent que l'aide éventuelle préalablement apportée à l'admission était insuffisante et que le placement était indispensable. Sur le plan de la pauvreté, des problèmes culturels, de l'absence de réseau social, les uns et les autres considèrent - sans amertume particulière - que rien n'a vraiment évolué. Et les parents estiment que, durant le placement de leurs enfants, aucun soutien "élargi" ne leur a été proposé qu'il s'agisse de l'éducation parentale, du renforcement du réseau de support social, d'aides matérielles, d'un soutien psychologique, etc. Mais, la question reste de savoir dans quelle mesure, l'établissement en est responsable.

La conséquence principale de ces incapacités familiales encore ressenties par les différents acteurs est que parents et jeunes ont redouté le départ des Cèdres Bleus et le retour dans la famille : les parents parce qu'ils ne se sentaient pas encore "capables" d'exercer au mieux leur fonction parentale, les jeunes parce qu'ils pressentaient l'existence de cette fragilité familiale.

Conclusion

La présente recherche visait deux objectifs, informatifs et compréhensifs :

- connaître le devenir des jeunes qui ont séjourné dans l'institution, depuis une dizaine d'années ; saisir leur situation sociale et psychosociale actuelle ;

[109] A ce sujet, Paul Durning dans une étude portant sur le vol à l'internat avait relié ces différents événements avec la notion de climat socio-émotionnel. En 1985, dans une recherche portant sur cinq dispositifs de suppléance familiale, il approfondissait cette notion en reliant notamment les facteurs d'émergence de la violence et le climat socio-émotionnelle de l'institution (Durning P. *Education et suppléance familiale en internat,* Vanves, CTNHERI, diff. PUF, 1985).

• apprécier le point de vue des jeunes et des familles sur leur vécu du séjour, le déroulement de l'accueil ; mieux comprendre les processus du devenir depuis la sortie.

Au-delà d'une intention d'objectivation et de connaissance du devenir des anciens placés, il s'agissait aussi pour l'établissement de donner une place à la parole des enfants et des parents et, pour les professionnels, de réfléchir aux conditions favorisant une meilleure prise en charge.

Trois études ont été réalisées entre Décembre 1995 et Décembre 1996. Dans un premier temps (étude 1), les caractéristiques des jeunes et de leur famille et les modalités de placement ont été analysées, afin de les mettre en relation avec les éléments de devenir. La seconde étude, longitudinale, visait le devenir et les effets à court et moyen terme de l'action. La troisième approche, plus compréhensive, souhaitait expliciter les parcours différenciés mis en évidence dans la phase 2.

Question de méthodes

142 situations de jeunes sortis depuis juillet 1985 ont été étudiées à partir des dossiers de l'établissement. Ce choix méthodologique, déjà utilisé dans différentes études, s'est avéré pertinent. Il a favorisé une collecte d'informations élargie (conditions d'admission, caractéristiques de la famille de la prise en charge, relation avec les intervenants extérieurs, etc.). De nombreux croisements ont pu être réalisés ainsi qu'une "analyse historique". Les problèmes éthiques liés à l'accès aux dossiers confidentiels ont nécessité un encadrement déontologique strict de la procédure d'investigation. La dernière difficulté rencontrée a été d'ordre statistique. En effet, dès lors qu'il s'agit de croiser un grand nombre de variables, l'insuffisance de sujets peut venir altérer la signification statistique des résultats.

La seconde étude, centrale dans notre projet, concernait le devenir psychosocial à moyen terme et supposait de retrouver le plus grand nombre de sujets de l'étude 1. L'intérêt de l'approche longitudinale utilisée n'est plus à démontrer. Plus fiable que les approches rétrospectives, elle contourne les difficultés essentiellement liées aux déformations de "l'évocation après coup". Les limites rencontrées concernent la déperdition de sujets d'étude qui n'ont pu être contactés ou mobilisés. Cependant, grâce à l'engagement et au soutien de l'institution et de ses partenaires, 62 sujets ont pu être intégrés dans l'étude 2.

La troisième étude a consisté en une série de rencontres avec des "anciens" placés et des familles sous la forme d'entretiens. Cette approche s'est révélée particulièrement féconde. Les limites rencontrées sont liées

principalement à l'effort de reconstruction que font les sujets et aux diverses représentations qui peuvent affecter les évocations. Un contrat de communication et un guide d'entretien ont été élaborés. Parmi les effets "secondaires" positifs de cette démarche, notons la réappropriation de leur histoire par les anciens et les parents qui correspond au souhait formulé par l'établissement de redonner la parole aux jeunes et aux familles. Cette phase a permis de rencontrer 8 jeunes et 4 parents.

Les apports spécifiques de la recherche[110]

Le devenir des anciens placés est contrasté et "mouvant". L'âge des sujets étudiés (les plus âgés ont 26 ans) accentue cette impression. Cependant, nous pouvons repérer des éléments favorables et d'autres qui suscitent une certaine inquiétude pour l'avenir. Ainsi, outre quelques indicateurs relativement "positifs" dans l'étude 2 (habitat, vie conjugale, insertion socioprofessionnelle ...), l'étude 3 nous a permis de constater plus qu'on ne l'estime généralement à quel point les anciens comme les parents étaient capables d'élaborer en partie leur histoire. Des inquiétudes apparaissent cependant, dans l'étude 2 et 3, sur certaines variables telles que la santé ou le réseau de soutien social et familial (problèmes de santé nombreux et divers, absence ou fragilité du réseau). Enfin on note une culpabilité encore forte chez les anciens placés ou chez les parents, culpabilité qui sature les relations et rend souvent difficile les retrouvailles.

En cohérence avec nos hypothèses, on note des processus compensatoires (une certaine forme de résilience) très intéressants à observer. En effet, compte tenu des situations très déficitaires et dégradées relevées dans l'étude 1, la phase 2 portant sur le devenir a révélé des évolutions positives. Contre toute attente, certains jeunes, "surdéterminés" socialement, "réussissent" en développant deux stratégies : surinvestissement scolaire et accès au diplôme (notamment pour ceux dont les parents - spécialement la mère - étaient peu mobilisés durant le placement) et engagement dans une vie de couple (lorsque, à côté de la démobilisation parentale, le comportement des jeunes était jugé positif durant le séjour).

Le réseau de soutien social est généralement peu étendu et un grand nombre d'anciens disent "se débrouiller" seul. De plus, l'étude 3 indique que les relations avec les parents ou les autres membres de la famille demeurent fragiles ou conflictuelles. Enfin, la dimension du réseau social est peu utilisée par l'établissement, durant le placement du jeune qui demeure "isolé socialement" à l'âge adulte, comme le sont par ailleurs les parents rencontrés.

[110] Il ne s'agit pas ici d'une réelle synthèse des différents résultats, mais nous nous sommes efforcés dans cette partie de retenir des éléments transversaux aux trois études.

Les relations entre l'établissement et les familles durant le placement sont fortement questionnées. Bien qu'il s'agisse là d'une pratique faisant l'objet, dans l'institution, d'une procédure spécifique (deux éducatrices sont spécialement chargées des relations avec les familles), on relève un certain manque de lisibilité quant à ces actions, que ce soit du côté des partenaires (étude 1) ou auprès des jeunes et des parents rencontrés (étude 3).

La sortie du placement et la réorientation sont deux points très contestés. En effet, jeunes et familles ressentent cette étape comme un lâchage ou une sanction. Après une période durant laquelle l'établissement devient un véritable point d'ancrage pour ces jeunes et leur famille (dans le sens de lien, d'attachement, de continuité), celui-ci disparaît brutalement. Dans ces conditions, une préparation spécifique à la sortie ne devrait-elle pas être renforcée ? Compte tenu de ce constat, nous pensons, d'une part, que la limite de l'accueil à 15 ans pourrait être interrogée et que, d'autre part, des relations plus efficaces et continues devraient être envisagées avec les services accueillant les jeunes après leur passage dans la maison d'enfants. Tels sont les questionnements et les propositions que nous suggère cette difficulté évoquée par les jeunes et les familles à différents moments de l'étude (phases 2 et 3).

En ce qui concerne les pratiques éducatives et le cadre d'accueil, relevons qu'un placement de durée moyenne (environ 2 ans et demi) semble être plus profitable. Dans la majorité des cas, le placement est connoté positivement pour les jeunes comme pour les parents. L'établissement est un endroit chaleureux, un moment de l'enfance qui contraste avec les prises en charge ultérieures qui sont toutes très discutées (familles d'accueil ou foyer d'apprentissage). La maison d'enfants représente un cadre de vie sécurisant, un rythme régulier, un espace de socialisation et d'épanouissement par le biais des activités proposées. En particulier, les jeunes et les parents soulignent l'intérêt des loisirs, des camps de vacances, mais aussi des activités proposées dans l'internat, comme autant d'instances de sociabilité.

Ainsi, pour les jeunes et les parents rencontrés le placement a favorisé une ouverture sur le monde et permis l'accès à un bien être matériel hypothétique, compte tenu des situations très dégradées du milieu d'origine. La représentation que les parents ont de la maison d'enfants, est celle d'un lieu d'apprentissage, notamment scolaire. Il est intéressant de noter que, sur ce point, il existe potentiellement un degré d'accord fort entre les familles et l'institution ; comme pour les loisirs et les activités, la scolarité est un espace peu conflictuel, une zone de délégation forte fondée sur la reconnaissance d'un savoir faire particulier de l'institution. A partir de ce constat, de façon générale, il nous semble que les professionnels auraient beaucoup à gagner en acceptant plus souvent d'être placés sur ce terrain par les familles.

A l'issue de cette recherche une zone d'ombre persiste : c'est le sentiment profond de culpabilité ressenti par les jeunes et les parents questionnés ou rencontrés. Aujourd'hui encore, il rend difficile l'analyse "objective" des motifs du placement, et parasite les relations intrafamiliales, fragilisant ainsi l'insertion sociale de ces anciens placés. Pour conclure, est-il besoin de dire qu'aucune analyse ne peut prétendre épuiser la souffrance, ni de la séparation ni du placement dont la mémoire reste profondément ancrée.

BIBLIOGRAPHIE

ASH (1996), La parole aux jeunes placés sur mesure de justice, n° 1976, p. 23.

Autes M., Aballéa F., Chopart J. N. (1996), Travail social, trois points de vue*, Recherches et Prévisions*, C.N.A.F., n°44.

Battagliola F. et al (1990), *Entre travail et famille : la construction sociale des trajectoires,* document polycopié, Paris, IRESCO.

Blanchet A. et al., (1987) , *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod.

Bouchard J.M. (1995), *Partenariat : utopie, réalité ou pédagogie sociale de l'intervention*, 5ème congrès de l'A.I.F.R.E.F., Porto, texte non publié.

Bouchayer F. (sous la direction de) (1994), *Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*, Ramonville-Saint-Agne, Erés.

Bourdieu P. (sous la direction de) (1993), *La misère du monde,* Paris, Le Seuil.

Boutin G., Durning P. (1994), *Les interventions auprès des parents*, Toulouse, Privat.

Cadoret A. (1995), *Parentés plurielles*, Paris, L'Harmattan.

Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale,* Paris, Fayard.

Cébula J. C., Horel C. (1994), *Le placement familial de l'Aide sociale à l'enfance*, Paris, La Documentation française.

Coppel M., Dumaret A. C. (1995), *Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'Oeuvre Grancher*, Ramonville-Saint-Agne, Erés.

Corbillon M., Assailly J.P., Duyme M. (1987)*, Les cahiers du CTNERHI*, n° 37, pp 1-33.

Corbillon M. (1989), *L'enfant placé, actualité de la recherche française et internationale*, Vanves, CTNERHI, Diff. PUF.

Corbillon M., Assailly J.P., Duyme M. (1990)*, L'enfant placé. De l'Assistance publique à l'Aide sociale à l'enfance,* Paris, La documentation française.

Corbillon M., Auscher T. (1990), *Le devenir des enfants placés dans la Nièvre,* Olivet, GERIS, Rapport au Conseil Général de la Nièvre.

Corbillon M. (coord.), Durning P., Fablet D., Auscher T. (1993), *Enfant présent, une crèche familiale entre accueil et prévention*, rapport final, GERIS et CREF Paris X.

Corbillon M., Hellinckx W., Colton M.J. (1993), *Suppléance familiale en Europe*, Vigneux-sur-Seine, Matrice.

C.R.E.D.I.J. (1996), *Synthèse de l'étude des prestations de l'association les Nids*, rapport de recherche, Mont Saint Aignan (76).

David M. (1989), *Le placement familial, de la pratique à la théorie*, Paris, E.S.F.

Desplanques G. (1993), Les familles recomposées en 1990, in M.T. Meulders-Klein et I. Théry, *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan.

Dolto F., Rapoport D., This B. (1981), *Enfants en souffrance*, Paris, Stock/Laurence Pernoud.

Dubet F. (sous la direction de) (1997), *Ecole, familles : le malentendu*, Paris, Textuel.

Dumaret A.C., Coppel M. (1995), *Que sont-ils devenus ? Analyse d'un placement familial spécialisé*, Paris, Erès.

De Gaulejac V., Taobada Leonetti I. (1994), *La lutte des places,* Paris, Desclée de Brouwer/Epi.

De Gaulejac V. (1996), *Les sources de la honte,* Paris, Desclée de Brouwer.

De Singly F. (1991), *La famille l'état des savoirs*, Paris, Editions de la découverte.

Durning P (1985). *Education et suppléance familiale en internat,* Vanves, CTNHERI, diff. PUF.

Fablet D., Mackiewicz M.P. (1996), *Les modalités de coopération entre professionnels et parents d'enfants placés en pouponnière*, rapport de recherche, MIRE-DEP.

Fabre C. (12 mars 1997), L'histoire meurtrie de la construction navale, *Le Monde.*

Festinger T. (1994), *Returning to care. Discharge and reentry in foster care*, Washington, Ed. CWLA (Child welfare league of America).

Goffman E. (1968), *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus ,* Paris, Minuit.

Goffman E. (1975), *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps,* Paris, Minuit.

Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, Paris, Minuit.

Kellerhals J., Montandon C. (1991), *Les stratégies éducative des familles,* Neufchâtel, Delachaux et Niestlé.

I.N.S.E.E. (1990), *Données sociales*, Paris.

La Lettre (1996), Mont-Saint-Aignan (76), Association Les Nids, n° 31.

Le Gall D., Martin C. (1988), *Les réseaux de parenté après la désunion*, Rapport de recherche pour la C.N.A.F., Caen, C.R.T.S.

Le Poultier F. (1990), *Recherches évaluatives en travail social,* Grenoble, P.U.F.

Lévy P. (1996), *Si c'est un homme,* Paris, Robert Laffont.

Messu M. (1991), L*es assistés sociaux : analyse identitaire d'un groupe social,* Toulouse, Privat

Palacio-Quintin E. et al. (1995), Projet d'intervention auprès des familles négligentes présentant ou non des comportements violents, Trois-Rivières (Québec), G.R.E.D.E.F.

Paugam S. (1994), *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté,* Paris, P.U.F (3ème édition).

Paugam S. (sous la direction de) (1994), *Exclusion, l'état des savoirs,* Paris, La Découverte.

Pitrou A. (1992), *Les solidarités familiales*, Toulouse, Privat, (réédition).

Pollack M. (1990), *L'expérience concentrationnaire,* Paris, Métailié.

Quincy-Lefevre P. (1995), *La famille, les institutions et le placement des enfants difficiles,* rapport de recherche, MIRE-DEP.

Théry I. (1993), *Le démariage*, Paris, Ed. Odile Jacob.

Weiss H.B., Jacob F.H. (1988), *Evaluating Family Programs*, NY, Aldine de Gruyter.

Whittaker J. K. (1992), Enhancing social support for high risk youth and their families following residential care, *in* J. D. Van der Ploeg, et al. (eds), *Vulnerable youth in residential care*, Leuven, Garant.

Vidéographie.
"Et si nous les élevions ensemble...". Les réunions de parents à l'ASE, document de recherche, vidéographie VAGA-CRIV-CNRS, 1994.